



2015

**Revenu agricole,
situation financière et
aide gouvernementale**
Recueil de données



Revenu agricole, situation financière et aide gouvernementale Recueil de données, 2015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, 2016

Version électronique disponible à l'adresse

www.agr.gc.ca/publicationseconomiques

No de catalogue A31-1/2015F-PDF

ISSN 1488-0040

No d'AAC 12498F

Issued also in English under the title *Farm Income, Financial Conditions and Government Assistance Data Book, 2015*

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SOMMAIRE	3
SECTION A	
Revenu agricole	5
Méthodologie relative au revenu agricole	15
SECTION B	
Situation financière	17
Méthodologie relative à la situation financière des exploitations agricoles	31
SECTION C	
Dépenses publiques au secteur agroalimentaire	33
Méthodologie relative aux dépenses publiques	53
SECTION D	
Estimations du soutien à l'agriculture	59
Méthodologie relative aux indicateurs de soutien de l'OCDE	67

LISTE DES TABLEAUX

SECTION A : Revenu agricole

Tableau A.1 : Recettes monétaires, dépenses et revenus agricoles, Canada et provinces, 2005-2014	7
Tableau A.2 : Paiements directs bruts des programmes et primes des producteurs, Canada et provinces, 2009-2014	10
Tableau A.3 : Total des revenus d'exploitation, total des dépenses d'exploitation et bénéfice net d'exploitation, moyenne par ferme, Canada et provinces, 2012-2014	12
Tableau A.4 : Total des revenus d'exploitation, total des dépenses d'exploitation et bénéfice net d'exploitation, moyenne par ferme et par type d'exploitation, Canada, 2012-2014	13

SECTION B : Situation financière

Tableau B.1 : Actif agricole, Canada et provinces, au 31 décembre, 2005-2014	19
Tableau B.2 : Dette agricole en cours, Canada et provinces, 2005-2014	20
Tableau B.3 : Nombre de faillites agricoles par province, 1999-2014	21
Tableau B.4 : Portefeuille de prêts de Financement agricole Canada (FAC), 2009-2010 à 2014-2015	22
Tableau B.5 : Nouveaux prêts enregistrés dans le cadre de la Loi canadienne sur les prêts agricoles (LCPA), 2007-2008 à 2014-2015	23
Tableau B.6 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, moyenne par ferme et par type d'exploitation, Canada et provinces, 2009-2013	24
Tableau B.7 : Comparaison entre le prix moyen de certains engrais et carburants en Ontario et au Michigan/Ohio/Indiana, 2014 et 2015	29
Tableau B.8 : Comparaison entre le prix moyen de certains engrais et carburants au Manitoba et au Minnesota/Dakota du Nord, 2014 et 2015	29
Tableau B.9 : Comparaison entre le prix moyen de certains engrais et carburants en Saskatchewan et au Montana, 2014 et 2015	30
Tableau B.10 : Dépenses d'exploitation agricole, Canada, 2010-2014	30

SECTION C : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire

Tableau C.1 : Dépenses publiques fédérales et provinciales au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2008-2009 à 2015-2016	35
Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016	37
Tableau C.3 : Dépenses publiques liées à l'environnement en soutien au secteur agroalimentaire, Canada et Provinces, 2012-2013 à 2015-2016	43
Tableau C.4 : Recherche et inspection liées au soutien du secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016	46
Tableau C.5 : Dépenses publiques dans le secteur agroalimentaire en pourcentage du PIB agricole et du PIB agroalimentaire, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016	50
Tableau C.6 : Importance du PIB agroalimentaire et des dépenses publiques au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016	52

SECTION D : Estimations du soutien à l'agriculture

Tableau D.1 : Estimation du soutien à l'agriculture, Canada, 2012-2014	61
Tableau D.2 : Composition de l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) pour certains pays de l'OCDE, 2012-2014	62
Tableau D.3 : Estimation du soutien aux producteurs (ESP) pour certains pays de l'OCDE, 2012-2014	63
Tableau D.4 : Transferts au titre d'un seul produit (TSP en pourcentage) pour certains pays de l'OCDE, 2012-2014	64
Tableau D.5 : Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG) pour certains pays de l'OCDE, 2012-2014	64
Tableau D.6 : Composition de l'estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG) pour certains pays de l'OCDE, 2012-2014	65
Tableau D.7 : Estimation du soutien aux consommateurs (ESC) pour certains pays de l'OCDE, 2012-2014	66
Tableau D.8 : Estimation du soutien total (EST) à l'agriculture pour certains pays de l'OCDE, 2012-2014	66

LISTE DES GRAPHIQUES

SECTION A. Revenu agricole

Graphique A.1(a) :Revenu monétaire net (dollars courants), Canada, 2005-2014	9
Graphique A.1(b) :Revenu monétaire net (dollars de 2007), Canada, 2005-2014	9

SECTION B. Situation financière

Graphique B.1 : Répartition de l'actif agricole selon la catégorie d'actifs, Canada, au 31 décembre, 2010-2014	19
Graphique B.2 : Répartition de la dette agricole selon la catégorie de prêteurs, Canada, au 31 décembre, 2010-2014	20
Graphique B.3 : Répartition des faillites agricoles par province, 2014	21
Graphique B.4 : Répartition provinciale du montant des prêts en cours de FAC, par province, au 31 mars 2015	22
Graphique B.5 : Répartition provinciale du montant des nouveaux prêts enregistrés en vertu de la LCPA, exercice 2014-2015	23
Graphique B.6 : Taux hypothécaire conventionnel et taux d'intérêt préférentiel, 2005-2015	28

SECTION C. Dépenses publiques au secteur agroalimentaire

Graphique C.1 : Dépenses publiques fédérales et provinciales au secteur agroalimentaire, Canada, 2008-2009 à 2015-2016	35
Graphique C.2 : Dépenses publiques fédérales et provinciales par catégorie principale	36
Graphique C.3 : Dépenses publiques fédérales et provinciales liées à l'environnement en soutien au secteur agroalimentaire	45
Graphique C.4 : Dépenses publiques dans le secteur agroalimentaire en pourcentage du PIB agricole et du PIB agroalimentaire, 2014-2015 et 2015-2016	51

ABRÉVIATIONS

CCB	Commission canadienne du blé	LPAACFC	Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative
CNS	Coefficient nominal de soutien		
CSRN	Compte de stabilisation du revenu net	LPCA	Loi sur les programmes de commercialisation agricole
ESC	Estimation du soutien aux consommateurs	PCSRA	Programme canadien de stabilisation du revenu agricole
ESP	Estimation du soutien aux producteurs		
ESSG	Estimation du soutien aux services d'intérêt général	PDF	Programme de données fiscales
EST	Estimation du soutien total	PIB	Produit intérieur brut
FAC	Financement agricole Canada	SEE	Société pour l'expansion des exportations
LCPA	Programme de la Loi canadienne sur les prêts agricoles	TSA	Transferts au titre d'un seul produit

SIGNES CONVENTIONNELS

n.c.	non calculé
..	non disponible
x	confidentiel ou trop peu fiable pour être publié

INTRODUCTION

Ce recueil de données se divise en quatre sections : la section A renferme de l'information relative au revenu agricole; la section B traite de la situation financière des exploitations agricoles; la section C renferme des données sur les dépenses publiques pour le secteur agroalimentaire; la section D renferme de l'information sur les estimations du soutien aux producteurs. Des notes sur la méthodologie utilisée sont fournies à la fin de chaque section. Le présent document renferme les données les plus récentes concernant les principaux indicateurs économiques et financiers.

COORDONNÉES

SECTION A : Revenu agricole

Revenu agricole global

Robert Koroluk
Tél : 613-773-2428
Courriel : robert.koroluk@agr.gc.ca

Revenu agricole familial et revenu agricole à l'échelle de la ferme

Katrin Nagelschmitz
Tél : 613-773-2087
Courriel : katrin.nagelschmitz@agr.gc.ca

SECTION B : Situation financière

Dette agricole; faillites agricoles; prêts de Financement agricole Canada (FAC); *Loi canadienne sur les prêts agricoles* (LCPA); actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, en moyenne

Katrin Nagelschmitz
Tél : 613-773-2087
Courriel : katrin.nagelschmitz@agr.gc.ca

Le taux hypothécaire de FAC, les prix des engrais et des carburants, et les dépenses

Xianqiang Zhang
Tél : 613-773-2426
Courriel : xianqiang.zhang@agr.gc.ca

SECTION C : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire

Luc Tanguay
Tél : 613-773-2441
Courriel : luc.tanguay@agr.gc.ca

SECTION D : Estimations du soutien à l'agriculture

Luc Tanguay
Tél : 613-773-2441
Courriel : luc.tanguay@agr.gc.ca

SOMMAIRE

REVENU AGRICOLE, SITUATION FINANCIÈRE ET AIDE GOUVERNEMENTALE RECUEIL DE DONNÉES

Le recueil de données intitulé " Revenu agricole, situation financière et aide gouvernementale " rassemble des séries de données historiques provenant de plusieurs sources en un document pratique sur les principaux indicateurs économiques et financiers du secteur agricole. Le recueil donne une vue d'ensemble de la situation de l'agriculture primaire et des dépenses que font les gouvernements pour assurer le dynamisme et la compétitivité du secteur. Ce recueil fournit également des renseignements utiles sur l'aide publique fournie au secteur, mais qui ne sont pas faciles à obtenir autrement.

Les renseignements inclus dans le recueil sont fournis par plusieurs organisations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et par d'autres ministères fédéraux. Ils sont aussi préparés en consultation avec les ministères provinciaux responsables de l'agriculture.

Le recueil de données est divisé en quatre sections. La section A présente des renseignements relatifs au revenu agricole. La section B contient des renseignements sur la situation financière des exploitations agricoles. La section C renferme des données sur les dépenses publiques au secteur agroalimentaire et la section D présente les estimations du soutien à l'agriculture. Des notes intégrées à la fin de chaque section fournissent des renseignements sur la méthodologie. Chaque édition du recueil présente les données les plus récentes sur les principaux indicateurs économiques et financiers.

POINTS SAILLANTS

Section A - Revenu agricole

- En 2014, les recettes tirées des productions végétales et animales ont totalisé 55,7 milliards de dollars, soit le niveau le plus élevé depuis les 10 dernières années (2005-2014). L'augmentation des recettes tirées du marché en 2014 est attribuable aux recettes élevées des productions végétales (30,0 milliards de dollars) et aux recettes record des productions animales (25,7 milliards de dollars).
- Les paiements des programmes sont passés à 2,1 milliards de dollars en 2014 par rapport à 2,7 milliards de dollars l'année précédente. De manière générale, les revenus élevés réalisés depuis 2008 grâce aux conditions favorables des marchés ont réduit les besoins en matière de paiements de programme.
- En 2014, le revenu net s'est chiffré à 14,2 milliards de dollars, ce qui représente le niveau le plus élevé entre 2005 et 2014 et qui dépasse le dernier record de 12,6 milliards de dollars établi en 2013. À titre de comparaison, le revenu net le plus faible au cours de la même période a été de 5,9 milliards de dollars, en 2006.
- Les résultats provisoires pour 2014 montrent qu'avec des revenus d'exploitation moyens de 711 844 \$, Terre-Neuve-et-Labrador est la province où l'on trouve les entreprises agricoles qui enregistrent les plus hautes ventes. C'est en Saskatchewan que les exploitations agricoles enregistrent les ventes les plus faibles, avec des revenus d'exploitation moyens de 354 258 \$. À l'échelle nationale, les entreprises agricoles enregistraient en moyenne des revenus d'exploitation de 415 380 \$ et des dépenses d'exploitation de 343 870 \$ en 2014, ce qui représente un bénéfice net d'exploitation moyen de 71 511 \$. Il s'agit d'une augmentation de 3 % par rapport au bénéfice net d'exploitation moyen enregistré l'année précédente, lequel se chiffrait à 69 507 \$.
- Le bénéfice net d'exploitation varie considérablement selon le type d'exploitation agricole. En 2014, les éleveurs de porc ont enregistré le bénéfice net d'exploitation moyen le plus élevé (284 116 \$), suivis des producteurs de pommes de terre (243 953 \$). Le bénéfice net d'exploitation des éleveurs de porc a augmenté de 144 % par rapport à l'année précédente. Le bénéfice net d'exploitation des producteurs de céréales et d'oléagineux s'est chiffré à 85 590 \$; à 79 902 \$ pour les producteurs de légumes et de melons; à 31 978 \$ pour les producteurs de fruits et de noix; et à 24 512 \$ pour les éleveurs de bovins.

Section B - Situation financière des exploitations agricoles

- L'actif total des exploitations agricoles se chiffrait à 531,5 milliards de dollars en 2014. Les biens immobiliers agricoles, constitués des terres et des immeubles, représentaient près des trois quarts du total de l'actif des exploitations en 2014.
- Les agriculteurs contractent des dettes pour assumer des obligations financières à court terme et pour investir dans leur exploitation afin de tirer profit de nouveaux débouchés commerciaux. En 2014, la dette agricole totale au Canada s'élevait à 84,4 milliards de dollars.
- En 2014, uniquement 25 exploitations agricoles ont déclaré faillite, ce qui représente une baisse par rapport aux 66 faillites de l'année précédente. C'est au Québec qu'on a enregistré le plus grand nombre de faillites (14), qui représentent plus de la moitié du total pour l'ensemble du pays. Au Canada, le nombre de faillites agricoles suit une tendance à la baisse depuis 1999.
- Financement agricole Canada (FAC) a approuvé 47 178 nouveaux prêts en 2014-2015. Le montant moyen des prêts approuvés par FAC s'est élevé à 178 825 \$.

- En 2014-2015, 1 569 nouveaux prêts ont été enregistrés en vertu de la Loi canadienne sur les prêts agricoles (LCPA). Près de trois nouveaux prêts sur quatre ont été octroyés à la Saskatchewan.
- De façon générale, les bilans des exploitations agricoles ont été encourageants en 2013. En moyenne, les exploitations agricoles canadiennes ont déclaré 2,8 millions de dollars d'actifs et 0,5 million de dollars de dettes, totalisant un avoir net de 2,3 millions de dollars. On observe des variations considérables selon le type d'exploitation. L'avoir net moyen est de : 5,5 millions de dollars pour les élevages avicoles; 4,4 millions pour les producteurs de pommes de terre; 3,4 millions pour les fermes laitières; 2,6 millions pour les élevages de porcs; 2,5 millions pour les exploitations céréalères; 1,7 million pour les élevages de bovins de boucherie.
- Les exploitations de la Colombie-Britannique ont déclaré les actifs les plus élevés au Canada, soit 3,6 millions de dollars, suivies de l'Alberta, à 3,5 millions de dollars. Cependant, au chapitre des valeurs nettes moyennes, les exploitations agricoles de l'Alberta ont enregistré les plus élevées à 3,0 millions de dollars, suivies de celles de la Colombie-Britannique à 2,8 millions de dollars.
- À l'automne 2015, l'ammoniac anhydre coûtait en moyenne 1 066 \$ la tonne en Ontario, 835 \$ la tonne au Manitoba et 882 \$ la tonne en Saskatchewan. Les agriculteurs de l'Ontario ont payé sensiblement le même prix pour l'ammoniac anhydre que les agriculteurs des États américains voisins (Michigan, Ohio et Indiana) tandis que les agriculteurs du Manitoba l'ont payé moins cher que ceux du Minnesota et du Dakota du Nord.
- Les agriculteurs de la Saskatchewan et de l'Ontario ont bénéficié de prix moins élevés pour l'essence que leurs homologues du Manitoba, alors que le prix du diesel était plus bas dans les provinces des Prairies qu'en Ontario. Les agriculteurs de l'Ontario et du Manitoba ont payé le diesel sensiblement le même prix que leurs homologues américains, mais le prix de l'essence était plus élevé au Minnesota et au Dakota du Nord.
- Les dépenses totales liées à l'exploitation agricole ont augmenté de 2 % par rapport à l'année précédente pour s'établir à 50,2 milliards de dollars en 2014. Une bonne partie de cette hausse est attribuable à l'augmentation du coût d'achat du bétail, à l'amortissement, aux intérêts, à l'utilisation de machinerie, aux salaires en espèces et à d'autres dépenses, mais la baisse du prix de l'assurance-récolte et de l'assurance contre la grêle ainsi que des aliments du bétail et des engrais l'a compensée en partie.
- On estime que les dépenses fédérales ont augmenté de 1 % en 2015-2016 pour s'établir à 2,73 milliards de dollars, tandis que les dépenses provinciales ont chuté de 3 % pour s'établir à 2,61 milliards de dollars. On estime que les dépenses totales ont diminué de 1 % pour s'établir à 5,34 milliards de dollars.
- En 2014-2015, les paiements de programmes fédéraux aux producteurs ont diminué pour s'établir à 0,93 milliard de dollars. On estime que ces paiements ont augmenté pour s'établir à 1,11 milliards de dollars en 2015-2016. Selon les estimations pour la même période de deux ans, les paiements de programmes provinciaux aux producteurs ont diminué en 2014-2015 pour s'établir à 1,09 milliard de dollars et ont connu une autre baisse en 2015-2016 pour s'établir à 1,06 milliard de dollars.
- En 2014-2015, les catégories affichant les dépenses les plus élevées ont été les paiements de programmes aux producteurs, la recherche et l'innovation ainsi que les mesures de salubrité et de contrôle. Ces dernières catégories ont représenté respectivement 78 % et 53 % des dépenses fédérales et provinciales. Cependant, la part des dépenses consacrées à la recherche et à l'innovation ainsi qu'aux mesures de salubrité et de contrôle est de 46 % à l'échelon fédéral et de 16 % à l'échelon provincial.

Section D - Estimation du soutien au secteur agricole

- Exprimée en pourcentage des recettes agricoles brutes, l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) au Canada a diminué, passant de 11 % en 2013 à 9 % en 2014.
- De 2013 à 2014, l'ESP exprimée en pourcentage des recettes agricoles brutes a augmenté aux États-Unis (de 7 % à 10 %) et au Mexique (de 11 % à 13 %), alors qu'elle est demeurée inchangée en Australie (2 %) et en Nouvelle-Zélande (1 %) et qu'elle a diminué dans l'Union européenne (de 20 % à 18 %).
- Le soutien à des produits particuliers a diminué au fil du temps, mais certains produits reçoivent encore aujourd'hui beaucoup de soutien. Le niveau de ce soutien est mesuré par l'intermédiaire des transferts au titre d'un seul produit (TSP), un indicateur mesurant les transferts liés à la production d'un seul produit. Cet indicateur est exprimé en pourcentage des recettes brutes pour un produit particulier.
- En 2014, le lait est le produit qui a reçu le plus haut niveau de soutien au Canada avec un TSP de 29 %. Dans l'Union européenne, c'est le bœuf et le veau qui ont reçu le plus haut niveau de soutien avec un TSP de 24 %. Aux États-Unis, le lait a reçu le plus haut niveau de soutien avec un TSP de 14 %.

Section C - Dépenses publiques au secteur agroalimentaire

- Le total des dépenses publiques au soutien du secteur agroalimentaire a diminué de 11 % en 2014-2015 passant à 5,39 milliards de dollars. Les dépenses fédérales ont diminué de 11 % pour s'établir à 2,70 milliards de dollars alors que les dépenses provinciales ont connu une baisse de 10 % pour s'établir à 2,68 milliards de dollars.



SECTION A

Revenu agricole

Tableau A.1 : Recettes monétaires, dépenses et revenus agricoles, Canada et provinces, 2005-2014

	T.-N.-L.-	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
- millions de \$ -											
Recettes des cultures											
2005	14	197	139	188	1 491	3 606	1 300	3 169	2 431	1 077	13 612
2006	17	234	150	223	1 581	3 794	1 291	3 690	2 641	1 108	14 729
2007	18	236	123	207	1 690	4 125	2 223	5 228	3 484	1 113	18 448
2008	15	241	125	221	2 160	4 605	2 777	7 017	4 738	1 115	23 016
2009	18	256	123	249	2 140	4 725	2 816	7 298	4 417	1 172	23 214
2010	18	252	129	236	2 111	5 203	2 683	6 675	3 784	1 210	22 302
2011	17	318	139	271	2 410	5 507	2 550	8 189	5 189	1 237	25 827
2012	17	319	152	254	2 648	6 420	2 718	9 151	6 476	1 329	29 484
2013	17	321	165	288	2 754	6 516	3 468	9 712	6 366	1 388	30 996
2014	17	308	173	290	2 576	6 214	3 250	9 812	5 947	1 429	30 017
Recettes du bétail											
2005	74	129	300	209	4 011	4 495	1 832	1 783	4 358	1 192	18 384
2006	79	121	303	204	3 869	4 350	1 801	1 724	4 193	1 133	17 776
2007	87	127	318	219	4 096	4 550	1 753	1 705	4 301	1 172	18 328
2008	93	120	349	224	4 321	4 792	1 716	1 730	4 266	1 298	18 911
2009	89	119	324	223	4 242	4 591	1 651	1 484	4 080	1 252	18 055
2010	99	125	355	217	4 485	4 716	1 748	1 530	4 400	1 213	18 888
2011	101	133	373	245	4 893	5 305	1 920	1 637	4 419	1 302	20 329
2012	112	143	419	252	4 928	5 326	1 934	1 688	4 698	1 375	20 875
2013	120	144	428	259	5 037	5 516	1 993	1 894	4 782	1 371	21 545
2014	109	146	361	260	5 506	6 226	2 494	2 718	6 401	1 481	25 702
Recettes totales du marché											
2005	88	326	439	397	5 502	8 101	3 132	4 952	6 789	2 269	31 995
2006	95	355	453	426	5 450	8 144	3 091	5 414	6 834	2 241	32 505
2007	105	363	441	426	5 786	8 675	3 977	6 933	7 785	2 285	36 776
2008	108	362	474	446	6 481	9 398	4 493	8 747	9 005	2 413	41 927
2009	107	375	447	471	6 382	9 316	4 467	8 783	8 496	2 424	41 269
2010	117	377	483	453	6 596	9 919	4 431	8 205	8 184	2 424	41 190
2011	118	452	512	516	7 304	10 812	4 470	9 826	9 608	2 539	46 156
2012	129	462	571	506	7 576	11 745	4 652	10 839	11 174	2 705	50 359
2013	138	466	593	547	7 791	12 032	5 462	11 606	11 148	2 759	52 542
2014	126	454	534	550	8 082	12 440	5 744	12 530	12 348	2 910	55 719
Paiements des programmes											
2005	1	46	27	40	749	800	699	1 323	1 117	120	4 923
2006	1	21	15	34	858	662	626	1 267	945	105	4 534
2007	1	21	18	31	1 134	598	413	871	907	96	4 089
2008	1	33	14	31	1 092	649	350	680	1 174	108	4 133
2009	0	36	16	30	1 060	369	386	462	830	102	3 290
2010	1	33	13	24	617	287	349	912	817	82	3 135
2011	1	33	16	25	656	283	501	1 218	681	66	3 478
2012	1	21	10	32	769	309	495	949	772	48	3 405
2013	0	31	11	21	506	350	371	655	696	44	2 686
2014	1	22	42	14	321	277	230	612	549	31	2 099
Recettes monétaires totales											
2005	89	372	466	438	6 251	8 901	3 831	6 275	7 906	2 389	36 919
2006	96	377	468	460	6 308	8 806	3 717	6 682	7 779	2 346	37 039
2007	106	385	459	457	6 920	9 273	4 389	7 804	8 692	2 381	40 866
2008	109	394	489	477	7 573	10 047	4 844	9 427	10 179	2 522	46 060
2009	108	411	463	502	7 443	9 685	4 853	9 244	9 326	2 525	44 560
2010	117	410	496	477	7 213	10 207	4 781	9 117	9 001	2 505	44 325
2011	119	485	528	541	7 959	11 095	4 971	11 043	10 289	2 605	49 634
2012	130	483	580	539	8 346	12 054	5 146	11 788	11 946	2 752	53 764
2013	138	497	604	568	8 296	12 382	5 833	12 261	11 844	2 804	55 227
2014	127	476	576	564	8 403	12 717	5 974	13 142	12 897	2 941	57 818

Sources : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0001 - Recettes monétaires et Tableau 002-0009 - Revenu agricole net.

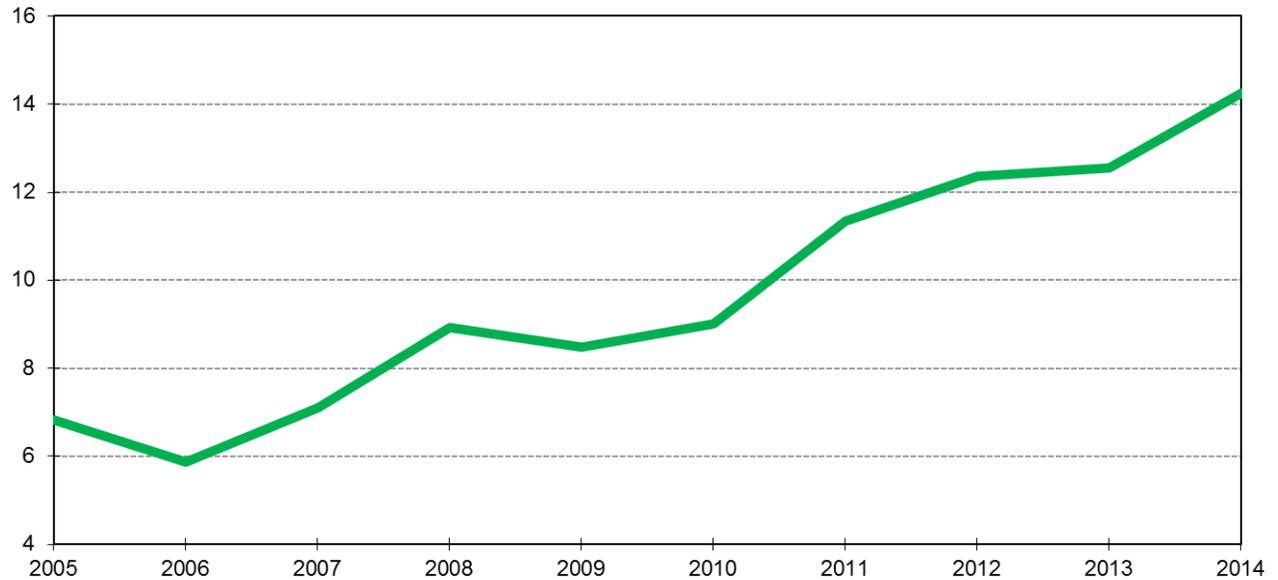
Tableau A.1 : Recettes monétaires, dépenses et revenus agricoles, Canada et provinces, 2005-2014 (suite)

	T.-N.-L.-	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
- millions de \$ -											
Dépenses d'exploitation nettes											
2005	79	307	367	360	4 875	7 359	3 011	5 132	6 569	2 037	30 096
2006	85	317	382	377	5 088	7 573	3 223	5 301	6 756	2 070	31 171
2007	95	329	400	391	5 590	8 050	3 551	5 927	7 227	2 195	33 756
2008	102	348	431	411	5 940	8 553	3 999	6 880	8 071	2 392	37 128
2009	104	361	420	418	5 817	8 466	3 869	6 661	7 702	2 262	36 079
2010	103	348	422	408	5 499	8 392	3 776	6 380	7 735	2 261	35 324
2011	109	367	442	426	6 047	8 869	3 951	7 221	8 492	2 377	38 300
2012	115	387	478	441	6 242	9 469	4 372	8 077	9 313	2 510	41 404
2013	119	385	487	445	6 425	9 727	4 578	8 403	9 537	2 558	42 664
2014	122	387	502	441	6 401	10 023	4 541	8 466	10 087	2 603	43 574
Revenu monétaire net											
2005	10	65	100	77	1 377	1 542	820	1 143	1 337	353	6 823
2006	11	60	86	84	1 220	1 234	495	1 380	1 023	276	5 868
2007	11	56	59	66	1 330	1 223	838	1 877	1 465	186	7 109
2008	8	46	57	65	1 633	1 494	845	2 547	2 107	130	8 932
2009	3	49	43	84	1 626	1 219	985	2 583	1 624	264	8 481
2010	14	63	74	69	1 715	1 815	1 004	2 738	1 266	244	9 001
2011	10	117	86	115	1 912	2 226	1 020	3 823	1 797	228	11 334
2012	15	96	102	98	2 103	2 586	775	3 710	2 633	242	12 360
2013	19	112	117	123	1 871	2 655	1 255	3 858	2 307	245	12 563
2014	5	89	74	123	2 002	2 694	1 433	4 676	2 810	337	14 244
Revenu net réalisé											
2005	3	25	47	27	735	446	369	179	169	79	2 079
2006	4	19	34	33	569	120	37	420	-161	-25	1 047
2007	4	16	6	13	649	86	375	871	234	-136	2 118
2008	0	6	2	14	924	326	358	1 508	833	-216	3 754
2009	-4	8	-16	30	868	10	468	1 455	295	-92	3 023
2010	6	22	16	17	962	611	478	1 578	-50	-110	3 532
2011	2	75	25	62	1 119	950	458	2 544	413	-140	5 509
2012	7	52	41	44	1 283	1 257	194	2 375	1 187	-135	6 305
2013	11	66	54	68	1 030	1 289	648	2 447	789	-139	6 262
2014	-4	41	9	68	1 147	1 296	799	3 190	1 219	-59	7 706
Revenu net total											
2005	4	4	47	37	682	435	126	755	456	34	2 579
2006	4	47	32	57	470	-11	323	-161	-448	-64	251
2007	3	-9	6	1	731	-143	272	479	-55	-154	1 130
2008	-1	-21	1	-6	754	370	879	3 717	1 571	-252	7 014
2009	-4	5	-26	33	791	10	501	1 983	-329	-117	2 847
2010	6	39	16	27	984	527	-85	746	272	-119	2 413
2011	1	62	26	10	1 107	1 344	-27	2 709	940	-86	6 085
2012	5	59	42	77	1 299	1 184	926	2 227	669	-153	6 335
2013	11	65	56	58	1 104	1 343	1 461	5 874	2 516	-80	12 409
2014	-4	57	9	72	1 079	1 184	410	1 762	346	-89	4 828

Sources : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0001 - Recettes monétaires et Tableau 002-0009 - Revenu agricole net.

Graphique A.1(a) : Revenu monétaire net (dollars courants), Canada, 2005-2014

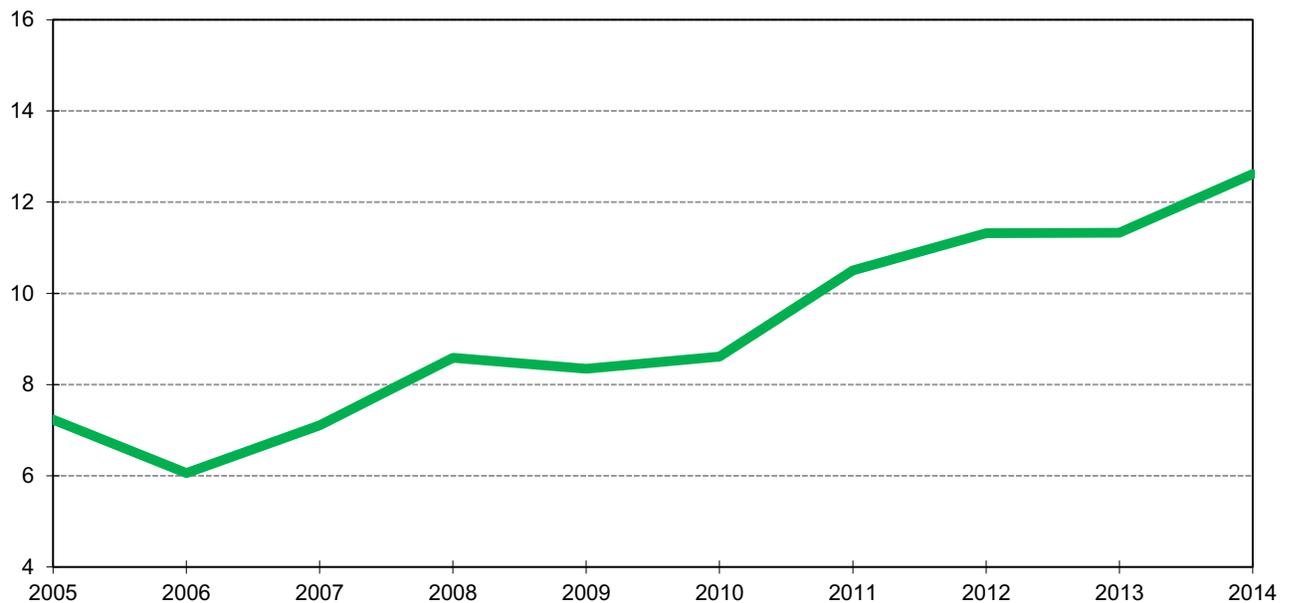
milliards de \$



Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0009 - Revenu agricole net.

Graphique A.1(b) : Revenu monétaire net (dollars de 2007), Canada, 2005-2014

milliards de \$



Sources : Statistique Canada, CANSIM, tableau 002-0009 - Revenu agricole net, tableau 380-0066 - Indices des prix, produit intérieur et calculs effectués par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Tableau A.2 : Paiements directs bruts des programmes et primes des producteurs, Canada et provinces, 2009-2014

	T.-N.-L.-	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	- millions de \$ -										
2009											
Assurance-production ¹	0	24	2	12	116	53	128	100	358	17	810
PCSRA	0	0	1	1	23	9	8	9	122	13	186
Agri-stabilité	0	6	8	13	190	182	134	66	141	50	790
Agri-investissement ²	0	4	2	3	35	63	50	112	78	11	358
CSRN	0	2	2	2	4	46	28	72	40	5	202
Prog. provinciaux de stabilisation	0	0	0	0	689	7	0	0	0	0	696
Autres paiements ³	0	0	0	0	3	9	38	104	90	5	250
Paiements totaux avant rabais	0	36	16	30	1 060	369	386	462	830	102	3 290
Rabais sur intrants	0	1	1	0	2	5	33	0	8	0	48
Paiements totaux	0	36	17	30	1 062	374	419	462	837	102	3 338
Primes des producteurs	0	5	1	3	293	75	115	338	253	7	1 091
2010											
Assurance-production ¹	0	17	2	14	87	50	169	320	469	28	1 157
PCSRA	0	1	0	1	4	1	-1	7	0	1	13
Agri-stabilité	0	11	9	6	268	154	92	113	136	44	834
Agri-investissement ²	0	3	1	2	61	63	38	82	72	6	328
CSRN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prog. provinciaux de stabilisation	0	0	0	0	195	15	0	0	0	0	210
Autres paiements ³	0	2	0	1	2	2	51	390	141	3	593
Paiements totaux avant rabais	1	33	13	24	617	287	349	912	817	82	3 135
Rabais sur intrants	0	1	1	0	1	4	32	0	4	0	42
Paiements totaux	1	34	13	24	618	292	382	912	821	82	3 177
Primes des producteurs	0	6	1	3	88	74	110	320	275	6	883
2011											
Assurance-production ¹	0	20	2	9	36	60	313	528	330	12	1 309
PCSRA	0	0	0	0	1	0	2	0	-2	0	2
Agri-stabilité	0	8	11	11	139	65	75	196	198	38	741
Agri-investissement ²	0	5	3	3	62	75	56	119	90	12	425
Prog. provinciaux de stabilisation	0	0	0	0	391	68	0	0	0	0	459
Autres paiements ³	0	0	0	1	27	15	55	374	66	4	542
Paiements totaux avant rabais	1	33	16	25	656	283	501	1 218	681	66	3 478
Rabais sur intrants	0	1	1	0	0	4	35	0	2	0	43
Paiements totaux	1	34	17	25	656	287	536	1 218	684	66	3 521
Primes des producteurs	0	8	1	3	231	50	105	379	319	6	1 103

Source : Statistique Canada, n° 21-015-XIF au catalogue, Statistiques économiques agricoles, novembre 2015.

¹ Exclut l'assurance privée contre la grêle.

² Inclut les paiements dans le cadre du Programme de démarrage..

³ La catégorie *Autres paiements* comprend les paiements de programmes tels l'assurance-grêle privée et les programmes d'aide spéciale.

Tableau A.2 : Paiements directs bruts des programmes et primes des producteurs, Canada et provinces, 2009-2014 (suite)

	T.-N.-L.-	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
- millions de \$ -											
2012											
Assurance-production ¹	0	12	1	10	30	94	204	369	482	13	1 215
Agri-stabilité	1	5	6	12	73	49	179	291	90	20	726
Agri-investissement	0	3	2	3	127	67	43	121	75	11	452
Prog. provinciaux de stabilisation	0	0	0	0	424	80	0	0	0	0	504
Autres paiements ³	0	0	0	8	115	19	69	168	124	4	507
Paiements totaux avant rabais	1	21	10	32	769	309	495	949	772	48	3 405
Rabais sur intrants	0	0	1	0	1	4	39	0	1	8	54
Paiements totaux	1	21	10	32	770	313	533	949	773	55	3 459
Primes des producteurs	0	8	1	4	182	79	144	450	360	6	1 234
2013											
Assurance-production ¹	0	24	2	7	30	117	162	253	458	14	1 068
Agri-stabilité	0	3	6	9	41	75	125	182	60	17	517
Agri-investissement	0	4	3	3	60	73	48	127	90	11	419
Prog. provinciaux de stabilisation	0	0	0	0	275	60	0	0	0	0	335
Autres paiements ³	0	0	0	1	100	25	36	93	89	3	347
Paiements totaux avant rabais	0	31	11	21	506	350	371	655	696	44	2 686
Rabais sur intrants	0	0	1	0	3	4	29	0	2	7	45
Paiements totaux	0	31	11	21	509	354	400	655	698	51	2 730
Primes des producteurs	0	8	1	3	171	97	165	471	419	6	1 342
2014											
Assurance-production ¹	0	13	1	7	24	84	122	202	312	12	776
Agri-stabilité	0	6	37	5	41	63	50	173	50	6	433
Agri-investissement	0	3	2	2	60	49	34	91	72	8	321
Prog. provinciaux de stabilisation	0	0	0	0	126	50	0	0	0	0	176
Autres paiements ³	0	0	1	0	70	32	25	146	115	4	394
Paiements totaux avant rabais	1	22	42	14	321	277	230	612	549	31	2 099
Rabais sur intrants	0	0	0	0	4	4	41	0	2	7	58
Paiements totaux	1	22	43	14	325	281	271	612	551	37	2 157
Primes des producteurs	0	8	1	3	86	76	137	411	363	7	1 091

Source : Statistique Canada, n° 21-015-XIF au catalogue, Statistiques économiques agricoles, novembre 2015.

¹ Exclut l'assurance privée contre la grêle.² Inclut les paiements dans le cadre du Programme de démarrage..³ La catégorie *Autres paiements* comprend les paiements de programmes tels l'assurance-grêle privée et les programmes d'aide spéciale.

Tableau A.3 : Total des revenus d'exploitation, total des dépenses d'exploitation et bénéfice net d'exploitation, moyenne par ferme, Canada et provinces, 2012-2014

Province	2012	2013	2014 Provisoires	14/13
	- Dollars par exploitation -			%
Terre-Neuve-et-Labrador				
Revenus d'exploitation	512 370	566 890	711 844	26 %
Dépenses d'exploitation	443 348	478 167	615 845	29 %
Bénéfice net d'exploitation	69 022	88 723	95 999	8 %
Île-du-Prince-Édouard				
Revenus d'exploitation	506 733	491 942	485 901	-1 %
Dépenses d'exploitation	433 002	420 095	403 997	-4 %
Bénéfice net d'exploitation	73 732	71 847	81 904	14 %
Nouvelle-Écosse				
Revenus d'exploitation	387 261	411 277	395 892	-4 %
Dépenses d'exploitation	322 009	334 776	341 107	2 %
Bénéfice net d'exploitation	65 252	76 501	54 784	-28 %
Nouveau-Brunswick				
Revenus d'exploitation	410 475	424 335	424 721	0 %
Dépenses d'exploitation	350 128	363 497	350 496	-4 %
Bénéfice net d'exploitation	60 347	60 838	74 226	22 %
Québec				
Revenus d'exploitation	430 101	431 644	458 198	6 %
Dépenses d'exploitation	357 385	359 164	380 453	6 %
Bénéfice net d'exploitation	72 716	72 480	77 745	7 %
Ontario				
Revenus d'exploitation	348 555	359 480	373 765	4 %
Dépenses d'exploitation	291 117	297 792	312 210	5 %
Bénéfice net d'exploitation	57 438	61 688	61 554	0 %
Manitoba				
Revenus d'exploitation	416 526	456 024	468 424	3 %
Dépenses d'exploitation	352 493	372 699	382 285	3 %
Bénéfice net d'exploitation	64 033	83 325	86 139	3 %
Saskatchewan				
Revenus d'exploitation	301 948	317 777	354 258	11 %
Dépenses d'exploitation	226 790	249 016	274 166	10 %
Bénéfice net d'exploitation	75 158	68 761	80 092	16 %
Alberta				
Revenus d'exploitation	413 507	423 264	467 422	10 %
Dépenses d'exploitation	338 670	346 597	397 528	15 %
Bénéfice net d'exploitation	74 837	76 667	69 894	-9 %
Colombie-Britannique				
Revenus d'exploitation	404 104	402 152	415 936	3 %
Dépenses d'exploitation	360 910	353 436	360 262	2 %
Bénéfice net d'exploitation	43 193	48 715	55 675	14 %
Canada				
Revenus d'exploitation	375 389	388 165	415 380	7 %
Dépenses d'exploitation	307 987	318 658	343 870	8 %
Bénéfice net d'exploitation	67 402	69 507	71 511	3 %

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0044.

Tableau A.4 : Total des revenus d'exploitation, total des dépenses d'exploitation et bénéfice net d'exploitation, moyenne par ferme et par type d'exploitation, Canada, 2012-2014

Type de ferme	2012	2013	2014 Provisoires	14/13
	- Dollars par exploitation -			%
Élevage de bovins laitiers et production laitière				
Revenus d'exploitation	592 642	603 198	643 714	7 %
Dépenses d'exploitation	454 977	467 718	487 880	4 %
Bénéfice net d'exploitation	137 666	135 480	155 834	15 %
Élevage de bovins de boucherie				
Revenus d'exploitation	281 484	277 611	334 943	21 %
Dépenses d'exploitation	265 374	265 346	310 432	17 %
Bénéfice net d'exploitation	16 110	12 266	24 512	100 %
Élevage de porcs				
Revenus d'exploitation	1 802 831	1 923 490	2 396 491	25 %
Dépenses d'exploitation	1 691 726	1 807 229	2 112 375	17 %
Bénéfice net d'exploitation	111 106	116 262	284 116	144 %
Élevage de volailles et production d'oeufs				
Revenus d'exploitation	1 156 027	1 203 993	1 231 654	2 %
Dépenses d'exploitation	978 930	1 008 975	1 042 531	3 %
Bénéfice net d'exploitation	177 097	195 017	189 123	-3 %
Culture de plantes oléagineuses et de céréales				
Revenus d'exploitation	332 834	353 443	358 006	1 %
Dépenses d'exploitation	242 604	260 103	272 416	5 %
Bénéfice net d'exploitation	90 230	93 340	85 590	-8 %
Culture de pommes de terre				
Revenus d'exploitation	1 306 702	1 358 870	1 405 421	3 %
Dépenses d'exploitation	1 106 945	1 137 947	1 161 468	2 %
Bénéfice net d'exploitation	199 757	220 923	243 953	10 %
Culture de fruits et de noix				
Revenus d'exploitation	265 513	261 827	251 399	-4 %
Dépenses d'exploitation	220 033	225 508	219 421	-3 %
Bénéfice net d'exploitation	45 481	36 320	31 978	-12 %
Autres cultures de légumes et de melons				
Revenus d'exploitation	465 135	488 655	500 340	2 %
Dépenses d'exploitation	406 650	411 868	420 438	2 %
Bénéfice net d'exploitation	58 485	76 787	79 902	4 %
Culture en serre et en pépinière et floriculture				
Revenus d'exploitation	1 110 844	1 178 497	1 399 163	19 %
Dépenses d'exploitation	1 011 194	1 038 801	1 228 730	18 %
Bénéfice net d'exploitation	99 650	139 696	170 432	22 %
Tous les types de fermes				
Revenus d'exploitation	375 389	388 165	415 380	7 %
Dépenses d'exploitation	307 987	318 658	343 870	8 %
Bénéfice net d'exploitation	67 402	69 507	71 511	3 %

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0044.

Méthodologie relative au revenu agricole

Tableau A.1 : Recettes monétaires, dépenses et revenus agricoles

Le *revenu monétaire net* (revenus bruts moins les frais d'amortissement) est une mesure des liquidités des entreprises agricoles provenant de la production de denrées agricoles. Il représente les sommes disponibles pour le remboursement de dettes, les investissements ou les retraits par le propriétaire durant une année donnée, peu importe l'année au cours de laquelle les denrées ont été produites. Le *revenu net réalisé* mesure les flux financiers tant monétaires (revenu comptant) que non monétaires (dépréciation et revenu en nature) des exploitations agricoles. Il représente le revenu agricole net d'une année donnée, peu importe l'année au cours de laquelle les denrées ont été produites. Le *revenu net total* mesure les flux financiers et les variations de stocks des exploitations agricoles. Il évalue la production économique agricole de l'année au cours de laquelle les biens agricoles ont été produits. Il représente le revenu provenant du capital du propriétaire, de la main-d'œuvre impayée, de la gestion et du risque.

Les recettes tirées des cultures et du bétail ne comprennent que les recettes provenant de la vente de produits agricoles par les filières commerciales et exclut les ventes directes entre producteurs à l'intérieur d'une même province.

Les paiements des programmes comprennent les paiements bruts versés directement aux producteurs dans le cadre de programmes fédéraux, provinciaux et municipaux. Les paiements représentent les montants effectivement reçus par les producteurs au cours d'une année civile, sauf certains programmes de la catégorie « Autres paiements » qui correspondent à une année financière ou à une année-récolte. Les paiements sont attribués à l'année au cours de laquelle ils sont effectivement reçus par les producteurs.

Les paiements du CSRN ne représentent que les retraits des producteurs du Fonds 2 (fonds gouvernemental). Les soldes importants accumulés dans le Fonds 1 (fonds des producteurs) ne sont pas compris.

Les dépenses d'exploitation comprennent tous les frais engagés dans le cadre de la production de denrées agricoles occasionnés par l'achat de biens et de services qui n'ont pas été produits par le secteur agricole d'une même province.

Les dépenses d'exploitation comprennent certains paiements d'aide du gouvernement tels les programmes de crédits provinciaux, dans la mesure où ils réduisent le coût des intrants. Les primes payées par les producteurs pour bénéficier des divers programmes d'assurance font aussi partie des dépenses.

Graphique A.1(a) et (b) : Revenu agricole au Canada en dollars courants et en dollars de 2007

Les revenus réels sont exprimés en dollars de 2007. L'indice implicite des prix du produit intérieur brut (déflateur du PIB, 2007 = 100) est utilisé comme déflateur.

Tableau A.2 : Paiements directs bruts des programmes et primes des producteurs

Les paiements des programmes englobent les paiements/indemnités bruts versés directement aux producteurs dans le cadre de programmes législatifs comme d'Agri-stabilité, de même que dans le cadre de programmes provinciaux de stabilisation du revenu et d'autres programmes spéciaux d'aide au revenu comme l'aide spéciale accordée aux victimes de la sécheresse.

Les indemnités d'Assurance-production comprennent uniquement celles des programmes publics; les indemnités de l'assurance-grêle privée sont exclues. Ces dernières sont comprises dans la catégorie « autres paiements ».

Les producteurs contribuent aussi aux programmes gouvernementaux en versant des primes au titre des programmes comme le programme d'assurance-récolte et les programmes provinciaux de stabilisation du revenu.

Tableau A.3 et Tableau A.4 : Revenus d'exploitation, dépenses d'exploitation et bénéfice net d'exploitation, par ferme et par province (A.3), et par type d'exploitation (A.4)

Les estimations du revenu agricole du Programme des données fiscales (PDF) sont calculées à partir d'un échantillon de déclarants dont le revenu agricole brut était positif ou dont le revenu agricole net tiré d'un travail autonome était différent de zéro, selon leur déclaration d'impôt sur le revenu. Pour les exploitations agricoles constituées en société, la base d'échantillonnage est formée de toutes les sociétés agricoles à l'intérieur des 10 provinces et des territoires qui sont considérées comme étant des exploitations agricoles selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et dont les ventes sont de 25 000 \$ ou plus. Selon le SCIAN, les exploitations agricoles sont celles dont 50 % ou plus des ventes proviennent d'activités agricoles. Aux fins des tableaux statistiques, on a exclu les fermes non constituées en société dont les recettes agricoles étaient inférieures à 10 000 \$.

Les estimations du revenu agricole du PDF diffèrent des estimations officielles sur les recettes monétaires agricoles et les dépenses publiées dans la base de données de CANSIM de Statistique Canada (Tableau 002-0001 - Recettes monétaires agricoles et Tableau 002-0005 - Dépenses

d'exploitation agricole et frais d'amortissement). Pour de plus amples renseignements concernant ces différences, veuillez consulter le document intitulé « Pour comprendre les mesures du revenu agricole » d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de Statistique Canada (n° 21-525 au catalogue).

Par revenus d'exploitation, on entend les recettes tirées de la vente de produits agricoles ainsi que les paiements des programmes agricoles et les indemnités d'assurance. Les recettes provenant de la vente des produits de la forêt sont également incluses.

Les dépenses d'exploitation font référence aux coûts des entreprises avant amortissement qui sont assumés par les exploitants agricoles pour l'achat de biens et de services utilisés dans la production de denrées agricoles.

Les ventes et les achats des exploitations agricoles entre elles sont inclus à la fois dans les revenus d'exploitation et dans les dépenses d'exploitation.

Le type d'exploitation a été déterminé en se fondant sur les ventes des produits agricoles exprimées en pourcentage. Ainsi, l'activité principale de l'exploitation est déterminée par le produit ou le groupe de produits générant 50 % ou plus du total des ventes. On se sert maintenant du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour le classement selon le type d'exploitation.

Pour une description détaillée de la méthodologie utilisée, prière de se reporter à la *Base de données complètes sur les exploitations agricoles, Manuel de référence*, de Statistique Canada (n° 21F0005GPF au catalogue).



SECTION B

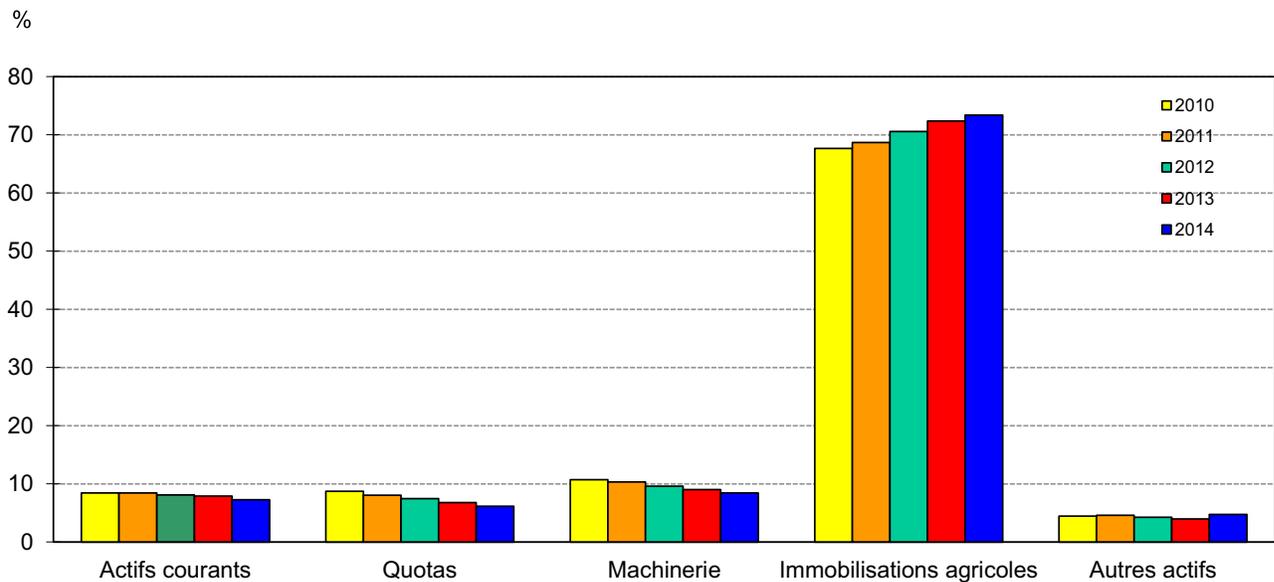
Situation financière

Tableau B.1 : Actif agricole, Canada et provinces, au 31 décembre, 2005-2014

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
- millions de \$ -											
2005	315	2 038	2 372	2 232	36 111	71 363	18 531	38 482	72 760	23 152	267 356
2006	349	2 059	2 424	2 280	36 641	74 163	19 442	39 359	77 669	25 705	280 091
2007	387	2 057	2 528	2 312	38 429	78 711	21 156	43 659	84 503	29 174	302 915
2008	381	2 086	2 624	2 363	40 302	82 903	23 269	48 893	91 676	31 692	326 189
2009	369	2 025	2 764	2 517	40 562	85 411	24 477	51 575	93 676	32 775	336 151
2010	388	2 166	2 738	2 647	42 499	92 541	26 457	56 304	99 477	33 804	359 021
2011	408	2 235	2 831	2 531	43 837	104 837	27 565	61 668	107 390	34 388	387 691
2012	406	2 274	2 945	2 573	48 926	120 877	31 873	71 036	117 165	35 087	433 162
2013	408	2 334	3 109	2 575	53 848	134 375	36 407	83 574	128 707	36 102	481 441
2014	399	2 476	3 181	2 727	59 525	149 131	40 080	94 470	141 902	37 651	531 543

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0020 - Bilan du secteur agricole.

Graphique B.1 : Répartition de l'actif agricole selon la catégorie d'actifs, Canada, au 31 décembre, 2010-2014



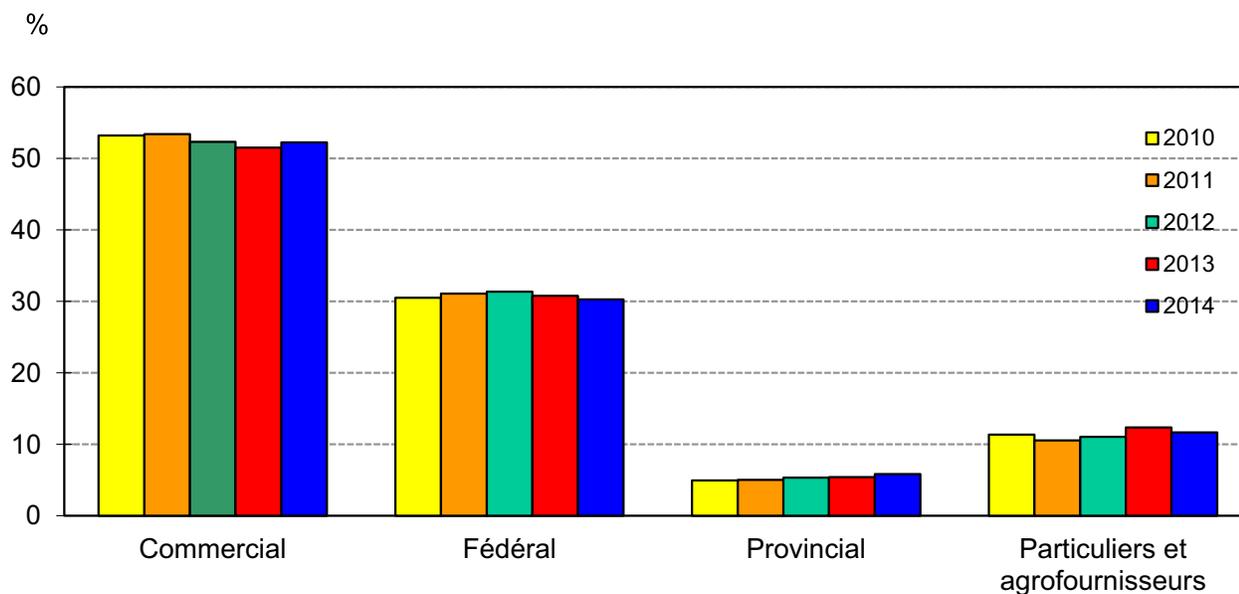
Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0020 - Bilan du secteur agricole.

Tableau B.2 : Dette agricole en cours, Canada et provinces, 2005-2014

	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
- millions de \$ -											
2005	78	576	610	538	9 552	12 528	5 149	7 209	10 979	3 051	50 270
2006	92	585	613	546	9 905	12 686	5 428	7 525	11 583	3 448	52 410
2007	117	600	682	568	10 527	13 885	5 995	7 544	11 910	4 134	55 963
2008	131	605	755	626	10 957	14 661	6 565	8 031	13 147	4 604	60 082
2009	144	683	806	591	11 389	15 027	6 940	8 772	13 797	4 701	62 850
2010	161	708	783	621	11 415	16 139	7 253	8 976	14 585	5 138	65 780
2011	158	671	772	608	11 816	17 382	7 332	9 551	14 942	5 176	68 409
2012	163	622	827	622	12 138	19 226	7 173	10 285	16 027	5 577	72 660
2013	156	652	857	642	13 010	21 273	7 422	11 865	17 959	5 775	79 610
2014	153	692	948	670	13 936	22 447	7 674	12 959	18 812	6 129	84 420

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0008 - Dette agricole en cours.

Graphique B.2 : Répartition de la dette agricole selon la catégorie de prêteurs, Canada, au 31 décembre, 2010-2014



Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0008 - Dette agricole en cours.

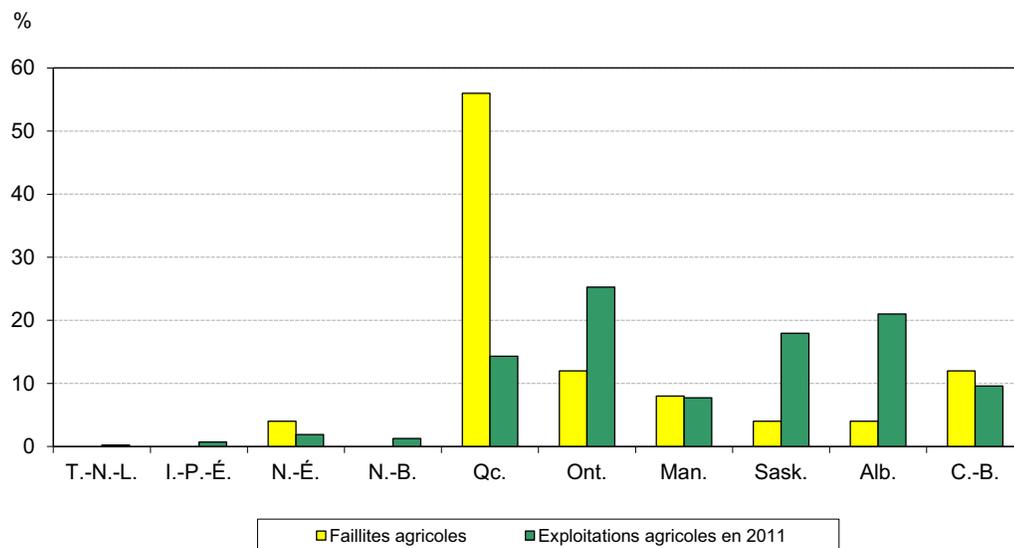
Tableau B.3 : Nombre de faillites agricoles par province, 1999-2014

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O./ Yn	Canada
1999	0	1	2	4	43	17	29	99	45	6	0	246
2000	0	1	4	2	42	21	19	76	38	14	0	217
2001	2	2	5	0	55	23	19	64	43	6	0	219
2002	0	2	1	4	28	31	41	50	32	9	0	198
2003	0	1	4	1	46	23	28	59	46	16	0	224
2004	0	6	3	2	31	34	27	65	56	3	0	227
2005	0	3	0	2	35	26	26	75	62	6	0	235
2006	0	6	1	2	38	29	36	79	16	8	0	215
2007	1	3	1	3	29	21	14	50	15	1	0	138
2008	0	1	3	2	20	31	22	34	6	6	2	127
2009	0	5	3	1	27	22	14	13	5	1	0	91
2010	1	1	0	1	25	15	6	3	6	2	0	60
2011	3	6	3	1	16	18	5	13	1	1	0	67
2012	0	1	2	2	14	12	7	3	3	2	0	46
2013	2	3	2	3	13	18	13	5	5	2	0	66
2014	0	0	1	0	14	3	2	1	1	3	0	25

Source : Bureau du surintendant des faillites.

Note : À compter de 2004, la définition d'une exploitation agricole est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord plutôt que sur la Classification type des industries.

Graphique B.3 : Répartition des faillites agricoles par province, 2014



Sources : Bureau du surintendant des faillites, et Statistique Canada - Recensement de l'agriculture, 2011.

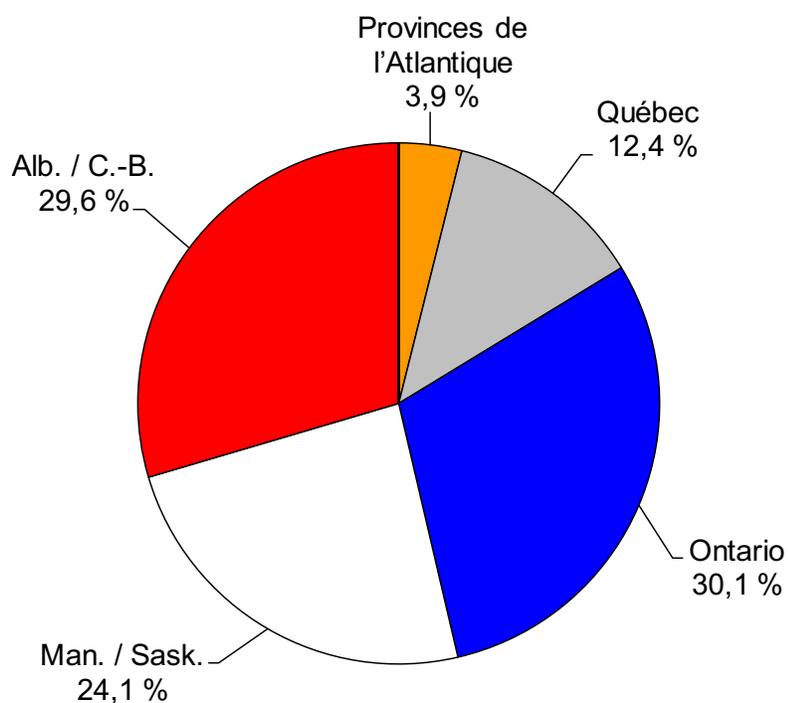
Tableau B.4 : Portefeuille de prêts de Financement agricole Canada (FAC), 2009-2010 à 2014-2015

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre total de prêts	114 439	120 070	126 496	147 696	149 130	147 230
Montant total des prêts (en millions de \$)	19 770,4	21 334,5	23 202,3	25 133,3	26 205,0	27 309,0
Nombre de prêts approuvés	41 418	42 021	45 578	47 046	46 288	47 178
Montant des prêts approuvés (en millions de \$)	6 585,6	6 153,2	*7 114,8	7 746,2	7 694,6	8 555,0
Montant moyen des prêts approuvés (\$)	159 003	146 432	156 150	162 406	163 649	178 825

Source : Financement agricole Canada - Planification et analyse financière

* Les décaissements nets ont été redressés.

Graphique B.4 : Répartition provinciale du montant des prêts en cours de FAC, par province, au 31 mars 2015

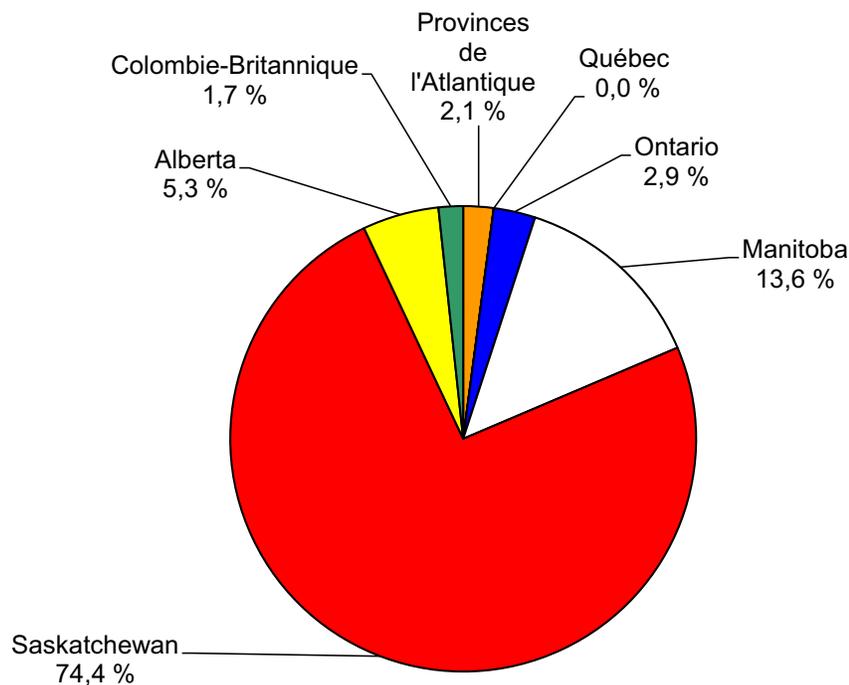


Source : Financement agricole Canada.

Tableau B.5 : Nouveaux prêts enregistrés dans le cadre de la Loi canadienne sur les prêts agricoles (LCPA), 2007-2008 à 2014-2015

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre de nouveaux prêts enregistrés	1 854	1 740	2 524	2 382	2 311	1 823	1 747	1 569
Montant des nouveaux prêts enregistrés (en milliers de \$)	71 216	74 762	127 173	137 337	131 582	107 177	113 286	100 941
Montant moyen des nouveaux prêts enregistrés (\$)	38 412	42 967	50 386	57 657	56 937	58 792	64 846	64 335

Source : LCPA, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Graphique B.5 : Répartition provinciale du montant des nouveaux prêts enregistrés en vertu de la LCPA, exercice 2014-2015

Source : LCPA, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Tableau B.6 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, moyenne par ferme et par type d'exploitation, Canada et provinces, 2009-2013

	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits	Légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
- Dollars par exploitation -									
CANADA									
Actif agricole									
- 2009	3 484 507	1 185 863	2 167 526	4 256 749	1 537 526	1 476 987	3 930 389	1 746 946	1 695 298
- 2010	3 667 607	1 383 561	2 369 649	4 935 817	1 674 193	1 633 895	4 096 960	1 913 816	1 865 322
- 2011	3 758 671	1 324 564	2 796 858	5 312 714	1 802 853	1 641 949	4 456 162	2 177 714	2 024 979
- 2013*	4 608 205	1 947 343	3 572 633	6 721 578	2 024 241	1 998 896	5 919 631	2 955 018	2 806 579
Passif agricole									
- 2009	983 556	177 221	850 435	824 568	318 086	323 832	1 249 543	272 175	323 146
- 2010	1 005 128	221 236	823 554	1 055 143	376 968	319 633	1 282 256	266 565	343 241
- 2011	998 014	194 952	929 579	1 062 379	391 429	310 400	1 319 006	307 402	357 644
- 2013*	1 257 123	291 739	962 336	1 245 693	588 230	328 793	1 564 505	426 731	512 975
Avoir net									
- 2009	2 500 951	1 008 642	1 317 090	3 432 181	1 219 441	1 153 155	2 680 846	1 474 770	1 372 153
- 2010	2 662 479	1 162 325	1 546 096	3 880 674	1 297 225	1 314 262	2 814 705	1 647 251	1 522 080
- 2011	2 760 657	1 129 612	1 867 279	4 250 334	1 411 424	1 331 550	3 137 156	1 870 312	1 667 335
- 2013*	3 351 082	1 655 604	2 610 297	5 475 885	1 436 011	1 670 103	4 355 127	2 528 287	2 293 604
Nouveaux investissements (nets)									
- 2009	120 520	14 278	46 044	60 131	49 168	x	214 273	72 103	52 227
- 2010
- 2011	121 580	28 847	x	140 408	47 950	35 524	222 777	79 917	64 075
- 2013*	133 564	32 434	88 451	148 992	59 793	x	233 015	112 687	88 303
ATLANTIQUE									
Actif agricole									
- 2009	3 173 361	569 918	1 572 221	3 929 525	701 028	828 860	3 060 853	918 328	1 383 224
- 2010	3 315 736	604 995	1 057 622	4 405 648	749 089	734 904	3 440 025	944 202	1 474 290
- 2011	3 292 122	572 973	1 329 811	3 701 352	964 415	715 323	3 634 783	1 003 544	1 477 341
- 2013*	3 553 318	935 971	1 200 482	5 223 531	1 375 476	1 009 830	4 003 958	1 505 961	2 147 529
Passif agricole									
- 2009	933 449	67 041	1 088 529	1 020 170	152 870	253 600	1 041 438	138 951	371 407
- 2010	1 059 037	83 760	470 035	965 099	175 407	163 486	1 125 075	217 720	392 402
- 2011	1 030 458	56 262	720 884	1 026 244	193 140	118 848	1 115 403	318 958	388 271
- 2013*	1 035 244	146 931	x	1 421 491	259 729	187 930	1 335 383	317 682	597 223
Avoir net									
- 2009	2 239 911	502 877	x	2 909 355	548 158	575 260	2 019 415	779 377	1 011 817
- 2010	2 256 699	521 235	587 588	3 440 549	573 682	571 419	2 314 950	726 482	1 081 888
- 2011	2 261 665	516 711	608 927	2 675 108	771 275	596 474	2 519 379	684 586	1 089 071
- 2013*	2 518 074	789 039	732 715	3 802 040	1 115 747	821 900	2 668 575	1 188 279	1 550 306
Nouveaux investissements (nets)									
- 2009	x	x	x	x	x	x	x	x	x
- 2010
- 2011	x	x	x	x	x	x	x	x	x
- 2013*	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Source : Statistique Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada, Enquête financière sur les fermes.

* En 2013, la méthodologie a changé. Veuillez voir les notes au bas de la page 31.

Tableau B.6 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, moyenne par ferme et par type d'exploitation, Canada et provinces, 2009-2013

	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits	Légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
- Dollars par exploitation -									
QUÉBEC									
Actif agricole									
- 2009	2 464 616	703 914	1 495 666	4 466 388	911 078	1 203 871	2 459 985	1 446 433	1 452 686
- 2010	2 612 780	763 270	1 453 968	4 799 181	1 013 758	1 492 309	2 850 926	1 514 514	1 594 072
- 2011	2 670 847	783 218	1 514 702	5 691 839	1 248 757	1 370 888	2 530 124	1 851 068	1 675 429
- 2013*	3 142 011	1 014 290	1 898 800	5 889 717	1 708 286	1 876 633	3 006 340	2 500 617	2 186 797
Passif agricole									
- 2009	793 980	151 070	703 924	922 089	272 316	294 812	600 199	353 539	413 772
- 2010	797 035	169 886	697 762	1 014 996	246 350	385 928	957 677	291 143	435 855
- 2011	834 717	168 488	673 164	1 198 120	363 063	292 185	718 046	340 259	441 788
- 2013*	937 866	250 201	693 174	1 243 358	446 572	391 785	568 149	505 098	578 873
Avoir net									
- 2009	1 670 636	552 845	791 742	3 544 299	638 762	909 059	1 859 787	1 092 894	1 038 914
- 2010	1 815 746	593 384	756 206	3 784 185	767 408	1 106 380	1 893 249	1 223 371	1 158 217
- 2011	1 836 130	614 730	841 538	4 493 719	885 693	1 078 702	1 812 078	1 510 809	1 233 640
- 2013*	2 204 145	764 089	1 205 626	4 646 359	1 261 714	1 484 848	2 438 191	1 995 519	1 607 924
Nouveaux investissements (nets)									
- 2009	85 966	x	x	72 983	x	35 321	x	36 812	39 818
- 2010
- 2011	80 872	32 444	x	x	x	43 914	x	53 755	50 430
- 2013*	x	28 374	x	75 050	x	x	x	x	50 846
ONTARIO									
Actif agricole									
- 2009	3 606 086	976 122	2 138 776	3 861 152	1 478 030	1 419 214	4 522 844	1 519 760	1 732 748
- 2010	4 004 297	1 069 277	2 485 372	5 050 602	1 496 444	1 787 542	5 186 599	1 696 188	1 908 426
- 2011	4 310 079	1 107 364	3 422 538	5 943 152	1 756 988	1 856 078	x	1 895 464	2 114 285
- 2013*	5 659 370	1 948 710	4 301 543	7 520 041	1 798 113	2 216 206	7 529 025	2 390 539	2 975 435
Passif agricole									
- 2009	914 349	141 976	749 126	631 930	280 204	234 266	1 670 003	208 455	331 803
- 2010	962 193	183 508	885 181	1 086 680	251 639	331 299	x	213 672	361 428
- 2011	865 181	140 138	1 070 285	1 147 437	372 005	280 817	x	246 231	361 268
- 2013*	1 444 684	287 046	1 055 166	1 175 033	647 061	309 817	1 547 633	281 730	550 465
Avoir net									
- 2009	2 691 737	834 146	1 389 650	3 229 222	1 197 826	1 184 948	2 852 841	1 311 305	1 400 945
- 2010	3 042 104	885 769	1 600 191	3 963 922	1 244 805	1 456 243	3 716 554	1 482 516	1 546 998
- 2011	3 444 898	967 225	2 352 254	4 795 716	1 384 983	1 575 262	3 308 038	1 649 233	1 753 017
- 2013*	4 214 686	1 661 664	3 246 376	6 345 008	1 151 051	1 906 390	5 981 392	2 108 809	2 424 970
Nouveaux investissements (nets)									
- 2009	x	10 918	x	48 698	x	47 399	389 937	41 208	41 153
- 2010
- 2011	x	19 206	x	x	71 639	x	x	x	57 297
- 2013*	x	x	x	122 085	79 050	x	x	65 234	83 228

Source : Statistique Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada, Enquête financière sur les fermes.

* En 2013, la méthodologie a changé. Veuillez voir les notes au bas de la page 31.

Tableau B.6 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, moyenne par ferme et par type d'exploitation, Canada et provinces, 2009-2013

	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits	Légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
- Dollars par exploitation -									
MANITOBA									
Actif agricole									
- 2009	4 612 833	754 827	3 731 391	3 216 617	x	x	9 773 620	1 865 928	1 547 779
- 2010	5 197 937	835 579	4 800 620	4 050 217	x	2 442 316	8 922 817	2 131 117	1 784 952
- 2011	4 884 126	867 945	6 353 757	3 471 965	x	x	11 727 576	2 374 736	1 971 950
- 2013*	6 322 984	1 308 087	8 112 785	4 658 810	x	x	16 222 493	3 064 185	2 737 027
Passif agricole									
- 2009	1 488 980	147 948	1 274 970	588 572	x	x	3 369 201	333 938	322 185
- 2010	1 525 157	168 875	1 101 967	968 311	x	x	3 010 508	375 212	357 035
- 2011	1 778 833	123 214	2 146 137	855 369	x	x	3 080 547	377 958	371 624
- 2013*	2 306 678	249 846	2 117 404	878 350	x	x	4 819 980	453 201	496 480
Avoir net									
- 2009	3 123 853	606 880	2 456 421	2 628 046	x	x	6 404 420	1 531 991	1 225 594
- 2010	3 672 780	666 704	3 698 653	3 081 906	x	1 964 840	5 912 309	1 755 905	1 427 917
- 2011	3 105 293	744 731	4 207 620	2 616 596	x	x	8 647 028	1 996 778	1 600 326
- 2013*	4 016 306	1 058 242	5 995 381	3 780 461	x	x	11 402 514	2 610 984	2 240 547
Nouveaux investissements (nets)									
- 2009	x	15 885	108 564	x	x	x	749 459	103 193	70 726
- 2010
- 2011	252 292	16 656	310 247	x	x	x	x	85 979	71 015
- 2013*	x	26 106	281 650	x	x	x	x	122 660	100 148
SASKATCHEWAN									
Actif agricole									
- 2009	8 026 839	957 548	x	3 762 048	x	x	x	1 543 490	1 403 135
- 2010	7 575 601	1 165 885	7 309 804	5 331 554	x	x	x	1 746 498	1 595 553
- 2011	6 067 480	1 077 223	x	x	x	x	x	1 934 669	1 710 259
- 2013*	6 559 930	1 614 996	x	x	x	x	x	2 634 967	2 395 043
Passif agricole									
- 2009	2 107 363	147 315	x	1 105 204	x	x	x	242 074	224 973
- 2010	1 984 790	205 785	2 078 794	1 762 581	x	x	x	253 344	243 212
- 2011	2 555 751	197 191	x	x	x	x	x	283 518	268 861
- 2013*	2 536 784	232 023	0	0	0	0	0	416 647	383 640
Avoir net									
- 2009	5 919 475	810 232	x	2 656 844	x	x	x	1 301 417	1 178 162
- 2010	5 590 811	960 100	5 231 010	3 568 973	496 198	x	x	1 493 154	1 352 341
- 2011	3 511 729	880 032	x	x	x	x	x	1 651 151	1 441 398
- 2013*	4 023 146	1 382 973	x	x	x	x	x	2 218 320	2 011 403
Nouveaux investissements (nets)									
- 2009	x	23 820	x	x	x	x	x	89 354	69 500
- 2010
- 2011	x	27 714	x	x	x	x	x	89 368	73 005
- 2013*	x	21 059	x	x	x	x	x	126 202	101 939

Source : Statistique Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada, Enquête financière sur les fermes.

* En 2013, la méthodologie a changé. Veuillez voir les notes au bas de la page 31.

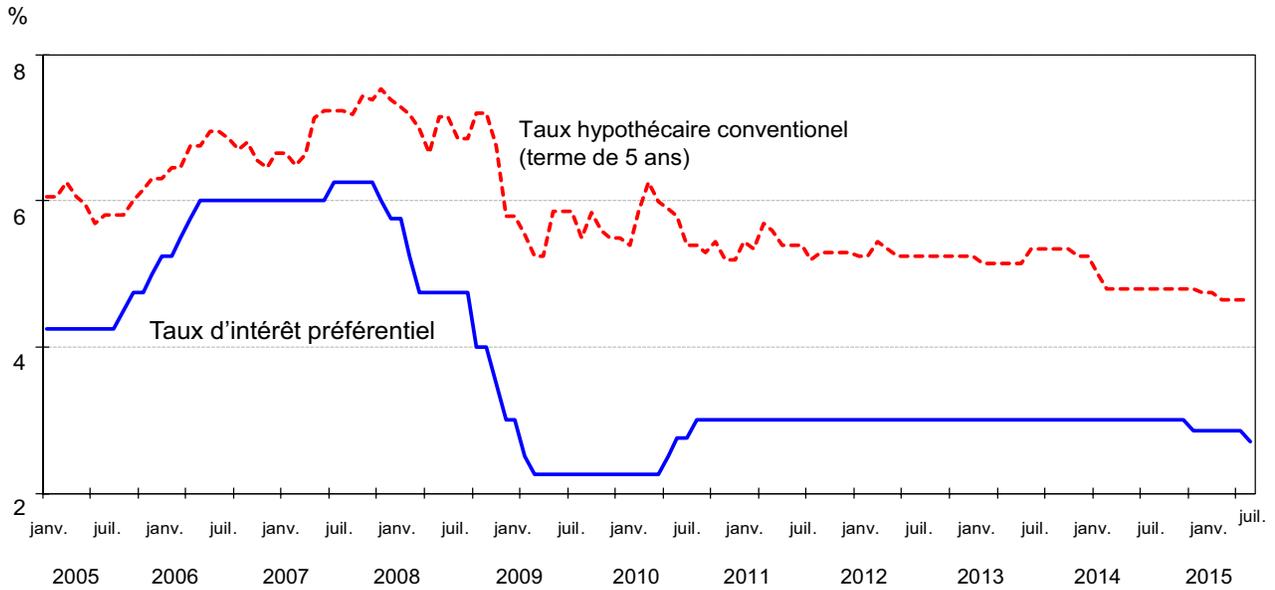
Tableau B.6 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, moyenne par ferme et par type d'exploitation, Canada et provinces, 2009-2013

	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits	Légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
- Dollars par exploitation -									
ALBERTA									
Actif agricole									
- 2009	7 125 631	1 664 783	3 604 802	6 652 412	x	6 230 382	4 804 732	2 417 225	2 041 629
- 2010	8 054 859	2 014 806	3 393 600	5 540 821	x	1 720 078	5 721 994	2 479 353	2 171 373
- 2011	7 601 095	1 921 399	6 226 328	6 033 901	814 027	1 268 840	6 780 303	2 974 619	2 438 491
- 2013*	8 808 947	2 549 796	x	7 953 758	x	x	11 265 771	4 229 493	3 458 638
Passif agricole									
- 2009	1 903 977	243 266	1 427 575	1 577 034	x	2 559 451	1 538 095	337 993	313 880
- 2010	2 211 696	298 747	807 813	1 160 229	x	x	1 777 341	287 477	302 551
- 2011	1 917 324	260 098	780 871	1 077 323	x	134 351	2 025 105	377 959	322 406
- 2013*	2 154 969	363 884	x	2 298 082	x	x	2 629 501	563 703	494 732
Avoir net									
- 2009	5 221 654	1 421 516	2 177 227	5 075 378	x	3 670 931	3 266 637	2 079 231	1 727 749
- 2010	5 843 164	1 716 060	2 585 787	4 380 592	x	1 644 769	3 944 654	2 191 876	1 868 822
- 2011	5 683 771	1 661 300	5 445 457	4 956 578	745 369	1 134 489	4 755 199	2 596 660	2 116 085
- 2013*	6 653 978	2 185 912	x	5 655 676	x	x	8 636 270	3 665 789	2 963 907
Nouveaux investissements (nets)									
- 2009	301 372	17 083	x	x	x	x	x	69 131	50 006
- 2010
- 2011	487 388	37 286	x	x	x	x	x	111 841	77 849
- 2013*	x	47 046	x	x	x	x	x	153 347	107 908
COLOMBIE-BRITANIQUE									
Actif agricole									
- 2009	9 276 475	1 653 948	2 632 172	4 551 864	2 343 607	1 777 108	5 246 625	1 624 455	2 506 129
- 2010	8 502 618	1 646 442	4 166 219	5 061 001	2 612 818	2 282 705	4 076 530	1 801 640	2 626 881
- 2011	9 470 186	1 782 876	x	4 179 103	2 507 147	2 248 925	4 125 235	1 148 156	2 634 658
- 2013*	9 587 065	2 266 305	x	6 863 954	2 526 905	2 293 328	x	2 367 365	3 566 292
Passif agricole									
- 2009	2 241 732	131 888	553 500	882 719	453 952	248 911	x	190 542	439 645
- 2010	2 158 646	163 691	1 002 317	962 340	626 803	361 750	x	196 436	519 378
- 2011	2 481 687	258 856	x	707 425	510 086	x	x	163 448	529 139
- 2013*	2 102 573	249 679	x	1 099 155	734 654	354 614	x	601 799	747 915
Avoir net									
- 2009	7 034 743	1 522 060	2 078 672	3 669 146	1 889 655	1 528 197	4 387 720	1 433 913	2 066 483
- 2010	6 343 972	1 482 751	3 163 902	4 098 661	1 986 015	1 920 955	3 233 992	1 605 204	2 107 502
- 2011	6 988 499	1 524 020	x	3 471 678	1 997 061	1 629 949	x	984 709	2 105 519
- 2013*	7 484 492	2 016 625	x	5 764 799	1 792 251	1 938 714	x	1 765 567	2 818 377
Nouveaux investissements (nets)									
- 2009	x	20 539	x	x	58 858	x	x	x	53 756
- 2010
- 2011	x	47 935	x	x	x	x	x	x	50 727
- 2013*	202 722	x	x	x	65 097	x	x	x	84 402

Source : Statistique Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada, Enquête financière sur les fermes.

* En 2013, la méthodologie a changé. Veuillez voir les notes au bas de la page 31.

Graphique B.6 : Taux hypothécaire conventionnel et taux d'intérêt préférentiel, 2005-2015



Source : Banque du Canada.

Tableau B.7 : Comparaison entre le prix moyen de certains engrais et carburants en Ontario et au Michigan/Ohio/Indiana, 2014 et 2015

	Ontario		Michigan/Ohio/Indiana	
	automne 2014	automne 2015	automne 2014	automne 2015
Azote (\$CAN/tonne)				
Ammoniac anhydre (82-0-0)	962	1 066	977	1 059
Urée (46-0-0)	581	624	661	672
Solution azotée (UAN, 28 %)	386	417	411	449
Nitrate d'ammonium	565	-	-	-
Phosphate (\$CAN/tonne)				
PMA (11-52-0)	720	812	772	858
PAD (18-46-0)	758	826	712	846
Super triple (0-46-0)	759	836	741	844
Potasse (\$CAN/tonne)				
Potasse (0-0-60)	560	612	592	623
Carburant (\$CAN/litre)				
Diesel	1,04	0,82	0,97	0,81
Essence (ordinaire sans plomb)	1,15	0,91	0,96	0,87

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Enquête sur le prix des intrants agricoles.

Tableau B.8 : Comparaison entre le prix moyen de certains engrais et carburants au Manitoba et au Minnesota/Dakota du Nord, 2014 et 2015

	Manitoba		Minnesota/Dakota du Nord	
	automne 2014	automne 2015	automne 2014	automne 2015
Azote (\$CAN/tonne)				
Ammoniac anhydre (82-0-0)	793	835	888	921
Urée (46-0-0)	531	532	554	626
Phosphate (\$CAN/tonne)				
PMA (11-52-0)	726	777	711	796
Potasse (\$CAN/tonne)				
Potasse (0-0-60)	487	512	564	604
Carburant (\$CAN/litre)				
Diesel	1,01	0,75	1,02	0,78
Essence (ordinaire sans plomb)	1,04	0,97	0,94	1,15

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Enquête sur le prix des intrants agricoles.

Tableau B.9 : Comparaison entre le prix moyen de certains engrais et carburants en Saskatchewan et au Montana, 2014 et 2015

	Saskatchewan		Montana	
	automne 2014	automne 2015	automne 2014	automne 2015
Azote (\$CAN/tonne)				
Ammoniac anhydre (82-0-0)	850	882	-	-
Urée (46-0-0)	526	532	648	664
Phosphate (\$CAN/tonne)				
PMA (11-52-0)	727	804	759	-
Potasse (\$CAN/tonne)				
Potasse (0-0-60)	489	501	630	-
Carburant (\$CAN/litre)				
Diesel	1,05	0,76	-	-
Essence (ordinaire sans plomb)	1,26	0,90	-	-

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Enquête sur le prix des intrants agricoles.

Tableau B.10 : Dépenses d'exploitation agricole, Canada, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014
	(000 \$)				
Dépenses liées à la machinerie	4 416 980	4 947 915	5 174 396	5 343 466	5 514 148
Aliments achetés	4 984 168	5 518 370	6 024 613	6 132 933	5 978 380
Salaires en espèces, gîte et couvert	4 453 261	4 584 749	4 782 846	4 959 202	5 098 339
Engrais et chaux	3 596 054	4 241 925	5 283 736	5 074 141	4 937 570
Intérêts	2 258 878	2 350 662	2 489 119	2 670 022	2 845 603
Loyer	1 666 881	1 829 227	1 959 670	2 151 982	2 108 394
Pesticides	2 151 053	2 152 804	2 434 772	2 654 670	2 630 260
Achats de bétail	1 338 235	1 542 906	1 540 938	1 484 560	2 193 507
Semences	1 752 748	1 949 601	2 173 100	2 288 222	2 298 686
Réparations des bâtiments et clôtures	812 020	821 115	869 743	884 022	905 434
Électricité	783 164	812 612	852 840	889 578	920 325
Impôts fonciers	506 175	501 006	510 829	547 333	554 289
Assurance-récolte et grêle	810 479	902 000	1 057 830	1 158 437	980 603
Assurance commerciale	796 853	829 296	883 780	917 970	953 071
Insémination et vétérinaire	698 009	712 571	731 985	739 232	763 402
Autres*	4 299 048	4 602 951	4 634 153	4 768 656	4 891 976
Amortissement	5 509 505	5 870 597	6 100 529	6 346 933	6 595 017
Dépenses totales après rabais	40 833 511	44 170 307	47 504 879	49 011 359	50 169 004

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0005 - Dépenses d'exploitation agricole et frais d'amortissement.

Note : Les données sur les dépenses afférentes à l'achat d'intrants tiennent compte des remises du gouvernement et peuvent avoir été arrondies.

*Inclus : Primes de stabilisation, combustibles pour le chauffage, fils et contenants, téléphone, irrigation, travail à forfait et autres dépenses.

Méthodologie relative à la situation financière des exploitations agricoles

Tableau B.1 : Actif agricole et Graphique B.1 : Répartition de l'actif agricole, selon la catégorie d'actifs

Les renseignements concernant l'actif agricole et les différentes catégories d'actifs proviennent de données publiées par la Division de l'agriculture de Statistique Canada dans CANSIM (tableau 002-0020).

Tableau B.2 : Encours de la dette agricole totale et Graphique B.2 : Répartition de la dette agricole totale selon la catégorie de prêteurs

Les renseignements concernant la dette agricole et les sources de crédit proviennent de données publiées par la Division de l'agriculture de Statistique Canada dans CANSIM (tableau 002-0008).

Tableau B.3 : Nombre de faillites agricoles et Graphique B.3 : Répartition des faillites agricoles

Les faillites ne représentent qu'une seule forme d'échec financier, et les statistiques sur les faillites illustrent qu'un faible nombre d'agriculteurs abandonnent l'agriculture en raison de difficultés financières.

Les données sur les faillites sont compilées et diffusées chaque mois par le Bureau du surintendant des faillites.

Tableau B.4 : Portefeuille de prêts de Financement agricole Canada (FAC) et Graphique B.4 : Répartition du montant des prêts en cours de FAC

Les données de FAC sur le total des prêts en cours et des prêts approuvés sont tirées du rapport annuel de FAC. Les renseignements sur la répartition provinciale du total des prêts en cours proviennent de FAC.

Tableau B.5 : Nouveaux prêts enregistrés selon la LCPA et Graphique B.5 : Répartition du montant des nouveaux prêts enregistrés selon la LCPA

Les données portent sur : 1) les nouveaux prêts enregistrés selon la *Loi canadienne sur les prêts agricoles* (LCPA); 2) les données sur la répartition provinciale du montant des nouveaux prêts enregistrés selon la LCPA. Toutes les données ont été fournies par l'administration de la LCPA.

Tableau B.6 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements nets, selon le type d'exploitation

Les renseignements sur la valeur moyenne de l'actif agricole, de la dette, des nouveaux investissements nets de même que sur l'avoir net par type d'exploitation proviennent de l'Enquête financière sur les fermes. L'Enquête financière sur les fermes est réalisée par Statistique Canada une fois tous les deux ans, pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. On y trouve des données recueillies auprès d'un échantillon de fermes dont les revenus agricoles bruts dépassent 10 000 \$. Toutefois, à partir de l'année de référence 2013, les fermes dont les revenus agricoles bruts de 25,000\$ et plus sont interrogés.

Les nouveaux investissements nets représentent l'investissement de capitaux bruts desquels on soustrait les ventes de biens en immobilisation.

Graphique B.6 : Taux d'intérêt préférentiel et le taux hypothécaire conventionnel de 5 ans

Le taux d'intérêt préférentiel et le taux hypothécaire conventionnel de 5 ans reporté par la Banque du Canada.

Tableaux B.7, B.8 et B.9 : Prix moyens de certains engrais et carburants

Les données sur les prix des engrais sont fournies pour l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan, de même que pour les États américains adjacents à titre de comparaison, lesquelles sont fournies par des consultants privés en vertu d'un contrat conclu avec Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Tableau B.10 : Dépenses agricoles

Les dépenses agricoles tiennent compte des remises du gouvernement. Les remises réduisent certains coûts reliés aux intrants. Les achats entre fermes sont exclus.

Pour une description plus détaillée de la méthodologie utilisée, veuillez consulter la publication de Statistique Canada, n° 21-012-XIF au catalogue.



SECTION C

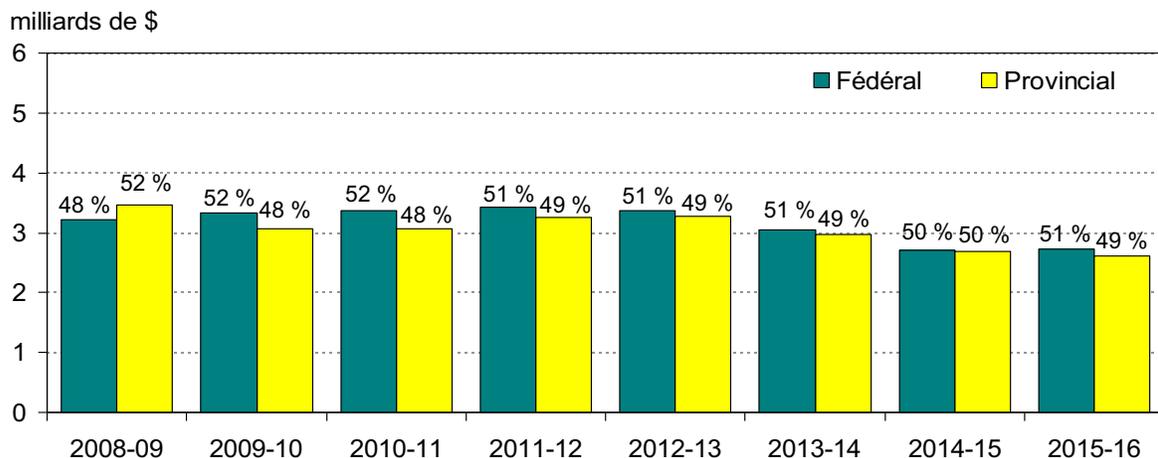
Dépenses publiques au secteur agroalimentaire

Tableau C.1 : Dépenses publiques fédérales et provinciales au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2008-2009 à 2015-2016

		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations
		(000 \$)							
T.-N.-L.	Fédéral	9 974	9 251	9 961	11 794	12 118	11 524	10 090	10 757
	Provincial	17 339	20 529	20 409	21 728	20 452	23 478	22 519	22 848
	% Féd.	36,52	31,06	32,80	35,18	37,21	32,92	30,94	32,01
Î.-P.-É.	Fédéral	43 192	27 335	42 124	41 671	36 827	43 645	34 055	38 875
	Provincial	33 421	32 338	32 854	37 670	30 719	29 247	29 816	30 700
	% Féd.	56,38	45,81	56,18	52,52	54,52	59,88	53,32	55,87
N.-É.	Fédéral	29 011	48 101	35 968	33 253	34 829	32 685	30 804	35 704
	Provincial	56 776	61 594	55 679	52 736	56 265	60 376	64 158	52 704
	% Féd.	33,82	43,85	39,25	38,67	38,23	35,12	32,44	40,39
N.-B.	Fédéral	32 168	41 908	39 786	44 260	43 169	32 305	29 901	30 006
	Provincial	32 186	27 426	27 206	27 855	29 669	27 982	23 924	28 465
	% Féd.	49,99	60,44	59,39	61,37	59,27	53,59	55,55	51,32
Qc	Fédéral	345 696	510 437	501 983	414 837	427 227	365 876	330 386	346 958
	Provincial	1 035 466	1 036 949	1 058 292	997 123	947 560	878 319	669 067	563 144
	% Féd.	25,03	32,99	32,17	29,38	31,08	29,19	33,06	38,12
Ont.	Fédéral	869 243	677 661	612 762	599 083	547 750	596 926	486 864	483 389
	Provincial	453 366	460 888	387 437	545 801	604 721	546 109	476 466	530 720
	% Féd.	65,72	59,52	61,26	52,33	47,53	52,22	50,54	47,67
Man.	Fédéral	316 772	470 796	394 011	503 451	420 753	358 782	367 274	325 654
	Provincial	275 213	276 360	323 722	366 422	299 946	265 746	272 716	264 070
	% Féd.	53,51	63,01	54,90	57,88	58,38	57,45	57,39	55,22
Sask.	Fédéral	648 958	691 024	856 460	903 819	989 489	769 590	634 563	673 631
	Provincial	437 093	372 312	469 331	455 919	538 170	430 426	397 364	391 107
	% Féd.	59,75	64,99	64,60	66,47	64,77	64,13	61,49	63,27
Alb.	Fédéral	739 927	692 601	700 472	696 605	697 897	706 826	622 929	646 590
	Provincial	1 043 158	707 404	632 842	680 469	666 297	641 891	645 697	652 505
	% Féd.	41,50	49,47	52,54	50,59	51,16	52,41	49,10	49,77
C.-B.	Fédéral	150 925	147 247	158 916	144 542	142 111	104 131	132 268	112 323
	Provincial	81 747	78 156	64 327	78 467	71 480	77 615	82 854	72 066
	% Féd.	64,87	65,33	71,19	64,81	66,53	57,29	61,49	60,92
Autres	Fédéral	22 844	21 597	21 110	22 241	22 253	21 355	22 092	23 794
	Provincial	-	-	-	-	-	-	-	-
	% Féd.	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	Fédéral	3 208 711	3 337 959	3 373 553	3 415 555	3 374 425	3 044 845	2 702 840	2 727 846
	Provincial	3 465 765	3 073 956	3 072 099	3 264 189	3 265 279	2 981 189	2 684 580	2 608 328
	% Féd.	48,07	52,06	52,34	51,13	50,82	50,53	50,17	51,12

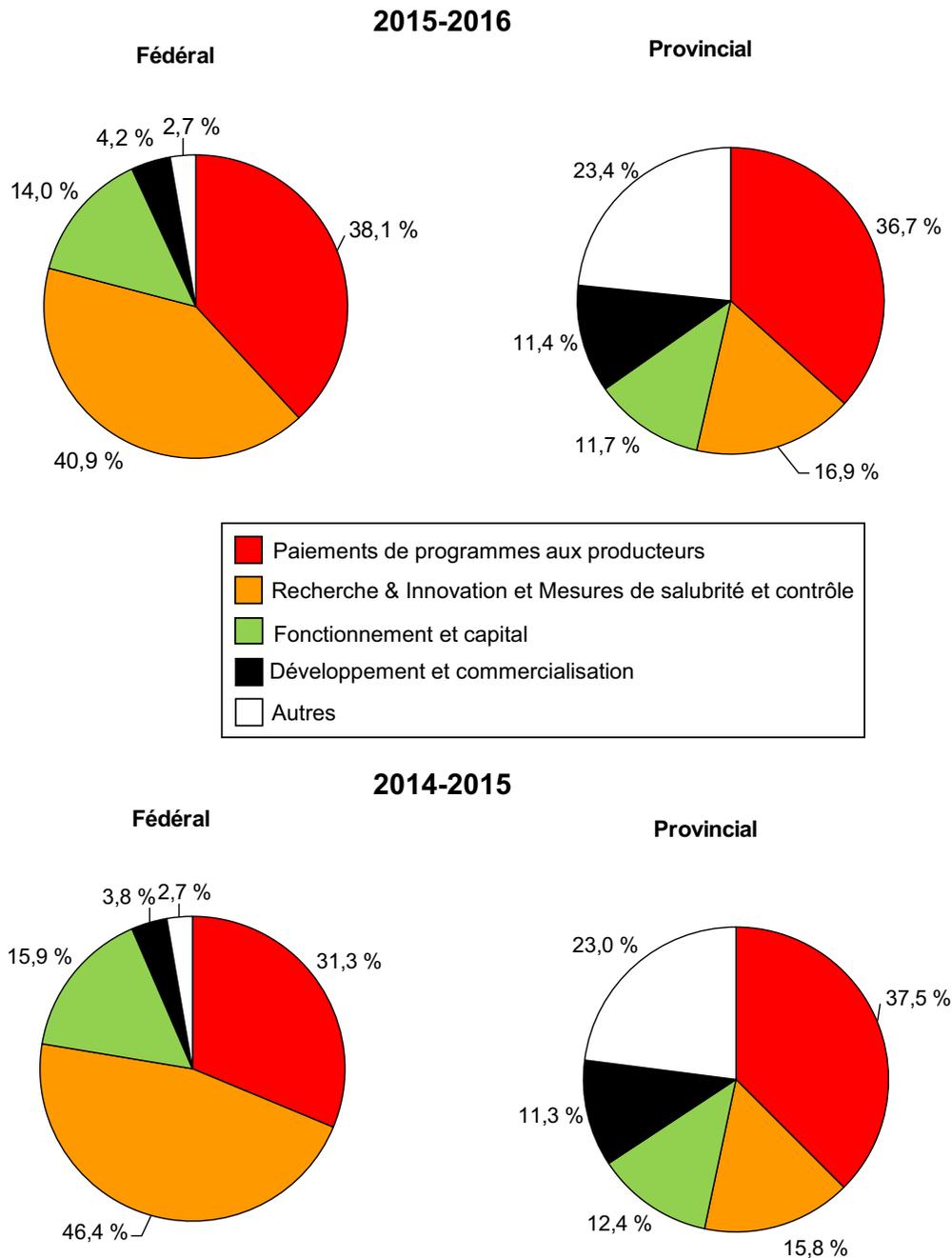
Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques

Graphique C.1 : Dépenses publiques fédérales et provinciales au secteur agroalimentaire, Canada, 2008-2009 à 2015-2016



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Graphique C.2 : Dépenses publiques fédérales et provinciales par catégorie principale



Source: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Paiements de programmes aux producteurs Comprend le soutien et la stabilisation du revenu, la réduction des coûts, les programmes d'assurance production et d'indemnisation et l'aide au financement.

Recherche & Innovation et Mesures de salubrité et contrôle Comprend les dépenses d'administration (par ex, les salaires) et de capital ainsi que les subventions et les contributions.

Fonctionnement et capital Comprend les dépenses des services d'administration générale et de gestion, de politiques, d'information et de soutien statistique.

Développement et commercialisation Comprend les dépenses d'administration et de capital ainsi que les subventions et les contributions pour le développement régional, la commercialisation et l'environnement.

Autres Comprend les paiements des programmes d'entreposage et de transport, pour l'aide alimentaire et internationale, la vulgarisation, l'enseignement, les programmes sociaux, et les dépenses fiscales.

Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations
	(000 \$)							
CANADA								
A. Dépenses de fonctionnement	769 317	758 505	730 448	749 267	1 782 411	1 677 468	1 584 518	1 257 019
B. Dépenses de capital	96 223	83 297	76 473	82 145	59 255	52 233	46 445	101 713
C. Dépenses de programmes	2 298 403	2 047 423	1 749 226	1 705 787	1 727 910	1 546 362	1 329 287	1 568 657
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	1 008 151	747 406	579 148	530 459	637 365	425 462	366 783	404 000
c.2 Réduction de coûts	17 819	6 913	7 411	9 791	5 323	1 681	172	593
c.3 Assurance et indemnisation	527 867	571 405	461 427	482 344	621 043	675 260	540 812	684 518
c.4 Aide au financement	53 510	37 559	44 524	39 623	58 372	74 678	17 500	25 257
c.5 Entreposage et transport	742	860	288	159	5 364	6 889	5 489	4 600
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	19 838	19 825	19 700	20 283	772	657	684	864
c.7 Recherche*	152 288	143 670	141 591	157 331	101 642	115 330	142 682	163 917
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	51 328	56 471	59 131	57 304	57 806	34 508	54 015	53 218
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	19 233	20 240	21 242	20 928
c.10 Marketing et commercialisation	64 566	60 113	52 215	41 786	39 548	46 684	40 635	39 792
c.11 Développement rural et régional	100 431	123 644	115 209	105 953	80 569	46 650	30 736	40 969
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	125 329	96 395	91 240	90 885	21 887	55 154	57 027	76 110
c.13 Enseignement	126 695	132 822	129 259	124 060	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	49 839	50 340	48 083	45 809	78 986	43 169	51 510	53 891
D. Dépenses fiscales	414 027	355 947	358 511	354 675	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	3 577 970	3 245 172	2 914 658	2 891 874	3 569 576	3 276 063	2 960 250	2 927 389
Recouvrements	(312 693)	(263 982)	(230 076)	(283 547)	(195 154)	(231 218)	(257 410)	(199 544)
Total, dépenses nettes	3 265 277	2 981 190	2 684 582	2 608 327	3 374 422	3 044 845	2 702 840	2 727 845
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR								
A. Dépenses de fonctionnement	9 985	11 051	10 593	10 540	4 477	4 496	4 201	2 972
B. Dépenses de capital	1 754	2 822	2 088	2 182	158	134	115	251
C. Dépenses de programmes	8 714	9 605	9 840	10 125	8 001	7 490	6 408	8 025
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	358	144	231	200	728	137	562	741
c.2 Réduction de coûts	5 698	3 823	4 667	5 210	500	-	-	-
c.3 Assurance et indemnisation	41	30	20	30	60	44	30	324
c.4 Aide au financement	139	280	-	-	344	10	12	182
c.5 Entreposage et transport	169	593	250	122	-	-	-	-
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	-	-	-	-	2	-	-	2
c.7 Recherche*	579	647	-	-	916	1 603	139	1 720
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	113	270	129	134	1 626	245	326	634
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	27	503	2 804	2 550	369	628	516	552
c.11 Développement rural et régional	351	826	500	500	2 029	2 228	2 188	2 084
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	-	208	-	-	730	2 395	2 482	1 665
c.13 Enseignement	1 239	1 239	1 239	1 239	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	-	1 042	-	140	697	200	153	121
D. Dépenses fiscales	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	20 453	23 478	22 521	22 847	12 636	12 120	10 724	11 248
Recouvrements	-	-	-	-	(516)	(596)	(635)	(492)
Total, dépenses nettes	20 453	23 478	22 521	22 847	12 120	11 524	10 089	10 756

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Notes : Les dépenses reliées aux programmes d'exemption de la taxe sur l'essence ne sont que des estimations dans plusieurs provinces.

Pour 2014-2015 : les dépenses publiques fédérales sont basées sur les données réelles des Comptes Publics; les dépenses publiques provinciales sont basées sur les données réelles des Comptes Publics et sur les prévisions budgétaires lorsque les données réelles ne sont pas disponibles.

Pour 2015-2016 : chiffres sont basés sur les prévisions budgétaires.

* Les programmes de recherche et de salubrité et contrôle sont limités aux subventions et contributions aux activités de recherche et d'inspection. Les coûts d'exploitation (par exemple les salaires des chercheurs et des inspecteurs) et d'immobilisation sont inclus dans les dépenses de fonctionnement et de capital. Les détails de cette information sont présentés au tableau C3.

Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations
	(000 \$)							
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD								
A. Dépenses de fonctionnement	6 760	6 102	6 620	7 614	14 902	15 898	14 014	11 239
B. Dépenses de capital	-	-	-	-	532	484	408	894
C. Dépenses de programmes	21 992	21 264	21 375	21 116	23 114	29 401	21 895	28 496
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	3 963	1 808	2 865	3 447	1 966	3 938	3 428	3 394
c.2 Réduction de coûts	1 083	256	7	200	-	-	230	318
c.3 Assurance et indemnisation	7 719	8 584	8 183	7 177	7 965	8 723	8 828	10 341
c.4 Aide au financement	164	142	152	220	2 381	5 464	759	3 314
c.5 Entreposage et transport	88	-	-	-	-	4	2	9
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	260	286	260	264	7	63	34	8
c.7 Recherche*	608	408	503	500	858	1 972	2 270	2 986
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	(1)	648	375	953	473	243	1 249	682
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	2 857	4 256	3 754	2 979	329	471	972	900
c.11 Développement rural et régional	12	-	-	-	4 570	6 890	2 674	4 579
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	246	(126)	-	-	2 347	318	-	832
c.13 Enseignement	4 256	4 256	4 264	4 341	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	737	746	1 012	1 035	2 218	1 315	1 449	1 133
D. Dépenses fiscales	1 968	1 968	1 968	1 968	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	30 720	29 334	29 963	30 698	38 548	45 783	36 317	40 629
Recouvrements	-	(87)	(145)	-	(1 722)	(2 141)	(2 262)	(1 753)
Total, dépenses nettes	30 720	29 247	29 818	30 698	36 826	43 642	34 055	38 876
NOUVELLE-ÉCOSSE								
A. Dépenses de fonctionnement	18 030	12 596	12 428	12 925	17 631	18 156	16 879	12 634
B. Dépenses de capital	1 134	502	744	788	657	585	495	1 085
C. Dépenses de programmes	35 779	45 958	50 988	43 432	18 656	16 533	16 175	24 113
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	4 744	4 336	15 546	3 019	4 872	4 250	9 694	13 082
c.2 Réduction de coûts	359	164	1 117	1 850	-	-	(1)	275
c.3 Assurance et indemnisation	446	600	713	766	676	678	1 179	2 055
c.4 Aide au financement	556	557	1 139	827	966	784	218	(325)
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	-	2	1	4
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	56	103	109	100	9	42	15	9
c.7 Recherche*	288	18	1 153	2 015	937	1 527	1 465	2 010
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	4 000	4 571	4 555	5 650	1 249	619	624	862
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	1 566	2 817	2 266	3 081	905	1 090	841	674
c.11 Développement rural et régional	-	-	-	-	6 231	4 269	1 048	3 690
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	(131)	-	110	806	1 090	2 861	959	1 540
c.13 Enseignement	19 581	29 058	20 552	19 776	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	4 314	3 734	3 728	5 542	1 721	411	132	237
D. Dépenses fiscales	1 320	1 320	-	-	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	56 263	60 376	64 160	57 145	36 944	35 274	33 549	37 832
Recouvrements	-	-	-	(4 440)	(2 116)	(2 588)	(2 746)	(2 129)
Total, dépenses nettes	56 263	60 376	64 160	52 705	34 828	32 686	30 803	35 703

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Notes : Les dépenses reliées aux programmes d'exemption de la taxe sur l'essence ne sont que des estimations dans plusieurs provinces.

Pour 2014-2015 : les dépenses publiques fédérales sont basées sur les données réelles des Comptes Publics; les dépenses publiques provinciales sont basées sur les données réelles des Comptes Publics et sur les prévisions budgétaires lorsque les données réelles ne sont pas disponibles.

Pour 2015-2016 : chiffres sont basés sur les prévisions budgétaires.

* Les programmes de recherche et de salubrité et contrôle sont limités aux subventions et contributions aux activités de recherche et d'inspection. Les coûts d'exploitation (par exemple les salaires des chercheurs et des inspecteurs) et d'immobilisation sont inclus dans les dépenses de fonctionnement et de capital. Les détails de cette information sont présentés au tableau C3.

Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations
	(000 \$)							
NOUVEAU-BRUNSWICK								
A. Dépenses de fonctionnement	12 381	14 143	12 483	16 918	17 241	17 142	15 742	12 146
B. Dépenses de capital	279	760	1 155	1 070	653	551	472	1 035
C. Dépenses de programmes	16 016	11 764	8 647	8 596	27 416	17 050	16 305	18 856
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	5 589	4 936	1 910	3 962	6 722	2 013	3 311	3 319
c.2 Réduction de coûts	2 968	(215)	273	-	-	-	-	-
c.3 Assurance et indemnisation	2 110	1 710	1 669	2 148	8 057	2 564	2 646	3 837
c.4 Aide au financement	(504)	(466)	(570)	(540)	340	2 185	332	40
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	-	2	1	5
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	-	-	-	-	9	-	53	9
c.7 Recherche*	874	1 478	753	787	1 620	1 166	1 678	1 729
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	486	849	407	563	671	324	938	1 211
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	607	10	140	140	121	986	259	917
c.11 Développement rural et régional	401	-	452	-	6 971	5 346	5 188	5 645
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	-	989	863	835	2 270	2 165	1 187	906
c.13 Enseignement	2 182	1 982	2 038	-	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	1 303	491	712	701	635	299	712	1 238
D. Dépenses fiscales	1 228	1 400	1 738	1 946	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	29 904	28 067	24 023	28 530	45 310	34 743	32 519	32 037
Recouvrements	(236)	(88)	(103)	(66)	(2 139)	(2 438)	(2 619)	(2 030)
Total, dépenses nettes	29 668	27 979	23 920	28 464	43 171	32 305	29 900	30 007
QUÉBEC								
A. Dépenses de fonctionnement	196 873	200 989	192 515	156 906	246 587	245 411	230 823	179 142
B. Dépenses de capital	24 281	19 890	14 350	14 391	9 212	7 964	6 878	15 062
C. Dépenses de programmes	675 307	604 126	407 691	346 824	201 607	147 756	130 801	182 302
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	447 340	398 184	200 963	166 745	73 903	48 310	51 975	57 377
c.2 Réduction de coûts	1 289	202	381	203	-	-	-	-
c.3 Assurance et indemnisation	19 681	16 965	14 558	14 510	29 369	25 174	21 534	40 234
c.4 Aide au financement	25 717	18 242	24 267	23 512	25 985	13 068	1 038	20 855
c.5 Entreposage et transport	58	17	-	-	100	141	54	273
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	19 195	19 044	19 377	19 215	121	167	164	128
c.7 Recherche*	26 557	25 830	26 477	32 039	21 754	17 302	22 011	22 673
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	19 500	20 099	20 208	19 660	5 772	1 655	4 810	4 664
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	15 652	13 848	9 625	7 559	4 099	7 109	6 211	5 094
c.11 Développement rural et régional	4 501	6 341	5 964	3 690	24 324	11 999	6 728	7 983
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	47 591	41 061	38 889	22 157	5 223	8 551	3 801	9 044
c.13 Enseignement	21 548	21 447	20 967	20 277	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	26 678	22 846	26 015	17 257	10 957	14 280	12 475	13 977
D. Dépenses fiscales	51 098	53 315	54 512	45 023	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	947 559	878 320	669 068	563 144	457 406	401 131	368 502	376 506
Recouvrements	-	-	-	-	(30 181)	(35 257)	(38 116)	(29 548)
Total, dépenses nettes	947 559	878 320	669 068	563 144	427 225	365 874	330 386	346 958

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Notes : Les dépenses liées aux programmes d'exemption de la taxe sur l'essence ne sont que des estimations dans plusieurs provinces.

Pour 2014-2015 : les dépenses publiques fédérales sont basées sur les données réelles des Comptes Publics; les dépenses publiques provinciales sont basées sur les données réelles des Comptes Publics et sur les prévisions budgétaires lorsque les données réelles ne sont pas disponibles.

Pour 2015-2016 : chiffres sont basés sur les prévisions budgétaires.

* Les programmes de recherche et de salubrité et contrôle sont limités aux subventions et contributions aux activités de recherche et d'inspection. Les coûts d'exploitation (par exemple les salaires des chercheurs et des inspecteurs) et d'immobilisation sont inclus dans les dépenses de fonctionnement et de capital. Les détails de cette information sont présentés au tableau C3.

Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations
	(000 \$)							
ONTARIO								
A. Dépenses de fonctionnement	177 416	163 112	155 033	160 707	371 090	371 360	353 957	277 043
B. Dépenses de capital	23 104	15 981	15 500	15 010	13 848	12 147	10 577	23 165
C. Dépenses de programmes	430 283	373 346	328 922	372 211	208 156	267 189	180 953	228 624
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	204 787	165 928	162 334	176 193	61 379	127 873	54 687	51 556
c.2 Réduction de coûts	-	-	-	-	-	-	(6)	-
c.3 Assurance et indemnisation	35 464	38 504	38 895	40 732	52 495	55 850	51 661	81 412
c.4 Aide au financement	1 812	259	614	2 033	9 540	14 786	(2 125)	1 974
c.5 Entreposage et transport	387	218	-	-	518	1 452	1 314	737
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	300	303	317	317	182	138	90	197
c.7 Recherche*	65 862	68 136	55 708	64 100	25 380	23 632	25 908	29 147
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	14 427	17 090	15 000	15 003	20 117	11 597	12 310	15 387
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	17 555	13 038	4 608	4 076	7 260	15 511	13 105	15 079
c.11 Développement rural et régional	8 890	9 331	9 462	6 667	10 107	836	1 748	2 227
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	75 036	49 464	35 594	53 817	3 943	5 337	7 229	13 969
c.13 Enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	5 763	11 075	6 390	9 273	17 235	10 177	15 032	16 939
D. Dépenses fiscales	34 513	34 877	35 018	34 803	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	665 316	587 316	534 473	582 731	593 094	650 696	545 487	528 832
Recouvrements	(60 593)	(41 204)	(58 010)	(52 010)	(45 344)	(53 769)	(58 623)	(45 445)
Total, dépenses nettes	604 723	546 112	476 463	530 721	547 750	596 927	486 864	483 387
MANITOBA								
A. Dépenses de fonctionnement	53 196	43 060	44 789	54 643	194 552	165 393	183 328	126 786
B. Dépenses de capital	1 132	1 516	1 024	606	6 261	5 110	4 632	10 143
C. Dépenses de programmes	160 978	147 290	143 027	124 293	240 962	210 897	204 983	208 624
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	63 273	44 233	54 946	34 243	79 343	49 464	63 587	63 005
c.2 Réduction de coûts	5 678	1 683	267	1 500	5 103	1 681	(13)	-
c.3 Assurance et indemnisation	78 214	66 471	55 408	56 206	103 873	102 333	88 080	101 508
c.4 Aide au financement	(438)	-	-	-	9 518	18 962	14 097	(3 581)
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	4 746	3 593	3 024	602
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	60	-	-	-	80	35	38	86
c.7 Recherche*	1 115	1 115	1 537	1 615	15 523	10 874	15 318	28 483
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	(787)	(427)	52	506	4 760	1 771	2 921	3 259
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	1 504	1 969	1 149	1 060	4 967	4 925	3 366	3 299
c.11 Développement rural et régional	378	19 126	13 797	11 734	5 839	3 088	802	2 048
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	1 995	3 373	2 337	5 870	2 383	12 994	12 264	8 297
c.13 Enseignement	8 994	8 922	12 848	11 036	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	992	825	686	523	4 827	1 177	1 499	1 618
D. Dépenses fiscales	88 124	76 943	87 682	88 463	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	303 430	268 809	276 522	268 005	441 775	381 400	392 943	345 553
Recouvrements	(3 483)	(3 063)	(3 804)	(3 936)	(21 020)	(22 617)	(25 669)	(19 899)
Total, dépenses nettes	299 947	265 746	272 718	264 069	420 755	358 783	367 274	325 654

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Notes : Les dépenses liées aux programmes d'exemption de la taxe sur l'essence ne sont que des estimations dans plusieurs provinces.

Pour 2014-2015 : les dépenses publiques fédérales sont basées sur les données réelles des Comptes Publics; les dépenses publiques provinciales sont basées sur les données réelles des Comptes Publics et sur les prévisions budgétaires lorsque les données réelles ne sont pas disponibles.

Pour 2015-2016 : chiffres sont basés sur les prévisions budgétaires.

* Les programmes de recherche et de salubrité et contrôle sont limités aux subventions et contributions aux activités de recherche et d'inspection. Les coûts d'exploitation (par exemple les salaires des chercheurs et des inspecteurs) et d'immobilisation sont inclus dans les dépenses de fonctionnement et de capital. Les détails de cette information sont présentés au tableau C3.

Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations
	(000 \$)							
SASKATCHEWAN								
A. Dépenses de fonctionnement	102 326	105 850	88 540	117 711	427 437	378 006	337 416	286 203
B. Dépenses de capital	2 264	2 418	2 875	3 415	12 288	11 291	10 248	22 443
C. Dépenses de programmes	471 104	344 037	321 110	302 807	590 218	430 276	343 700	409 016
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	203 600	59 874	69 190	65 425	306 554	109 615	67 086	95 816
c.2 Réduction de coûts	134	58	59	128	-	-	(30)	-
c.3 Assurance et indemnisation	162 124	171 903	135 076	123 225	220 421	254 960	196 325	232 967
c.4 Aide au financement	9 584	2 254	625	720	4 684	7 821	841	(977)
c.5 Entreposage et transport	40	33	38	37	-	1 033	346	1 764
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	300	300	300	300	160	47	97	191
c.7 Recherche*	19 255	27 418	24 341	25 776	15 447	27 809	37 824	37 720
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	3 523	5 637	6 415	8 160	6 115	4 078	5 369	5 815
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	130	1 313	1 284	1 888	3 996	4 624	5 143	4 353
c.11 Développement rural et régional	71 363	72 989	69 498	67 462	10 320	3 320	6 549	5 363
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	592	1 426	13 447	7 400	1 094	8 993	13 392	16 873
c.13 Enseignement	-	12	10	10	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	459	820	827	2 276	21 427	7 976	10 758	9 131
D. Dépenses fiscales	127 575	116 077	109 733	109 823	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	703 269	568 382	522 258	533 756	1 029 943	819 573	691 364	717 662
Recouvrements	(165 100)	(137 954)	(124 895)	(142 650)	(40 455)	(49 983)	(56 799)	(44 030)
Total, dépenses nettes	538 169	430 428	397 363	391 106	989 488	769 590	634 565	673 632
ALBERTA								
A. Dépenses de fonctionnement	162 592	168 078	172 122	176 696	397 347	374 593	346 509	286 461
B. Dépenses de capital	41 281	38 445	38 050	43 999	12 209	11 162	10 167	22 264
C. Dépenses de programmes	439 372	455 329	419 496	448 294	328 608	370 485	322 600	381 543
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	51 152	49 351	56 264	62 489	74 335	81 101	94 544	104 345
c.2 Réduction de coûts	-	-	-	-	(279)	-	(9)	-
c.3 Assurance et indemnisation	213 680	256 638	199 816	230 460	185 893	213 501	158 466	192 876
c.4 Aide au financement	16 480	16 290	18 297	12 851	3 823	10 163	810	3 322
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	-	545	530	1 189
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	(420)	(297)	(750)	-	159	91	86	189
c.7 Recherche*	37 149	17 499	29 679	29 635	14 810	24 774	31 339	27 022
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	8 079	5 790	4 921	5 063	13 449	12 220	11 428	16 740
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	22 093	22 360	22 355	18 413	14 604	7 939	6 991	5 387
c.11 Développement rural et régional	13 036	13 031	13 035	13 050	6 238	7 577	2 801	5 082
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	-	-	-	-	984	9 014	10 670	19 824
c.13 Enseignement	68 895	65 906	67 341	67 381	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	9 228	8 761	8 538	8 952	14 592	3 560	4 944	5 567
D. Dépenses fiscales	106 332	61 623	59 148	63 960	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	749 577	723 475	688 816	732 949	738 164	756 240	679 276	690 268
Recouvrements	(83 280)	(81 585)	(43 119)	(80 445)	(40 267)	(49 414)	(56 346)	(43 679)
Total, dépenses nettes	666 297	641 890	645 697	652 504	697 897	706 826	622 930	646 589

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Notes : Les dépenses liées aux programmes d'exemption de la taxe sur l'essence ne sont que des estimations dans plusieurs provinces.

Pour 2014-2015 : les dépenses publiques fédérales sont basées sur les données réelles des Comptes Publics; les dépenses publiques provinciales sont basées sur les données réelles des Comptes Publics et sur les prévisions budgétaires lorsque les données réelles ne sont pas disponibles.

Pour 2015-2016 : chiffres sont basés sur les prévisions budgétaires.

* Les programmes de recherche et de salubrité et contrôle sont limités aux subventions et contributions aux activités de recherche et d'inspection. Les coûts d'exploitation (par exemple les salaires des chercheurs et des inspecteurs) et d'immobilisation sont inclus dans les dépenses de fonctionnement et de capital. Les détails de cette information sont présentés au tableau C3.

Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations
	(000 \$)							
COLOMBIE-BRITANNIQUE								
A. Dépenses de fonctionnement	29 758	33 523	35 325	34 606	91 115	86 965	81 618	62 390
B. Dépenses de capital	994	965	687	683	3 436	2 805	2 453	5 372
C. Dépenses de programmes	38 861	34 704	38 130	28 090	58 955	26 776	61 794	55 100
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	23 345	18 611	14 899	14 736	27 539	(1 253)	17 908	11 363
c.2 Réduction de coûts	611	941	641	700	-	-	-	-
c.3 Assurance et indemnisation	8 390	10 000	7 090	7 090	12 234	11 419	12 039	18 942
c.4 Aide au financement	-	-	-	-	790	1 436	1 522	454
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	-	6	3	17
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	87	87	87	87	44	74	108	46
c.7 Recherche*	-	1 121	1 439	864	4 323	4 546	4 655	10 312
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	1 989	1 944	7 069	1 613	3 395	1 640	13 875	3 673
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	2 575	-	4 231	40	1 761	2 726	2 422	2 250
c.11 Développement rural et régional	1 500	2 000	2 500	2 850	2 975	765	1 009	2 059
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	-	-	-	-	1 735	2 372	4 890	2 919
c.13 Enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	364	-	174	110	4 159	3 045	3 363	3 065
D. Dépenses fiscales	1 867	8 424	8 711	8 688	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	71 480	77 616	82 853	72 067	153 506	116 546	145 865	122 862
Recouvrements	-	-	-	-	(11 395)	(12 415)	(13 596)	(10 539)
Total, dépenses nettes	71 480	77 616	82 853	72 067	142 111	104 131	132 269	112 323

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Notes : Les dépenses reliées aux programmes d'exemption de la taxe sur l'essence ne sont que des estimations dans plusieurs provinces.

Pour 2014-2015 : les dépenses publiques fédérales sont basées sur les données réelles des Comptes Publics; les dépenses publiques provinciales sont basées sur les données réelles des Comptes Publics et sur les prévisions budgétaires lorsque les données réelles ne sont pas disponibles.

Pour 2015-2016 : chiffres sont basés sur les prévisions budgétaires.

* Les programmes de recherche et de salubrité et contrôle sont limités aux subventions et contributions aux activités de recherche et d'inspection. Les coûts d'exploitation (par exemple les salaires des chercheurs et des inspecteurs) et d'immobilisation sont inclus dans les dépenses de fonctionnement et de capital. Les détails de cette information sont présentés au tableau C3.

Tableau C.3 : Dépenses publiques liées à l'environnement en soutien au secteur agroalimentaire, Canada et Provinces, 2012-2013 à 2015-2016

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations	2012-213	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations
	(\$000)							
CANADA								
Dépenses en environnement								
- fonctionnement	36 827	41 057	43 996	44 449	2 741	1 816	1 527	0
- capital	17 114	9 869	6 587	797	0	0	0	0
- programme	56 558	47 749	37 820	35 767	73 400	49 433	59 692	15 565
Total, Environnement	110 499	98 674	88 403	81 014	76 141	51 249	61 218	15 565
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR								
Dépenses en environnement								
- fonctionnement	0	0	0	0	63	73	78	0
- capital	0	0	0	0	0	0	0	0
- programme	0	998	0	0	697	1 183	904	0
Total, Environnement	0	998	0	0	760	1 256	982	0
ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD								
Dépenses en environnement								
- fonctionnement	697	1 232	1 287	1 441	0	0	0	0
- capital	0	0	0	0	0	0	0	0
- programme	899	694	710	678	1 218	856	1 014	0
Total, Environnement	1 595	1 926	1 996	2 119	1 218	856	1 014	0
NOUVELLE-ÉCOSSE								
Dépenses en environnement								
- fonctionnement	892	0	1 268	1 286	48	131	131	0
- capital	757	0	631	743	0	0	0	0
- programme	1 237	802	1 833	2 026	1 730	1 651	725	232
Total, Environnement	2 886	802	3 733	4 055	1 777	1 782	856	232
NOUVEAU-BRUNSWICK								
Dépenses en environnement								
- fonctionnement	518	573	515	414	0	0	0	0
- capital	0	0	0	0	0	0	0	0
- programme	875	1 134	976	945	1 351	849	1 056	0
Total, Environnement	1 392	1 707	1 491	1 359	1 351	849	1 056	0
QUÉBEC								
Dépenses en environnement								
- fonctionnement	20 619	19 821	19 606	17 401	743	364	480	0
- capital	0	0	0	0	0	0	0	0
- programme	45 936	40 946	32 274	29 055	14 757	5 326	4 596	874
Total, Environnement	66 555	60 768	51 880	46 456	15 500	5 690	5 076	874

Source: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Note: La catégorie "Environnement" dans les dépenses publiques a été remplacée par une étiquette. Voir la méthodologie pour plus d'information.

Tableau C.3 : Dépenses publiques liées à l'environnement en soutien au secteur agroalimentaire, Canada et Provinces, 2012-2013 à 2015-2016

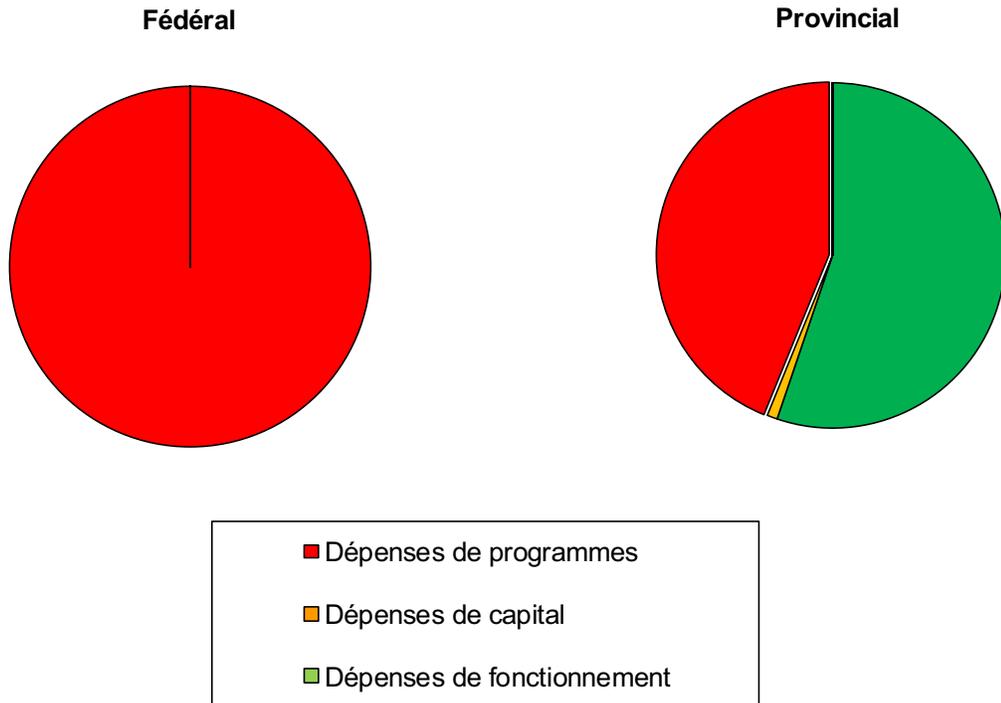
	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations	2012-213	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations
	(\$000)							
ONTARIO								
Dépenses en environnement								
- fonctionnement	0	0	0	0	1 070	209	510	0
- capital	0	0	0	0	0	0	0	0
- programme	1 759	1 041	1 058	1 067	11 036	6 547	7 832	1 351
Total, Environnement	1 759	1 041	1 058	1 067	12 106	6 756	8 342	1 351
MANITOBA								
Dépenses en environnement								
- fonctionnement	2 599	1 925	576	602	122	172	125	0
- capital	0	0	0	0	0	0	0	0
- programme	6 751	2 602	1 678	2 675	5 441	4 579	4 570	1 684
Total, Environnement	9 350	4 527	2 254	3 277	5 563	4 751	4 695	1 684
SASKATCHEWAN								
Dépenses en environnement								
- fonctionnement	0	177	600	1 742	356	645	29	0
- capital	0	0	0	0	0	0	0	0
- programme	0	225	0	0	19 856	11 805	20 717	5 186
Total, Environnement	0	402	600	1 742	20 212	12 450	20 746	5 186
ALBERTA								
Dépenses en environnement								
- fonctionnement	9 424	16 381	19 051	20 635	339	220	173	0
- capital	16 357	9 869	5 956	54	0	0	0	0
- programme	0	0	0	0	13 042	13 617	13 836	4 258
Total, Environnement	25 781	26 250	25 007	20 689	13 381	13 837	14 009	4 258
COLOMBIE-BRITANIQUE								
Dépenses en environnement								
- fonctionnement	2 775	2 179	2 380	2 369	0	0	0	0
- capital	0	0	0	0	0	0	0	0
- programme	0	0	0	0	4 273	3 020	4 443	1 981
Total, Environnement	2 775	2 179	2 380	2 369	4 273	3 020	4 443	1 981

Source: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

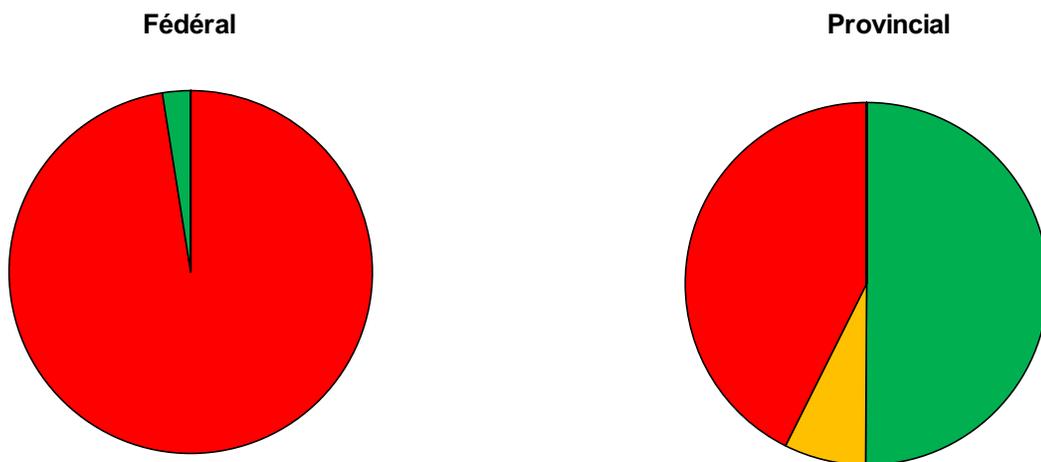
Note: La catégorie "Environnement" dans les dépenses publiques a été remplacée par une étiquette. Voir la méthodologie pour plus d'information.

Graphique C.3 : Dépenses publiques fédérales et provinciales liées à l'environnement en soutien au secteur agroalimentaire

2015-2016



2014-2015



Source: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Tableau C.4 : Dépenses en recherche & innovation et salubrité et contrôle en soutien au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations
	(000 \$)							
CANADA								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	(148)	4 693	8 450	15 805	343 247	359 947	297 427	259 132
- capital	23 782	18 025	18 829	16 283	954	1 675	1 904	43 322
- programme	277 617	240 065	232 831	248 216	123 529	170 484	199 709	240 027
Total, Recherche et Innovation	301 251	262 783	260 110	280 304	467 730	532 106	499 040	542 481
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	128 179	140 689	140 164	147 788	748 063	749 757	799 144	545 149
- capital	12 171	4 982	2 012	2 101	31 533	21 465	20 609	56 900
- programme	51 328	56 471	59 131	57 304	57 806	34 508	54 015	53 218
Total, Salubrité et contrôle	191 678	202 142	201 307	207 193	837 402	805 730	873 768	655 267
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	479	887	986	929	1 001	1 031	844	639
- capital	23	41	63	63	3	4	5	107
- programme	579	855	-	-	1 646	3 998	2 621	3 385
Total, Recherche et Innovation	1 081	1 783	1 049	992	2 650	5 033	3 470	4 131
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	2 338	2 427	2 374	2 461	1 944	1 901	2 048	1 345
- capital	422	1 978	165	22	83	55	51	140
- programme	113	270	129	134	1 626	245	326	634
Total, Salubrité et contrôle	2 873	4 675	2 668	2 617	3 653	2 201	2 425	2 119
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	-	-	-	-	3 114	3 308	2 591	2 277
- capital	-	-	-	-	9	16	17	381
- programme	854	282	503	500	3 205	2 290	2 270	3 818
Total, Recherche et Innovation	854	282	503	500	6 328	5 614	4 878	6 476
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	2 570	2 552	3 084	3 582	6 552	7 139	6 865	4 790
- capital	-	-	-	-	278	199	181	500
- programme	(1)	648	375	953	473	243	1 249	682
Total, Salubrité et contrôle	2 569	3 200	3 459	4 535	7 303	7 581	8 295	5 972

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Note : "Recherche et Innovation" comprennent les dépenses dans les catégories "Recherche" et "Pratiques, produits et technologies innovateurs".

Tableau C.4 : Dépenses en recherche & innovation et salubrité et contrôle en soutien au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations
	(000 \$)							
NOUVELLE-ÉCOSSE								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	-	-	-	-	3 890	4 199	3 419	2 764
- capital	377	502	113	45	11	19	20	462
- programme	157	18	1 263	2 821	2 027	4 388	2 424	3 550
Total, Recherche et Innovation	534	520	1 376	2 866	5 928	8 606	5 863	6 776
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	2 162	2 261	2 318	1 977	8 084	8 132	8 736	5 816
- capital	-	-	-	-	342	240	220	607
- programme	4 000	4 571	4 555	5 650	1 249	619	624	862
Total, Salubrité et contrôle	6 162	6 832	6 873	7 627	9 675	8 991	9 580	7 285
NOUVEAU-BRUNSWICK								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	414	653	-	-	3 596	3 768	3 000	2 636
- capital	9	-	-	-	11	18	19	441
- programme	874	2 467	1 616	1 622	3 890	3 331	2 865	2 635
Total, Recherche et Innovation	1 297	3 120	1 616	1 622	7 497	7 117	5 884	5 712
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	3 166	4 184	2 477	5 635	7 887	7 754	8 207	5 546
- capital	2	121	22	13	345	226	210	579
- programme	486	849	407	563	671	324	938	1 211
Total, Salubrité et contrôle	3 654	5 154	2 906	6 211	8 903	8 304	9 355	7 336
QUÉBEC								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	-	-	-	-	53 686	54 852	44 147	38 371
- capital	-	-	-	-	149	255	282	6 415
- programme	74 148	66 891	65 366	54 196	26 977	25 853	25 812	31 717
Total, Recherche et Innovation	74 148	66 891	65 366	54 196	80 812	80 960	70 241	76 503
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	38 665	38 537	38 465	38 000	113 240	111 110	120 201	80 724
- capital	9 460	1 391	419	700	4 877	3 273	3 052	8 426
- programme	19 500	20 099	20 208	19 660	5 772	1 655	4 810	4 664
Total, Salubrité et contrôle	67 625	60 027	59 092	58 360	123 889	116 038	128 063	93 814

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Note : "Recherche et Innovation" comprennent les dépenses dans les catégories "Recherche" et "Pratiques, produits et technologies innovateurs".

Tableau C.4 : Dépenses en recherche & innovation et salubrité et contrôle en soutien au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations
	(000 \$)							
ONTARIO								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	2 710	3 132	3 333	3 326	81 160	83 354	68 003	59 015
- capital	21 814	15 481	15 000	14 510	224	390	434	9 866
- programme	140 898	117 600	91 302	117 917	29 323	28 969	33 137	43 116
Total, Recherche et Innovation	165 422	136 213	109 635	135 753	110 707	112 713	101 574	111 997
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	41 902	42 971	43 655	47 081	173 437	168 711	186 415	124 154
- capital	1 000	500	500	500	7 328	4 992	4 693	12 959
- programme	14 427	17 090	15 000	15 003	20 117	11 597	12 310	15 387
Total, Salubrité et contrôle	57 329	60 561	59 155	62 584	200 882	185 300	203 418	152 500
MANITOBA								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	1 760	1 384	1 255	4 277	34 052	35 407	29 733	25 841
- capital	-	-	-	-	99	164	190	4 320
- programme	3 110	4 488	3 874	7 485	17 906	23 868	27 582	36 780
Total, Recherche et Innovation	4 870	5 872	5 129	11 762	52 057	59 439	57 505	66 941
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	10 045	11 287	10 663	13 343	79 106	73 081	79 823	54 363
- capital	457	-	-	-	3 391	2 100	2 055	5 674
- programme	(787)	(427)	52	506	4 760	1 771	2 921	3 259
Total, Salubrité et contrôle	9 715	10 860	10 715	13 849	87 257	76 952	84 799	63 296
SASKATCHEWAN								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	-	1 751	600	2 699	71 206	77 983	65 099	57 179
- capital	-	-	-	-	198	362	420	9 559
- programme	19 847	28 844	37 788	33 176	16 541	36 802	51 216	54 593
Total, Recherche et Innovation	19 847	30 595	38 388	35 875	87 945	115 147	116 735	121 331
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	530	813	862	1 260	161 442	167 924	172 185	120 289
- capital	-	-	-	-	6 538	4 640	4 547	12 555
- programme	3 523	5 637	6 415	8 160	6 115	4 078	5 369	5 815
Total, Salubrité et contrôle	4 053	6 450	7 277	9 420	174 095	176 642	182 101	138 659

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Note : "Recherche et Innovation" comprennent les dépenses dans les catégories "Recherche" et "Pratiques, produits et technologies innovateurs".

Tableau C.4 : Dépenses en recherche & innovation et salubrité et contrôle en soutien au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations
	(000 \$)							
ALBERTA								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	(5 511)	(3 202)	413	2 714	72 394	76 846	65 002	56 723
- capital	1 558	2 001	3 653	1 665	196	358	417	9 483
- programme	37 149	17 499	29 679	29 635	15 794	33 788	42 009	46 846
Total, Recherche et Innovation	33 196	16 298	33 745	34 014	88 384	110 992	107 428	113 052
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	19 126	24 987	28 240	26 946	155 395	164 963	171 810	119 330
- capital	414	460	427	385	6 510	4 587	4 511	12 455
- programme	8 079	5 790	4 921	5 063	13 449	12 220	11 428	16 740
Total, Salubrité et contrôle	27 619	31 237	33 588	32 394	175 354	181 770	187 749	148 525
COLOMBIE-BRITANNIQUE								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	-	88	1 863	1 860	19 136	19 185	15 576	13 687
- capital	-	-	-	-	55	90	101	2 288
- programme	-	1 121	1 439	864	6 058	6 918	9 545	13 231
Total, Recherche et Innovation	-	1 209	3 302	2 724	25 249	26 193	25 222	29 206
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	7 675	10 671	8 027	7 503	40 970	39 038	42 852	28 793
- capital	417	533	479	481	1 840	1 153	1 088	3 005
- programme	1 989	1 944	7 069	1 613	3 395	1 640	13 875	3 673
Total, Salubrité et contrôle	10 081	13 148	15 575	9 597	46 205	41 831	57 815	35 471

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

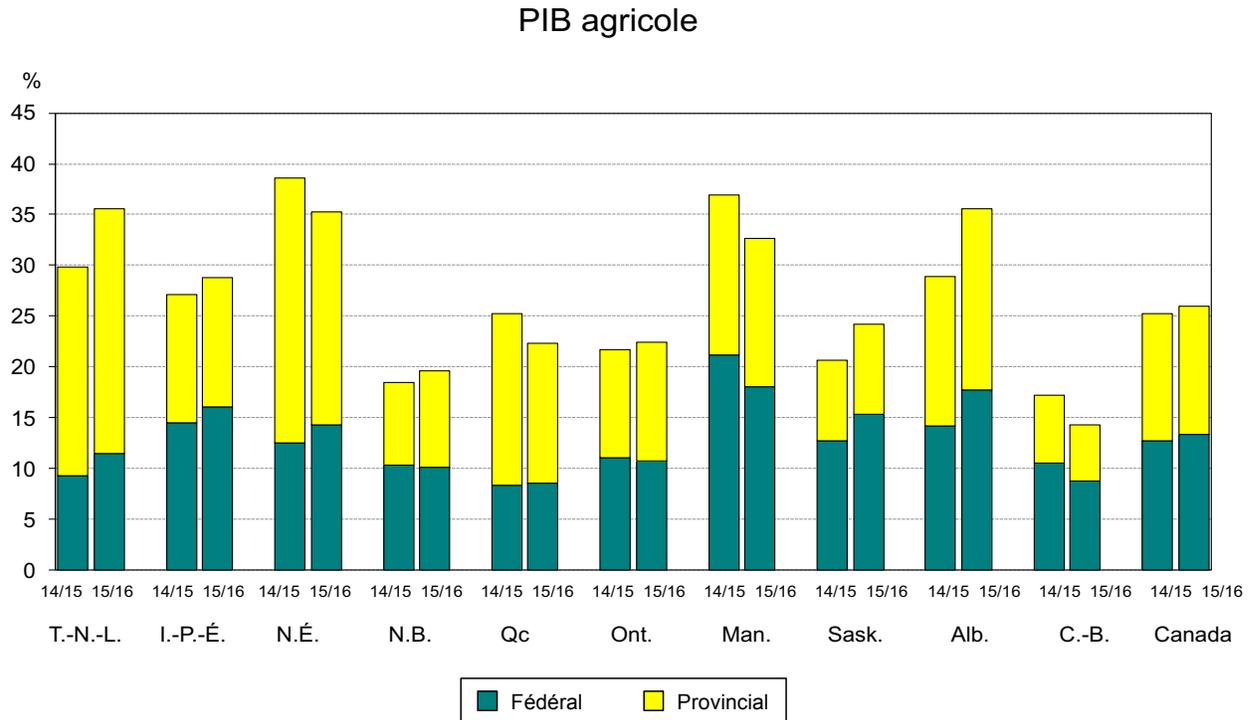
Note : "Recherche et Innovation" comprennent les dépenses dans les catégories "Recherche" et "Pratiques, produits et technologies innovateurs".

Tableau C.5 : Dépenses publiques dans le secteur agroalimentaire en pourcentage du PIB agricole et du PIB agroalimentaire, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016

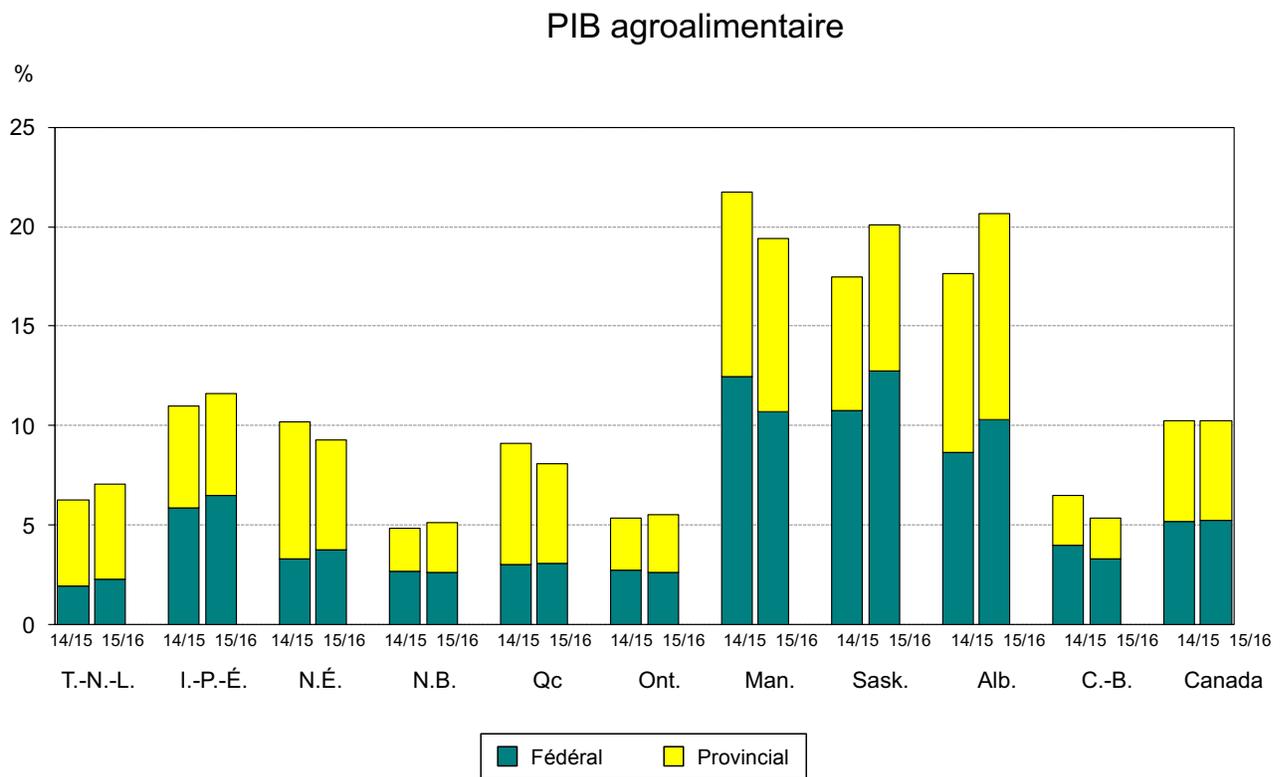
	Agricole				Agroalimentaire			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR								
PIB provincial (millions de \$)	92,4	106,2	109,4	94,4	441,4	472,3	519,5	476,8
Fédéral (%)	13,1	10,9	9,2	11,4	2,7	2,4	1,9	2,3
Provincial (%)	22,1	22,1	20,6	24,2	4,6	5,0	4,3	4,8
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD								
PIB provincial (millions de \$)	212,7	223,6	235,6	241,8	522,0	546,9	580,9	598,9
Fédéral (%)	17,3	19,5	14,5	16,1	7,1	8,0	5,9	6,5
Provincial (%)	14,4	13,1	12,7	12,7	5,9	5,3	5,1	5,1
NOUVELLE-ÉCOSSE								
PIB provincial (millions de \$)	252,9	259,4	246,3	251,1	875,4	905,6	930,7	953,4
Fédéral (%)	13,8	12,6	12,5	14,2	4,0	3,6	3,3	3,7
Provincial (%)	22,2	23,3	26,0	21,0	6,4	6,7	6,9	5,5
NOUVEAU-BRUNSWICK								
PIB provincial (millions de \$)	305,0	297,0	292,0	299,0	1 052,8	1 064,3	1 111,6	1 141,0
Fédéral (%)	14,2	10,9	10,2	10,0	4,1	3,0	2,7	2,6
Provincial (%)	9,7	9,4	8,2	9,5	2,8	2,6	2,2	2,5
QUÉBEC								
PIB provincial (millions de \$)	3 837,9	3 951,1	3 967,8	4 081,8	10 345,1	10 561,7	10 972,4	11 290,5
Fédéral (%)	11,1	9,3	8,3	8,5	4,1	3,5	3,0	3,1
Provincial (%)	24,7	22,2	16,9	13,8	9,2	8,3	6,1	5,0
ONTARIO								
PIB provincial (millions de \$)	4 367,7	4 606,0	4 435,6	4 533,4	16 933,9	17 467,5	18 061,1	18 458,3
Fédéral (%)	12,5	13,0	11,0	10,7	3,2	3,4	2,7	2,6
Provincial (%)	13,8	11,9	10,7	11,7	3,6	3,1	2,6	2,9
MANITOBA								
PIB provincial (millions de \$)	1 629,5	1 963,1	1 735,3	1 804,2	2 723,5	3 090,7	2 942,1	3 042,0
Fédéral (%)	25,8	18,3	21,2	18,0	15,4	11,6	12,5	10,7
Provincial (%)	18,4	13,5	15,7	14,6	11,0	8,6	9,3	8,7
SASKATCHEWAN								
PIB provincial (millions de \$)	4 330,0	5 883,8	4 996,3	4 398,9	5 155,4	6 726,8	5 904,6	5 293,6
Fédéral (%)	22,9	13,1	12,7	15,3	19,2	11,4	10,7	12,7
Provincial (%)	12,4	7,3	8,0	8,9	10,4	6,4	6,7	7,4
ALBERTA								
PIB provincial (millions de \$)	3 807,0	4 678,3	4 398,4	3 647,1	6 282,6	7 266,8	7 195,4	6 287,4
Fédéral (%)	18,3	15,1	14,2	17,7	11,1	9,7	8,7	10,3
Provincial (%)	17,5	13,7	14,7	17,9	10,6	8,8	9,0	10,4
COLOMBIE-BRITANNIQUE								
PIB provincial (millions de \$)	1 218,5	1 263,0	1 253,8	1 291,3	3 116,6	3 215,2	3 331,2	3 435,8
Fédéral (%)	11,7	8,2	10,5	8,7	4,6	3,2	4,0	3,3
Provincial (%)	5,9	6,1	6,6	5,6	2,3	2,4	2,5	2,1
CANADA								
PIB national (millions de \$)	19 645,3	22 990,3	21 327,5	20 537,0	48 271,6	52 367,0	52 558,5	52 039,6
Fédéral (%)	17,2	13,2	12,7	13,3	7,0	5,8	5,1	5,2
Provincial (%)	16,6	13,0	12,6	12,7	6,8	5,7	5,1	5,0

Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada Direction générale des politiques stratégiques; le Conference Board du Canada pour les données sur le PIB.

Graphique C.4 : Dépenses publiques dans le secteur agroalimentaire en pourcentage du PIB agricole et du PIB agroalimentaire, 2014-2015 et 2015-2016



Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques; le Conference Board du Canada pour les données sur le PIB



Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques; le Conference Board du Canada pour les données sur le PIB.

Tableau C.6 : Importance du PIB agroalimentaire et des dépenses publiques au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2012-2013 à 2015-2016

	PIB Total				Dépenses totales			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016 Estimations
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR								
Total provincial (millions de \$)	30 306	33 566	34 735	32 157	6 494	6 429	7 502	7 804
PIB agroalim. en % du PIB total	1,46	1,41	1,50	1,48				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,31	0,37	0,30	0,29
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD								
Total provincial (millions de \$)	5 042	5 301	5 454	5 720	1 562	1 637	1 642	1 669
PIB agroalim. en % du PIB total	10,35	10,32	10,65	10,47				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					1,97	1,79	1,82	1,84
NOUVELLE-ÉCOSSE								
Total provincial (millions de \$)	34 895	35 807	36 632	38 091	8 451	8 465	8 815	8 910
PIB agroalim. en % du PIB total	2,51	2,53	2,54	2,50				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,67	0,71	0,73	0,59
NOUVEAU-BRUNSWICK								
Total provincial (millions de \$)	29 297	29 420	29 871	31 057	8 289	8 378	8 729	8 635
PIB agroalim. en % du PIB total	3,59	3,62	3,72	3,67				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,36	0,33	0,27	0,33
QUÉBEC								
Total provincial (millions de \$)	331 238	336 720	347 391	357 305	90 354	94 934	95 801	98 574
PIB agroalim. en % du PIB total	3,12	3,14	3,16	3,16				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					1,05	0,93	0,70	0,57
ONTARIO								
Total provincial (millions de \$)	630 919	645 654	670 154	691 014	122 589	126 364	128 861	131 902
PIB agroalim. en % du PIB total	2,68	2,71	2,70	2,67				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,49	0,43	0,37	0,40
MANITOBA								
Total provincial (millions de \$)	54 693	56 769	58 416	60 845	11 850	12 207	12 511	13 081
PIB agroalim. en % du PIB total	4,98	5,44	5,04	5,00				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					2,53	2,18	2,18	2,02
SASKATCHEWAN								
Total provincial (millions de \$)	74 525	78 658	81 721	79 228	14 285	13 829	13 997	12 784
PIB agroalim. en % du PIB total	6,92	8,55	7,23	6,68				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					3,77	3,11	2,84	3,06
ALBERTA								
Total provincial (millions de \$)	304 153	326 563	352 595	325 050	41 435	44 538	43 847	48 388
PIB agroalim. en % du PIB total	2,07	2,23	2,04	1,93				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					1,61	1,44	1,47	1,35
COLOMBIE-BRITANNIQUE								
Total provincial (millions de \$)	204 809	211 602	219 601	232 504	35 120	34 890	36 058	37 163
PIB agroalim. en % du PIB total	1,52	1,52	1,52	1,48				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,20	0,22	0,23	0,19
TOTAL - PROVINCIAL								
Total provincial (millions de \$)	1 699 877	1 760 058	1 836 570	1 852 971	340 430	351 672	357 763	368 909
PIB agroalim. en % du PIB total	2,79	2,92	2,81	2,75				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,96	0,85	0,75	0,71
CANADA - FÉDÉRAL								
Total fédéral (millions de \$)	1 714 606	1 775 107	1 851 038	1 866 410	275 564	276 828	280 434	244 729
PIB agroalim. en % du PIB total	2,82	2,95	2,84	2,79				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					1,22	1,10	0,96	1,11

Sources : Comptes publics / Documents de budget et Conference Board du Canada pour les données sur le PIB.

Méthodologie relative aux dépenses publiques

Définition des dépenses publiques au secteur agroalimentaire

Les dépenses publiques (DP) permettent d'estimer ce que les gouvernements consacrent au soutien du secteur agroalimentaire canadien (agriculture primaire, industrie de l'agrofourmiture, et transformation des aliments et des boissons, à l'exception des dépenses liées à l'aquaculture et à la transformation du poisson) au cours d'un exercice financier. Elles englobent les frais assumés pour l'acquisition de biens et de services, et les sommes payées directement ou indirectement à des particuliers, à des organismes ou à d'autres entités du secteur agroalimentaire à titre de paiements de transferts ou dans le cadre de programmes mis sur pied par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux. Elles tiennent compte aussi des transferts de fonds aux sociétés d'État et des transferts effectués entre les ministères et à d'autres ordres de gouvernement. Les renseignements, qui sont complétés par les agents travaillant au sein des ministères, proviennent de sources diverses : comptes publics fédéraux et provinciaux, rapports financiers, estimations et/ou plans de dépenses, rapports de Statistique Canada et autres rapports internes portant sur des programmes agroalimentaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des ministères provinciaux et fédéral de l'agriculture.

Comptabilité d'exercice : Depuis l'année financière 2001-2002, les gouvernements fédéral et provinciaux ont adopté la comptabilité d'exercice intégrale, laquelle est conforme aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) et est reconnue à l'échelle mondiale comme un ensemble de normes générales servant à enregistrer les transactions financières et à en faire rapport. La comptabilité d'exercice intégrale est également approuvée par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Dans le cas des DP, ce changement affecte la capitalisation des biens corporels, car les dépenses en capital incorporent alors les frais d'amortissement des biens corporels au cours de leur vie utile.

Traitement des déficits et des surplus de programmes :

Les déficits des programmes, tout comme les remises ou les réductions des dettes d'aide alimentaire internationale sont comptabilisés comme dépenses dans l'année pour laquelle ils sont inscrits aux comptes publics. Les déficits provenant des programmes et les prêts en défaut qui ne sont pas encore reconnus par un transfert de fonds des gouvernements sont exclus des prévisions budgétaires des dépenses. Lorsque des surplus de caisse provenant de programmes financés par les gouvernements sont retournés aux deux ordres de gouvernement au terme d'un programme, les remises ou les recouvrements sont comptabilisés dans l'année pour laquelle ils sont inscrits dans les documents officiels.

Traitement des sociétés d'État : Seuls les transferts de fonds des gouvernements vers les sociétés d'État sont inclus dans les prévisions budgétaires des dépenses. Les dépenses, les recettes, et les pertes et déficits existants des sociétés d'État sont exclus.

Dépenses engagées à l'étranger : Les dépenses consacrées à l'aide alimentaire et au soutien d'organisations agricoles internationales sont incluses seulement dans les dépenses fédérales totales et dites " hors Canada ". C'est pourquoi la somme des dépenses fédérales par province diffère du total des dépenses fédérales. Ces dépenses " hors Canada " comprennent l'achat de biens agricoles canadiens pour distribution à l'étranger et les fonds versés à des organismes agricoles internationaux.

Traitement des comptes de programmes spéciaux : Dans le cas de programmes gérés par un fonds financé à même les contributions gouvernementales et celles des producteurs, seules les contributions gouvernementales au fonds et aux frais d'administration sont incluses dans les dépenses. Les titres de participation des producteurs et les paiements qui leur sont versés ne sont pas inclus. À titre d'exemple, notons l'assurance-production et Agri-investissement.

Traitement des prêts et des avances : Les prêts, les avances et les contributions remboursables accordés aux producteurs et aux organismes ne sont pas inclus puisqu'ils finiront par être recouverts. Cependant, les bonifications d'intérêts et les défaillances sur les prêts sont inclus, tels qu'inscrits dans les comptes publics, puisqu'ils constituent un coût pour les gouvernements. La méthode de comptabilité d'exercice prévoit également des provisions pour créances douteuses et des provisions pour moins-value, qui font partie des estimations des DP. De la même façon, des provisions pour pertes probables sur des prêts garantis émis par le gouvernement sont établies chaque fois que le recouvrement semble compromis, et ces évaluations font partie des estimations des DP.

Recouvrement par les gouvernements : Les recouvrements d'argent par les gouvernements sont les recettes provenant des droits payés par les utilisateurs pour des services, les licences et permis, les recettes provenant de baux et de locations, de ventes et redevances et des ventes de terrains, et incluent les transferts d'un ordre de gouvernement à un autre, le remboursement des dépenses d'exercices précédents et les recouvrements d'exercices précédents, y compris la part des gouvernements au titre des surplus de programmes, ainsi que diverses autres formes de recouvrement. Ces recouvrements sont déduits des dépenses de programme ou des dépenses totales afin de générer une

estimation de la valeur nette des dépenses. Les remboursements de prêts et d'avances et les revenus de placement ne sont pas inclus dans les recouvrements.

Traitement des dépenses fiscales : Les dépenses fiscales provinciales se limitent aux rabais et aux exemptions sur la taxe des carburants, ainsi qu'aux remboursements d'impôt foncier. Les taxes de vente et l'impôt sur le revenu ne sont pas inclus dans les estimations fédérales et provinciales.

Tableau C.1 et Graphique C.1 : Dépenses publiques fédérales et provinciales à l'appui du secteur agroalimentaire

Les données présentées dans ce tableau sont les dépenses publiques de divers ministères et agences, comme Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Santé Canada, Transports Canada, Industrie Canada et Statistique Canada. Ces données incluent également les dépenses publiques de divers ministères provinciaux.

Affectation des dépenses fédérales

- Les dépenses fédérales par province sont disponibles seulement pour certains programmes. Lorsqu'il est nécessaire d'obtenir l'affectation de ces dépenses fédérales par province, on utilise les méthodes expliquées ci-après.
- Les dépenses au titre des programmes qui ne sont pas disponibles dans les documents des prévisions budgétaires ou les plans de dépenses, sont estimées selon la moyenne de ces dépenses au cours des trois dernières années dans chacune des provinces.
- Les dépenses de fonctionnement et de capital qui ont été déterminées à l'origine par province en fonction des centres d'administration, ou qui ont simplement été attribuées à la région de la capitale nationale, ainsi que les transferts effectués aux organismes nationaux, sont répartis entre les provinces comme suit :
 - Les dépenses de fonctionnement et de capital ainsi que les transferts aux organismes nationaux sont affectés par province en utilisant la moyenne mobile sur trois ans de la répartition provinciale des recettes totales du marché (RTM) ou des recettes de marché pour certains produits, selon ce qui est le plus approprié. Les niveaux relatifs de RTM sont par conséquent utilisés comme valeur approximative des bénéfices relatifs tirés de ces programmes par chaque province. Par exemple, la distribution provinciale des recettes totales de marché provenant des céréales et des oléagineux est utilisée pour l'affectation par province des dépenses de fonctionnement et de

capital de la Commission canadienne des grains. Les RTM sont utilisés depuis 2000-2001; avant cela, on utilisait les recettes monétaires totales.

- À l'exception des dépenses en vertu du Programme d'aide de transition au transport des marchandises dans la région Atlantique, toutes les dépenses liées au transport sont affectées aux provinces en fonction des volumes expédiés par voie ferroviaire dans chaque province.
- La catégorie " Autres " inclut les dépenses au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et à l'étranger pour l'aide alimentaire, de même que les dépenses aux organismes internationaux.

Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire par catégorie

Les dépenses de fonctionnement incluent toutes les dépenses associées au fonctionnement quotidien du Ministère, y compris les salaires, les avantages sociaux, les voyages, l'achat de biens et de services ainsi que les frais d'administration des divers programmes provenant de divers ministères.

Les dépenses de capital incluent les frais d'acquisition, de construction et de rénovation des bâtiments ainsi que l'achat de biens matériels comme des terrains, des propriétés, du gros équipement et de l'ameublement. Sont également inclus les coûts d'amortissement des biens corporels sur leur durée de vie utile.

Les dépenses de programmes comprennent les sommes remises directement ou indirectement aux personnes, aux organismes ou à d'autres entités du secteur agricole à titre de paiement de transfert ou dans le cadre de programmes en cours mis sur pied par les ministères fédéraux et/ou provinciaux.

Les programmes de soutien et de stabilisation du revenu comprennent les subventions et les contributions versées aux producteurs pour assurer le soutien ou la stabilisation de leur revenu lorsqu'ils sont confrontés à des fluctuations sur le marché mondial et national. Exemples de programmes de cette catégorie : Agri-investissement, Agri-stabilité et les programmes de stabilisation du revenu à l'échelle provinciale comme le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) du Québec et le Programme de gestion des risques de l'Ontario (PGR).

Les programmes de réduction des coûts comprennent les subventions et les contributions versées aux producteurs et aux transformateurs pour les aider à réduire leurs coûts de production quotidiens (par ex. les subventions pour l'achat d'intrants agricoles) et les coûts extraordinaires découlant de circonstances imprévues. Les programmes faisant partie de

cette catégorie sont, entre autres, l'aide pour les semences, l'insémination artificielle et les coûts des engrais (par ex. Aide à l'achat de chaux).

Les Programmes d'assurance et d'indemnisation incluent les subventions et les contributions visant à indemniser les producteurs des pertes de production et de capacité de production. Deux volets de programmes se trouvent dans cette catégorie : Assurance-production et Autres programmes d'indemnisation. L'assurance-production (Agri-protection) comprend les primes versées par le gouvernement aux fonds d'assurance-production. Le volet Autres programmes d'indemnisation offre des subventions et des contributions visant à indemniser les producteurs des pertes de production découlant d'une catastrophe naturelle (météo, ravageurs, maladies) ou des dommages récurrents causés par la faune (comme les programmes d'indemnisation soutenue au titre de la sauvagine, de la faune et du gros gibier). Comme autres programmes d'indemnisation, on peut citer les initiatives d'Agri-relance et le Programme d'indemnisation des dégâts causés aux cultures par la faune.

L'aide au financement comporte l'aide financière se rapportant aux programmes de crédit, comme les programmes d'avances de fonds sans intérêts, les programmes de bonification d'intérêt, les provisions pour créances douteuses et les provisions pour pertes probables (manquements) sur les garanties d'emprunt émises par le gouvernement. Cette catégorie englobe les programmes comme le Programme de paiements anticipés (PPA), la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC), la Loi canadienne sur les prêts agricoles (LCPA) et le Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie du porc (PRPPIP).

Les programmes d'entreposage et de transport comprennent les subventions et les contributions accordées dans le cadre des programmes d'aide au transport et d'entreposage. Par exemple, cette catégorie englobe l'aide financière versée aux compagnies de chemin de fer pour le transport des grains. Cela comprend également l'aide financière au titre de l'entretien et de l'amélioration des infrastructures d'entreposage et de transport, comme par exemple, le programme d'utilisation du port de Churchill. Cette catégorie comporte également les programmes qui indemnisent les producteurs pour les frais de transport en lien avec les catastrophes (Initiatives d'Agri-Relance), comme l'aide au transport du bétail et des aliments pour le bétail.

Les programmes sociaux et de main-d'œuvre comprennent les subventions et les contributions versées aux organisations communautaires et aux entreprises agricoles afin d'appuyer et de promouvoir la main-d'œuvre agricole pour les non-agriculteurs (manœuvre ou étudiant). Ils englobent les subventions et contributions versées aux organisations

communautaires et au titre du perfectionnement des compétences générales, comme le soutien de la main-d'œuvre agricole, par exemple le programme Objectif carrière en agriculture et agroalimentaire et la Stratégie d'emploi pour les jeunes.

Les programmes de recherche comprennent les subventions et les contributions à l'appui des activités de recherche et développement, y compris les activités reliées aux technologies agricoles et aux méthodes de production (recherches scientifiques). Cela comprend les paiements versés à des instituts de recherche, des universités agricoles et des associations de producteurs, de même qu'à des producteurs pris individuellement. Les salaires des chercheurs de la fonction publique sont exclus de cette catégorie, mais sont compris dans les dépenses de fonctionnement pour la recherche. Cette catégorie comprend des programmes comme le Fonds d'investissement dans la recherche agricole, le Programme d'innovation pour les bioproduits agricoles, le Fonds pour l'innovation stratégique, les Grappes agroscientifiques canadiennes.

Les mesures de sécurité et de contrôle comprennent les subventions et contributions au titre des activités liées aux programmes de salubrité et de qualité des aliments, à la traçabilité, à la biosécurité, au bien-être des animaux, au classement et à la normalisation, ainsi qu'au titre des dépenses liées aux essais et à la certification de produits. Ces mesures comprennent des programmes comme les programmes nationaux des systèmes de biosécurité/traçabilité, les programmes de salubrité des aliments à la ferme et en aval de la ferme et les initiatives de bien-être des animaux d'élevage.

Les mesures de sécurité et de contrôle comprennent aussi les subventions et les contributions au titre des mesures de lutte antiparasitaire et de lutte contre les maladies, par exemple les programmes de traçabilité et de biosécurité pour la prévention des maladies. Les programmes ou les initiatives inclus dans cette catégorie contribuent aux mises en quarantaine et à l'éradication des maladies au cours d'une épidémie (réforme des animaux, élimination des récoltes) ou à la mise en place de mesures préventives (vaccination des animaux, autres services vétérinaires). Ces mesures comprennent l'indemnisation de l'ACIA (Loi sur la santé des animaux, Loi sur la protection des végétaux, rage et grippe aviaire). Elles comprennent également des programmes comme le Programme d'éradication de la sharka et le Programme d'aide concernant le nématode doré.

Les programmes d'aide alimentaire et de développement international comprennent les subventions et les contributions au titre des activités des organismes agricoles internationaux. Les projets de développement international pris en compte sont ceux qui portent sur l'agriculture, la transformation agricole et l'alimentation. La remise des dettes

contractées par des pays en développement et négociées par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) fait aussi partie de cette catégorie. Cette remise de dette, dans cette catégorie de dépenses, est basée sur les prêts et les marges de crédit octroyés à l'origine pour les projets de développement agricole et agroalimentaire dans ces pays. Cette remise de dettes d'aide alimentaire internationale est intégrée à la liste de dépenses fédérales depuis 1990-1991.

Les programmes de développement du marché, de promotion et de commerce comprennent les subventions et les contributions au titre des activités relatives à la promotion de produits, aux études de marché, au développement et au maintien des marchés et au passage à de nouveaux marchés. Les programmes qui entraînent l'augmentation des ventes de produits agricoles font partie de cette catégorie, comme les expositions agricoles, les salons de l'agriculture, les campagnes de promotion, les publicités et les publications, par exemple le Programme Agri-marketing (PAM) et le Programme de distribution de lait dans les écoles.

Les programmes de développement rural et régional comprennent les subventions et les contributions versées au titre des programmes de développement rural et régional dont la cible est le secteur agricole. Ces programmes procurent de l'aide pour diversifier l'économie rurale et améliorer la qualité de vie dans les régions rurales grâce à des initiatives d'ordre agricole. Les types d'initiatives dans cette catégorie comprennent le soutien aux projets portant sur l'infrastructure physique communautaire et qui sont liés à l'agriculture, tels que la construction ou l'entretien de routes, d'installations portuaires, et d'infrastructures hydrologiques. Les services Institutionnels sont également compris dans cette catégorie, notamment les coopératives rurales et la gestion des terres et des pâturages. Cette catégorie comprend des initiatives liées au secteur agricole dans le cadre du Programme de développement économique des collectivités rurales de l'Ontario et du programme de développement économique des collectivités rurales du Manitoba.

Les pratiques, produits et technologies innovateurs comprennent les subventions et les contributions qui encouragent les producteurs et les transformateurs à adopter des technologies et des méthodes de production novatrices dans le but d'améliorer la productivité, de diversifier les extrants agricoles, d'adopter de nouvelles variétés culturales ou d'améliorer la qualité des récoltes ou du bétail. Cette catégorie comprend des initiatives prises à titre volontaire, (par ex. l'adoption des meilleures pratiques de gestion (MPG)), et qui sont conformes aux nouveaux règlements (par ex. les programmes des matières à risque spécifiées). La commercialisation de nouveaux produits et méthodes de production est également déclarée dans cette catégorie. Sont

également inclus les programmes de conservation visant à mettre en œuvre de nouvelles méthodes agricoles ou à modifier les méthodes actuelles dans le but de conserver les terres. Cette catégorie comprend des programmes comme le Programme des pratiques agricoles durables du Manitoba (MSAPP), les programmes d'énergies renouvelables/de remplacement, le Fonds d'Agro-innovation, et l'Initiative d'innovation en agriculture de Terre Neuve.

Les programmes d'enseignement comprennent les subventions et les contributions versées aux établissements d'enseignement agricole, comme les universités et les collèges de médecine vétérinaire, de même que les bourses générales d'études agricoles accordées à des particuliers.

Les programmes de vulgarisation comprennent les subventions et les contributions versées au titre d'activités liées à la communication de renseignements par le biais d'associations et de conseils industriels. Sont également compris les services de formation et autres services de vulgarisation fournis aux agriculteurs ou à des particuliers (comme les évaluations du sol et de l'eau, les études de faisabilité, les plans de gestion d'entreprise agricole) et à titre général (aide à l'application générale, règles comptables, etc.). Les services juridiques offerts aux agriculteurs, tels ceux d'une commission sur les droits de tenure de terres agricoles et les droits de superficie, sont aussi inclus. Cette catégorie comprend des programmes comme le Programme national de gérance agro-environnementale, le programme d'évaluation des pratiques de gestion bénéfiques (PGB) des bassins hydrographiques et les initiatives du Plan environnemental de la ferme.

Les dépenses fiscales : les dépenses fiscales provinciales incluent les rabais et exemptions sur la taxe des carburants ainsi que les remboursements d'impôt foncier. Les taxes de vente et les impôts sur le revenu ne sont pas inclus dans les estimations fédérales ni provinciales.

Les recouvrements incluent les recettes provenant des droits payés par les utilisateurs pour des services, des licences et des permis, les recettes provenant de baux et de locations, de ventes et redevances et des ventes de terrains, et incluent les transferts d'un ordre de gouvernement à un autre, le remboursement des dépenses d'exercices précédents et les recouvrements d'exercices précédents, y compris la part des gouvernements au titre des surplus de programmes, ainsi que diverses autres formes de recouvrement. Ces recouvrements sont déduits des dépenses de programme ou des dépenses totales afin de générer une estimation de la valeur nette des dépenses. Les remboursements de prêts et d'avances et les revenus de placement ne sont pas inclus dans les recouvrements .

Tableau C.3 et Graphique C.3 : Dépenses publiques de soutien au secteur agroalimentaire liées à l'environnement

Bien qu'il n'y ait pas de catégorie spécifique à l'environnement, tous les programmes qui y sont reliés sont inclus dans les dépenses publiques. Ces programmes se trouvent dans une variété de catégorie de dépenses, à savoir, Vulgarisation, Développement rural et régional, et Pratiques, produits et technologies innovateurs.

Les Programmes environnementaux comprennent les subventions et les contributions au titre d'activités liées à la conservation des ressources agricoles et de la faune, ainsi que les dépenses pour la préservation des sources d'approvisionnement en eau. Leur objectif est de réduire ou d'éliminer les pressions sur l'environnement. Les fonds fédéraux et provinciaux appuient ces programmes. Les dépenses inscrites sont les dépenses de fonctionnement, de capital et de programme. Les dépenses de fonctionnement comprennent le coût de l'administration de ces différents programmes et les salaires payés aux vulgarisateurs agricoles du gouvernement. Les dépenses de capital sont par exemple l'entretien de l'infrastructure d'irrigation. Les programmes à frais partagés de Cultivons l'avenir comprennent le Plan environnement de la ferme, le programme d'agriculture durable et certaines composantes du programme Prime-Vert au Québec.

Tableau C.4 : Dépenses en recherche & innovation, et mesures de salubrité et de contrôle en soutien du secteur agroalimentaire

Les dépenses de fonctionnement pour la recherche comprennent, en grande partie, les salaires des chercheurs ainsi que les dépenses liées au fonctionnement quotidien des directions et des centres de recherche servant, par exemple, à améliorer les technologies de production et les caractéristiques des produits afin de soutenir un secteur agroalimentaire concurrentiel. Les dépenses de fonctionnement en innovation comprennent principalement le coût de l'administration de ces différents programmes.

Les dépenses de fonctionnement pour les mesures de salubrité et de contrôle des produits agricoles comprennent les dépenses liées au fonctionnement quotidien des directions et des centres d'inspection et de contrôle, à l'entretien et à la coordination des installations réseaux et, en grande partie, aux salaires des inspecteurs affectés à la prévention, à la vérification et à la certification des produits agroalimentaires du commerce.

Les dépenses en capital consacrées à la recherche incluent les dépenses effectuées pour l'acquisition de biens immobiliers comme les centres de recherche, l'ameublement et le gros équipement, ainsi que les charges d'amortissement.

Les dépenses en capital consacrées à l'inspection et à la réglementation incluent les dépenses effectuées pour l'acquisition de biens immobiliers comme les établissements d'inspection, l'ameublement et le gros équipement, ainsi que les charges d'amortissement.

Les dépenses attribuables à des programmes de recherche comprennent les subventions et les contributions versées à des universités, des organismes scientifiques et des particuliers pour le développement scientifique et technologique du secteur agricole. Les dépenses de programmes en innovation comprennent les subventions et contributions aux producteurs et aux transformateurs pour la mise en œuvre des technologies innovatrices.

Les dépenses liées aux programmes d'inspection comprennent des subventions, des contributions ainsi que les indemnités prévues pour la perte de plantes et d'animaux telles celles versées en vertu de la Loi sur la santé des animaux et de la Loi sur la protection des végétaux.

Tableau C.5 et Graphique C.4 : Dépenses publiques du secteur agroalimentaire en pourcentage du PIB agricole et du PIB agroalimentaire et Tableau C.6 : PIB total et dépenses publiques totales

Le produit intérieur brut, ou PIB, correspond à la valeur totale, sans double compte, des biens et des services produits dans un pays ou une région au cours d'une période donnée.

Les données du PIB proviennent du Conference Board du Canada et sont fournies en dollars de 1997. Ces données correspondent au PIB aux prix de base indiqués par Statistique Canada. Ils sont convertis en dollars courants au moyen de l'indice déflateur du PIB (indice implicite de prix), qui provient également du Conference Board du Canada. Les données du PIB sont fournies sur une base trimestrielle et sont regroupées en années financières.

Les données du PIB total portent sur tous les secteurs d'activité de l'économie canadienne et sont disponibles pour toutes les provinces et l'ensemble du Canada. Les données du PIB " agricole " comprennent toutes les industries agricoles primaires et de services connexes. Le PIB " agroalimentaire " est la somme des PIB agricole, alimentaire et des boissons. Il n'inclut pas des secteurs tels ceux du transport et de l'entreposage, ni du commerce de gros et de détail. Les données du PIB alimentaire comprennent toutes les industries des aliments au sein des industries manufacturières. Les données du PIB des boissons comprennent toutes les industries des boissons au sein des industries

manufacturières; ces PIB ne sont disponibles que pour le Québec, l'Ontario et l'Alberta en raison de leur caractère confidentiel.

Le total canadien inclut, au niveau fédéral, les montants pour les provinces ainsi que pour le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest.



SECTION D

Estimations du soutien à l'agriculture

Tableau D.1 : Estimation du soutien à l'agriculture, Canada, 2012-2014

	2012	2013	2014
	Provisoires		
	- millions de \$ -		
Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)	50 375	52 170	54 529
dont : part de produits SPM ¹ (%)	86	85	85
Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)	32 513	31 587	31 615
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	7 405	5 726	5 081
Soutien des prix du marché	4 648	3 766	3 018
Paiements au titre de la production	0	0	0
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	493	400	414
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev ² courants production requise	2 117	1 513	1 558
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants production requise	0	0	0
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants production facultative	33	0	0
Paiements selon des critères non liés à des produits de base	13	1	0
Paiements divers	102	47	91
ESP en pourcentage	14	11	9
Coefficient nominal de protection des producteurs (CNP des producteurs)	1,10	1,08	1,06
Coefficient nominal de soutien aux producteurs (CNS aux producteurs)	1,16	1,12	1,10
Estimation du soutien aux services d'intérêt général	2 343	2 412	2 187
Établissements d'enseignement agricole	875	932	900
Services d'inspection	991	979	783
Infrastructures	222	222	238
Commercialisation et promotion	194	238	226
Stockage public	0	0	0
Divers	60	41	40
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)	-5 141	-4 258	-2 790
Transferts des consommateurs aux producteurs	-4 639	-3 751	-2 421
Autres transferts des consommateurs	-503	-509	-372
Transferts des contribuables aux consommateurs	2	2	2
Surcoût de l'alimentation animale	0	1	1
ESC en pourcentage	-16	-13	-9
Coefficient nominal de protection des consommateurs (CNP des consommateurs)	1,19	1,16	1,10
Coefficient nominal de soutien aux consommateurs (CNS aux consommateurs)	1,19	1,16	1,10
Estimation du soutien total (EST)	9 750	8 140	7 269
Transferts des consommateurs	5 142	4 261	2 793
Transferts des contribuables	5 111	4 389	4 848
Recettes budgétaires	-503	-509	-372

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2015, Pays de l'OCDE.

¹ Les produits SPM pour le Canada sont : le blé, le maïs, les autres céréales, les graines oléagineuses, le lait, la viande bovine, la viande porcine, la volaille et les oeufs.

² S (Superficie cultivée), Na (nombre d'animaux), Rec (recettes), Rev (revenus agricoles).

Tableau D.2 : Composition de l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) pour certains pays de l'OCDE, 2012-2014

		2012	2013	2014 Provisoires
		(en pourcentage de l'ESP total)		
Australie	Soutien au titre de la production des produits de base	0	0	0
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	55	54	47
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev ¹ courants, production requise	10	8	7
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	34	33	40
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	1	6	6
	Paiements divers	0	0	0
Canada	Soutien au titre de la production des produits de base	63	66	59
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	7	7	8
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	29	26	31
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	0	0	0
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	0	0	0
	Paiements divers	1	1	2
Union européenne²	Soutien au titre de la production des produits de base	22	26	18
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	14	13	14
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	16	16	18
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	46	42	47
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	2	3	3
	Paiements divers	0	0	0
Japon	Soutien au titre de la production des produits de base	86	84	84
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	3	3	3
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	5	5	4
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	7	8	9
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	0	0	0
	Paiements divers	0	0	0
Mexique	Soutien au titre de la production des produits de base	34	27	33
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	42	50	48
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	3	5	4
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	5	18	15
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	17	0	0
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	0	0	0
	Paiements divers	0	0	0
Nouvelle-Zélande	Soutien au titre de la production des produits de base	83	81	87
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	17	18	13
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	0	0	0
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	0	0	0
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	0	0	0
	Paiements divers	0	0	0

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2015, Pays de l'OCDE.

¹ S (Superficie cultivée), Na (nombre d'animaux), Rec (recettes), Rev (revenus agricoles).² UE27 pour 2012 et 2013, UE28 pour 2014.

Tableau D.2 : Composition de l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) pour certains pays de l'OCDE, 2012-2014 (suite)

		2012	2013	2014 Provisoires
		(en pourcentage de l'ESP total)		
États-Unis	Soutien au titre de la production des produits de base	21	12	23
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	27	32	23
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	26	31	19
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	17	17	30
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	8	8	5
	Paiements divers	0	0	0
OCDE	Soutien au titre de la production des produits de base	50	47	46
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	12	12	14
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	13	14	13
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	1	1
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	23	23	23
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	2	2	3
	Paiements divers	0	0	0

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2015, Pays de l'OCDE.

¹ S (Superficie cultivée), Na (nombre d'animaux), Rec (recettes), Rev (revenus agricoles).

² UE27 pour 2012 et 2013, UE28 pour 2014.

Tableau D.3 : Estimation du soutien aux producteurs (ESP) pour certains pays de l'OCDE, 2012-2014

	2012	2013	2014 Provisoires	2012	2013	2014 Provisoires
	ESP Total (millions de \$US)			ESP en pourcentage (% de recettes agricoles brutes)		
Australie	1 008	1 086	1 070	2	2	2
Canada	7 411	5 559	4 618	14	11	9
Union européenne ¹	107 760	121 301	106 902	19	20	18
Japon	65 536	50 848	44 256	55	53	49
Mexique	6 748	6 696	8 447	12	11	13
Nouvelle-Zélande	145	137	191	1	1	1
États-Unis	33 412	28 821	41 461	8	7	10
OCDE	259 930	253 712	239 000	18	18	17

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2015 Pays de l'OCDE.

¹ UE27 pour 2012 et 2013, UE28 pour 2014.

Tableau D.4 : Transferts au titre d'un seul produit (TSP en pourcentage)¹ pour certains pays de l'OCDE, 2012-2014

	Blé			Maïs			Autres céréales			Canola/colza			Soya		
	2012	2013	2014p	2012	2013	2014p	2012	2013	2014p	2012	2013	2014p	2012	2013	2014p
Australie	0,0	0,0	0,0	n.c.	n.c.	n.c.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Canada	0,6	0,6	2,2	1,1	1,7	2,9	2,7	0,9	4,6	2,5	0,4	3,1	0,4	0,5	2,0
Union européenne ²	0,1	3,9	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Japon	43,7	49,5	49,1	n.c.	n.c.	n.c.	70,2	65,7	64,4	n.c.	n.c.	n.c.	49,6	49,5	48,2
Mexique	12,5	12,3	9,3	2,5	4,5	5,2	0,0	4,0	4,9	n.c.	n.c.	n.c.	0,3	3,9	3,5
Nouvelle-Zélande	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
États-Unis	6,0	8,2	7,0	3,7	4,6	4,1	3,7	3,8	3,4	n.c.	n.c.	n.c.	3,4	3,4	3,3
OCDE	4,5	6,1	5,9	3,0	3,8	3,8	2,7	4,0	5,0	1,1	0,3	1,3	4,8	5,1	5,2

	Viande bovine			Viande porcine			Lait			Volaille			Oeufs		
	2012	2013	2014p	2012	2013	2014p	2012	2013	2014p	2012	2013	2014p	2012	2013	2014p
Australie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Canada	2,5	1,6	9,6	5,1	3,7	0,6	49,5	41,3	29,3	26,8	16,2	1,2	27,7	22,1	-1,0
Union européenne	31,8	39,5	24,4	0,1	1,7	0,4	1,7	1,3	1,6	20,3	10,5	13,0	0,9	-0,4	-0,3
Japon	33,6	30,1	39,0	68,3	61,0	50,0	64,6	45,8	59,5	10,1	10,2	10,3	15,3	15,2	15,4
Mexique	8,3	6,4	6,1	7,1	10,7	16,6	3,7	0,0	0,0	16,6	14,4	17,6	0,0	8,0	4,9
Nouvelle-Zélande	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25,3	16,7	23,3	0,0	18,5	22,6
États-Unis	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	13,7	5,7	13,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
OCDE	14,9	17,2	12,2	8,4	8,2	8,0	12,8	7,6	9,6	9,5	7,5	7,0	3,9	5,5	4,9

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2015, Pays de l'OCDE.

p: Provisoires

n.c. non calculé

¹ Pourcentage des recettes agricoles brutes pour un produit en particulier.² UE27 pour 2012 et 2013, UE28 pour 2014.**Tableau D.5 : Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)¹ pour certains pays de l'OCDE, 2012-2014**

	2012	2013	2014 Provisoires	2012	2013	2014 Provisoires
	ESSG (millions de \$US)			part de l'ESSG dans le soutien total à l'agriculture (%)		
Australie	1 161	1 118	942	54	51	47
Canada	2 345	2 342	1 988	24	30	30
Union européenne ²	17 338	18 822	17 993	14	13	14
Japon	11 558	9 878	7 914	15	16	15
Mexique	954	966	889	12	12	9
Nouvelle-Zélande	430	404	433	75	75	69
États-Unis	6 094	10 413	7 889	7	12	8
OCDE	45 105	50 549	45 381	13	14	14

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2015, Pays de l'OCDE.

¹ Voir la note à la fin de la méthodologie.² UE27 pour 2012 et 2013, UE28 pour 2014.

Tableau D.6 : Composition de l'estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)¹ pour certains pays de l'OCDE, 2012-2014

		2012	2013	2014
		Provisoires		
		(en pourcentage de l'ESSG total)		
Australie	Système de connaissances et d'innovation agricoles	61	63	70
	Inspection et contrôle	9	9	10
	Développement et entretien des infrastructures	29	27	19
	Commercialisation et promotion	1	1	1
	Stockage public	0	0	0
	Divers	0	0	0
Canada	Système de connaissances et d'innovation agricoles	37	39	41
	Inspection et contrôle	42	41	36
	Développement et entretien des infrastructures	9	9	11
	Commercialisation et promotion	8	10	10
	Stockage public	0	0	0
	Divers	3	2	2
Union européenne²	Système de connaissances et d'innovation agricoles	38	36	37
	Inspection et contrôle	6	5	6
	Développement et entretien des infrastructures	28	31	31
	Commercialisation et promotion	22	23	22
	Stockage public	2	2	2
	Divers	4	3	2
Japon	Système de connaissances et d'innovation agricoles	15	13	13
	Inspection et contrôle	1	1	1
	Développement et entretien des infrastructures	81	84	82
	Commercialisation et promotion	2	1	1
	Stockage public	2	2	2
	Divers	0	0	0
Mexique	Système de connaissances et d'innovation agricoles	44	47	53
	Inspection et contrôle	14	9	10
	Développement et entretien des infrastructures	39	41	35
	Commercialisation et promotion	3	2	2
	Stockage public	0	0	0
	Divers	0	0	0
Nouvelle-Zélande	Système de connaissances et d'innovation agricoles	47	49	49
	Inspection et contrôle	32	32	32
	Développement et entretien des infrastructures	21	19	19
	Commercialisation et promotion	0	0	0
	Stockage public	0	0	0
	Divers	0	0	0
États-Unis	Système de connaissances et d'innovation agricoles	39	22	29
	Inspection et contrôle	20	13	17
	Développement et entretien des infrastructures	-1	41	26
	Commercialisation et promotion	23	12	13
	Stockage public	0	0	0
	Divers	20	12	16
OCDE	Système de connaissances et d'innovation agricoles	31	27	30
	Inspection et contrôle	9	8	9
	Développement et entretien des infrastructures	41	46	42
	Commercialisation et promotion	12	13	13
	Stockage public	2	2	3
	Divers	5	4	4

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2015, Pays de l'OCDE.

¹ Voir la note à la fin de la méthodologie.² UE27 pour 2012 et 2013, UE28 pour 2014

Tableau D.7 : Estimation du soutien aux consommateurs (ESC) pour certains pays de l'OCDE, 2012-2014

	2012	2013	2014 Provisoires
	ESC en pourcentage (%) ¹		
Australie	0	0	0
Canada	-16	-13	-9
Union européenne ²	-4	-6	-4
Japon	-48	-43	-42
Mexique	-3	-2	-4
Nouvelle-Zélande	-4	-3	-5
États-Unis	15	18	15
OCDE	-8	-7	-6

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2015, Pays de l'OCDE.

¹ ESC en pourcentage: proportion de la valeur des dépenses consacrées à la consommation de produits agricoles produits à l'intérieur du pays (ESC) dans la valeur de la consommation totale moins le soutien budgétaire aux consommateurs.

² UE27 pour 2012 et 2013, UE28 pour 2014.

Tableau D.8 : Estimation du soutien total (EST) à l'agriculture pour certains pays de l'OCDE, 2012-2014

	2012	2013	2014 Provisoires
	EST en pourcentage du PIB (%)		
Australie	0,14	0,14	0,14
Canada	0,54	0,43	0,37
Union européenne ¹	0,76	0,82	0,71
Japon	1,30	1,24	1,12
Mexique	0,70	0,66	0,77
Nouvelle-Zélande	0,34	0,29	0,31
États-Unis	0,53	0,52	0,55
OCDE	0,80	0,77	0,70

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2015, Pays de l'OCDE.

¹ UE27 pour 2012 et 2013, UE28 pour 2014.

Méthodologie relative aux indicateurs de soutien de l'OCDE

Depuis 1986, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mesure l'aide à l'agriculture en utilisant plusieurs indicateurs de transfert. Le plus important et le plus fondamental de ces indicateurs est l'Estimation du soutien aux producteurs (ESP). Ces résultats obtenus représentent la seule source disponible d'information transparente et comparable à l'échelle mondiale.

L'ESP est une mesure de l'ampleur et du type de transferts, L'ESP classe par catégories les différents types de transfert de manière à faciliter l'analyse des politiques et à améliorer l'évaluation de la réforme des politiques. Puisque les mesures agricoles ont évolué, l'OCDE a décidé de réviser le système de classification de l'ESP pour mieux tenir compte des nouveaux types de mesures. L'OCDE a adopté d'importants changements à la classification des catégories de mesures générales de l'ESP, a changé la façon de mesurer le soutien par produits et a amélioré la présentation des indicateurs pertinents. Les catégories génériques déterminent :

- le fondement sur lequel repose le soutien, soit la production, les intrants, la superficie cultivée, le nombre d'animaux, les recettes, le revenu, les critères non liés à des produits de base;
- si le soutien est fondé sur un niveau courant ou antérieur (fixe);
- si la production est requise ou facultative.

La ventilation de l'ESP totale ne sera plus effectuée par produit, mais entre quatre catégories reflétant la latitude donnée aux agriculteurs pour leurs décisions de production dans le cadre des différentes mesures:

- Transferts au titre d'un seul produit (TSP);
- Transferts au titre d'un groupe de produits (TGP);
- Transferts au titre de tous les produits (TTP);
- Autres transferts aux producteurs (ATP).

Définitions des catégories dans la classification des mesures de l'ESP

Soutien des prix du marché (SPM) : transferts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles qui découlent de mesures créant un écart entre les prix sur le marché intérieur et les prix à la frontière pour un produit agricole donné. Ainsi, le SPM prend la forme d'une augmentation du prix imposé par les producteurs et payé par les consommateurs. Le montant total de l'aide augmente à mesure que les volumes produits augmentent. Le SPM est la seule forme d'aide qui a un impact simultané sur la production et la consommation d'un produit. Le SPM est aussi disponible par produit.

Paiements au titre de la production : transferts des contribuables aux producteurs agricoles qui découlent des mesures fondées sur le niveau effectif de la production d'un produit agricole donné.

Paiements au titre de l'utilisation d'intrants : transferts des contribuables aux producteurs agricoles qui découlent des mesures fondées sur l'utilisation d'intrants à la ferme :

- utilisation d'intrants variables - paiements réduisant les coûts à la ferme d'un intrant variable particulier ou d'un ensemble d'intrants variables;
- formation de capital fixe - paiements réduisant le coût des investissements dans les bâtiments agricoles, les équipements, les plantations, l'irrigation, le drainage et l'amélioration du sol;
- services à la ferme - paiements réduisant le coût de l'aide et de la formation dispensée aux agriculteurs individuels sur des questions techniques, comptables, commerciales, sanitaires et phytosanitaires.

Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise : transferts de contribuables aux producteurs agricoles qui découlent des mesures reposant sur le niveau effectif des superficies cultivées, du nombre d'animaux, des recettes et des revenus avec obligation de produire.

Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants - production requise : transferts de contribuables aux producteurs agricoles qui découlent des mesures reposant sur les superficies cultivées, le nombre d'animaux, les recettes et les revenus ne correspondant pas à la récolte en cours (i.e. fondées sur un niveau antérieur ou fixe), avec obligation de produire sans spécification de produit.

Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants - production facultative : transferts des contribuables aux producteurs agricoles qui découlent de mesures reposant sur les superficies, le nombre d'animaux, les recettes et les revenus ne correspondant pas à la période en cours (i.e. fondées sur un niveau antérieur ou fixe). La production effective d'un produit donné n'étant pas obligatoire, mais facultative.

- Taux variables : le taux de paiement varie en fonction des prix des extrants ou des intrants courants.
- Taux fixes : les taux des paiements ne varient pas en fonction de ces paramètres.

Paiements selon des critères non liés aux produits : transferts des contribuables aux producteurs agricoles qui découlent de mesures reposant sur :

- Le retrait de ressources à long terme : transferts au titre du retrait à long terme de facteurs de production de produits de base. Les paiements de cette sous-catégorie se

distinguent de ceux nécessitant le retrait des ressources à court terme, qui dépendent de critères relatifs à la production des produits de base.

- La production d'autres produits que les produits de base : transferts alloués pour l'utilisation de ressources agricoles destinées à la production de biens et services spécifiques autres que des produits de base. Ces transferts ne sont pas requis conformément à la réglementation en vigueur.
- D'autres critères non liés au produit de base : transferts accordés également à tous les agriculteurs, comme un taux uniforme ou un versement forfaitaire.

Paiements divers : transferts de contribuables aux agriculteurs et pour lesquels on ne dispose pas suffisamment de renseignements pour les répartir entre les catégories appropriées.

Définitions des indicateurs de soutien de l'OCDE

La classification des transferts totaux liés aux politiques agricoles (EST) regroupe les mesures gouvernementales dans trois grandes catégories: transferts aux producteurs (ESP), transferts aux consommateurs (ESC) et transferts aux services d'intérêt général pour l'agriculture (ESSG).

Estimation du soutien aux producteurs (ESP) : transferts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles qui découlent de politique de soutien agricole, quels que soient leur nature, leurs objectifs et leurs incidences sur la production ou le revenu agricoles.

ESP exprimé en pourcentage : transferts pris en compte dans l'ESP en proportion de la valeur des recettes agricoles brutes (soutien compris).

Transferts au titre d'un seul produit (TSP) : transferts qui découlent des mesures liées à la production d'un seul produit, de sorte que le producteur doit produire le produit désigné pour recevoir le transfert. Les transferts découlent également de mesures plus larges qui prévoient des paiements précis par produit. L'indicateur TSP existe aussi par produit.

Transferts au titre d'un groupe de produits (TGP) : transferts qui découlent de mesures prévoyant des paiements sous réserve de la production d'un ou de plusieurs des produits figurant sur une liste désignée. En d'autres termes, un producteur peut produire un ensemble de produits figurant sur la liste des produits admissibles et recevoir un transfert qui ne variera pas en fonction de sa décision.

Transferts au titre de tous les produits (TTP) : transferts qui découlent de mesures qui n'imposent aucune restriction sur le produit agricole produit, mais exigeant du bénéficiaire la production d'un produit de son choix.

Autres transferts aux producteurs (ATP) : transferts effectués dans le cadre de mesures non assorties d'une quelconque obligation de production de produits de base.

Coefficient nominal de soutien aux producteurs (CNS aux producteurs) : rapport entre la valeur des recettes agricoles brutes, y compris le soutien, et les recettes agricoles brutes (à la ferme) évaluées au prix à la frontière (mesuré au départ de l'exploitation).

Coefficient nominal de protection des producteurs (CNP des producteurs) : rapport entre le prix moyen reçu par les producteurs (au départ de l'exploitation), y compris les paiements par tonne effectivement produite, et le prix à la frontière (mesuré au départ de l'exploitation). Le CNPP est également calculé par produit.

Estimations du soutien aux services d'intérêt général (ESSG) : transferts aux services d'intérêt général au secteur agricole pris collectivement (comme la recherche et le développement, la formation, les services d'inspection, la commercialisation et la promotion), qui découlent de mesures de soutien à l'agriculture indépendamment de leur nature, leurs objectifs et leurs incidences sur la production agricole, le revenu agricole ou la consommation des produits agricoles.

Contrairement aux transferts ESP et ESC, ces transferts ne sont pas remis aux producteurs ou aux consommateurs individuellement et ils n'influent pas directement sur les recettes agricoles (revenu) ou les dépenses de consommation. Toutefois, ils peuvent avoir une incidence sur la production et la consommation de produits agricoles.

ESSG : part du soutien aux services d'intérêt général fournis à l'ensemble du secteur agricole dans le soutien total à l'agriculture (EST).

Estimation du soutien au consommateur (ESC) : transferts aux (des) consommateurs de produits agricoles, découlant de mesures qui soutiennent l'agriculture indépendamment de leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la consommation de produits agricoles.

L'ESC est composée des transferts explicites et implicites des consommateurs aux producteurs agricoles liés au soutien des prix du marché pour les produits agricoles produits et consommés au pays (transferts des consommateurs aux producteurs), de même que les transferts au budget et/ou aux importateurs pour la part de la consommation concernant les produits importés (autres transferts des consommateurs).

Cet indicateur est mesuré après déduction des transferts aux consommateurs destinés à compenser leur contribution au soutien des prix du marché d'un produit particulier (transferts des contribuables aux consommateurs), et la contribution des producteurs (en tant que consommateurs de produits

végétaux d'origine intérieure) au soutien des prix du marché des produits utilisés comme aliments du bétail (coût supplémentaire pour l'alimentation animale).

Lorsque l'ESC est négative, elle indique les transferts des consommateurs et mesure la taxe implicite à la consommation liée aux politiques en faveur du secteur agricole. Bien que les dépenses de consommation soient majorées/diminuées du montant de la taxe implicite ou des paiements, cet indicateur n'est pas en soi une estimation de leurs incidences sur les dépenses de consommation.

ESC en pourcentage : rapport entre la valeur totale des dépenses de consommation de denrées produites localement et la valeur de la consommation totale, moins l'aide budgétaire aux consommateurs. Ce pourcentage mesure la taxe implicite (ou la subvention si l'ESC est positif) sur les consommateurs en tant que partie des dépenses de consommation à la production.

Coefficient nominal de soutien aux consommateurs (CNS aux consommateurs) : rapport entre la valeur des dépenses consacrées à la consommation de produits agricoles (au départ de l'exploitation) et leur valeur aux prix à la frontière.

Coefficient nominal de protection des consommateurs (CNP des consommateurs) : rapport entre le prix moyen payé par les consommateurs (au départ de l'exploitation) et le prix à la frontière (mesuré au départ de l'exploitation). Le CNP des consommateurs est également calculé par produit.

Estimation du soutien total (EST) : transferts des contribuables et des consommateurs qui découlent des mesures de soutien à l'agriculture, déduction faite des recettes budgétaires associées, peu importe leurs objectifs et leurs incidences sur la production agricole et le revenu, ou la consommation de produits agricoles.

L'estimation du soutien total représente la somme des transferts suivants :

- 1) Transferts bruts explicites et implicites des consommateurs de produits agricoles aux producteurs agricoles, déduction faite des contributions financières des producteurs (qui apparaissent dans le SPM et l'ESC);
- 2) Transferts bruts des contribuables aux producteurs agricoles (dans l'ESP);
- 3) Transferts bruts des contribuables aux services d'intérêt général pour l'agriculture (ESSG);
- 4) Transferts bruts des contribuables aux consommateurs de produits agricoles (dans l'ESC).

Étant donné que les transferts des consommateurs aux producteurs sont inclus dans le SPM, l'EST représente également la somme de l'ESP, l'ESSG et les transferts des contribuables aux consommateurs (dans l'ESC). L'EST mesure le coût global du soutien à l'agriculture financé par les

consommateurs (transferts des consommateurs) et les contribuables (transferts des contribuables), déduction faite des revenus d'importation (revenus budgétaires).

L'EST en pourcentage : part du soutien total à l'agriculture sur le produit intérieur brut (PIB).

Traitement des taxes et des prélèvements

Telles qu'elles sont définies, l'ESP et l'ESC sont calculées déduction faite des contributions des producteurs au financement des mesures de soutien en leur faveur. De même, les recettes provenant des taxes et prélèvements à la production destinés à financer une mesure donnée sont déduites elles aussi du montant total du paiement attribué aux producteurs conformément à cette mesure.

Le cas du soutien négatif

La notion d'ESP « brute » permet d'envisager les cas où le soutien est négatif, par exemple lorsque des mesures stratégiques agricoles taxent par rapport à ce qui se passerait en l'absence de telles mesures - i.e. lorsque seulement des mesures économiques générales sont appliquées. L'exemple type du soutien négatif est une taxe à l'exportation ou toute autre mesure agricole décourageant les exportations et se traduisant par un prix intérieur inférieur au prix mondial.

Signification et interprétation des principaux indicateurs

Estimation du soutien aux producteurs (ESP) et coefficient nominal de soutien aux producteurs (CNS aux producteurs)

L'ESP est une mesure statique de soutien offerte aux producteurs agricoles au cours d'une période donnée (par ex, une année ou une campagne) et qui est définie par des conditions macroéconomiques globales et des politiques économiques générales.

Par exemple, le soutien à l'agriculture serait nul si seulement des politiques économiques générales étaient en vigueur et qu'aucune politique spécifique ne viendrait modifier la transmission des conditions macroéconomiques générales au secteur agricole. Dans de telles situations, le total des recettes agricoles courantes serait obtenu entièrement sur le marché en l'absence de transferts aux agriculteurs liés aux politiques, Il s'agit là d'un cas extrême.

Ainsi, un pourcentage de 60 % de l'ESP, par exemple, représente la portion des transferts aux producteurs agricoles par rapport à la valeur totale des recettes agricoles brutes (mesurées par l'ESP), ou la partie des recettes agricoles brutes découlant des politiques. Ainsi, 40 % des recettes agricoles brutes sont obtenues sur le marché en l'absence de toute forme d'aide.

Lorsque le coefficient d'aide nationale aux producteurs est égal à un, cela signifie que les recettes agricoles brutes sont obtenues entièrement sur le marché, sans aucune aide

budgétaire. Par conséquent, plus le coefficient d'aide nominale aux producteurs est élevé, plus la part des recettes agricoles brutes obtenues sur le marché est petite. Par exemple, un CNS aux producteurs de 2 50 indique que la valeur des recettes agricoles brutes correspond à deux fois et demi ce qu'elles devraient être si les recettes étaient obtenues entièrement aux prix du marché mondial, en l'absence du soutien d'une politique.

Estimation du soutien aux consommateurs (ESC) et coefficient nominal de soutien aux consommateurs (CNS aux consommateurs)

Un pourcentage de -60 % de l'ESC signifie que 60 % des dépenses de consommation totales en produits agricoles représente un transfert des consommateurs aux producteurs, ou la partie des dépenses de consommation créée par les politiques.

Lorsque le CNS aux consommateurs est égal à un, cela signifie que les dépenses de consommation totales en produits agricoles sont au prix du marché, sans aide aux producteurs et consommateurs. Par conséquent, plus le CNS aux consommateurs est élevé, moins la part des dépenses de consommation reflète le marché. Par exemple, un CNS aux consommateurs de 2 50 indique que les dépenses du consommateur sont deux fois et demi ce qu'elles devraient être si elles étaient entièrement guidées par les prix des marchés mondiaux, en l'absence d'aide budgétaire aux consommateurs.

Calcul du soutien des prix du marché (SPM)

Le soutien des prix du marché est calculé seulement lorsqu'il existe des politiques ayant des incidences sur la transmission des conditions macroéconomiques générales aux producteurs agricoles et créent un écart de prix s'accompagnant de transferts des consommateurs aux producteurs.

L'ESSG et l'EST en pourcentages

L'ESSG en pourcentage mesure la part des transferts aux services d'intérêt général pour l'agriculture dans le soutien total à l'agriculture (EST), et ainsi elle indique le pourcentage relatif des transferts qui font partie de l'EST et de l'ESSG dans chaque pays.

Toute autre chose étant égale, plus le pourcentage de l'ESSG est faible, plus la part des transferts ESP est élevée dans le cadre du soutien total à l'agriculture, et plus les répercussions associées à la production et aux échanges commerciaux sont importantes.

L'EST en pourcentage mesure la part de l'aide totale à l'agriculture à l'intérieur du PIB d'un pays ou la part du revenu national utilisé pour aider l'agriculture. Elle est tributaire de l'importance du secteur agricole dans l'économie.

Par conséquent, plus le pourcentage de l'EST est élevé, plus importante est la part de revenu national utilisé pour aider l'agriculture.

Note : Afin d'améliorer la comparabilité et la cohérence de l'information rapportée sous l'ESSG pour les différents pays, l'OCDE entreprend présentement une étude qui va permettre de revoir les programmes et politiques présentement rapportées sous l'ESSG et d'examiner s'ils sont classifiés correctement. Cette étude cherchera aussi à cerner toutes les lacunes importantes au niveau de l'information rapportée sous l'ESSG. Basée sur cette récente étude, on s'attend à ce, que l'OCDE développe une nouvelle méthodologie pour le calcul de l'ESSG.